

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
DE LA DEFENSE**

***L'IDENTITE MILITAIRE A L'EPREUVE DES OPERATIONS
EXTERIEURES A FINALITE PACIFICATRICE :***

L'exemple d'un Régiment d'Infanterie

Emmanuelle PREVOT-FORNI

Août 2001

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| P R É F A C E..... | 4 |
| INTRODUCTION GENERALE | 5 |
| 1. <i>L'armée française : une institution soumise à un double mouvement de recomposition</i> | 5 |
| 2. <i>Les défis du maintien de la paix</i> | 7 |
| 3. <i>Vers une recomposition de l'identité militaire ?</i> | 9 |
| PREMIERE PARTIE : TENTATIVE DE CARACTERISATION DE L'IDENTITE MILITAIRE..... | 12 |
| CHAPITRE 1 – ELEMENTS THEORIQUES | 13 |
| 1.1 – <i>Etre militaire, une profession</i> | 13 |
| 1.2 – <i>La socialisation professionnelle comme processus de socialisation secondaire</i> | 14 |
| 1.2.1 – La socialisation : entre conditionnement et interaction | 14 |
| 1.2.2 – Socialisation primaire et socialisation secondaire..... | 14 |
| 1.3 – <i>Socialisation « sociétair e » et socialisation « communautaire »</i> | 15 |
| CHAPITRE 2 – LE TRAVAIL D'ENQUETE | 17 |
| <i>Introduction : Le travail sur soi</i> | 17 |
| 2.1 – <i>Présentation du cadre de la recherche</i> | 17 |
| 2.1.1 – Le choix du régiment | 17 |
| 2.1.2 – L'accès à la population de référence..... | 18 |
| 2.1.3 – Contextualisation de la période de réalisation des entretiens | 18 |
| 2.1.4 – Présentation des entretiens..... | 19 |
| 2.2 – <i>Les outils de la recherche</i> | 19 |
| 2.2.1 – La méthode d'enquête | 19 |
| 2.2.2 – La méthode d'analyse | 20 |
| 2.3 – <i>Présentation des personnes interrogées</i> | 20 |
| 2.3.1 – Les militaires du rang | 20 |
| 2.3.2 – Les sous-officiers..... | 22 |
| 2.3.3 – Les officiers | 24 |
| CHAPITRE 3 - CARACTERISATION DE L'IDENTITE MILITAIRE A TRAVERS LA NOTION DE MILITARITE..... | 26 |
| <i>Introduction : Le choix d'une appartenance</i> | 26 |
| 3.1 – <i>Entre passage et carrière dans l'institution : un modèle diachronique de trajectoire professionnelle</i> | 27 |
| 3.1.1 – Vocation versus précarité..... | 27 |
| 3.1.2 – Les implications des projets professionnels sur la construction identitaire | 30 |
| 3.1.3 – La valorisation du désintéressement | 31 |
| 3.2 – <i>Servir la nation</i> | 31 |
| 3.2.1 – Service de la nation et vie sociale des militaires et de leurs familles..... | 31 |
| 3.2.2 – Servir et défendre la nation..... | 32 |
| 3.3 – <i>Combattre au risque du sacrifice de sa vie</i> | 33 |
| 3.3.1 – La mission de combat de l'armée | 33 |
| 3.3.2 – ... Et son incarnation dans un système de valeurs | 33 |
| <i>Conclusion – La fonction identitaire de l'ethos du groupe de référence</i> | 35 |

| | |
|--|-----------|
| CHAPITRE 4 – LES STRATEGIES DE DIFFERENCIATION AU SEIN DE L’INSTITUTION MILITAIRE : L’AFFIRMATION D’IDENTITES « COMMUNAUTAIRES » | 36 |
| <i>Introduction : Le modèle communautaire de l’armée de terre, une grande famille ?</i> | 36 |
| <i>4.1 - Le régiment et L’attachement à la notion d’« arme »</i> | 36 |
| <i>4.2 - La « dialectique de l’unité et de la différence »</i> | 38 |
| <i>4.3 - Les stratégies de différenciation et la formation de « l’esprit de corps »</i> | 39 |
| <i>Conclusion : La cohésion de l’unité et combat</i> | 41 |
| CONCLUSION..... | 42 |
| | |
| DEUXIÈME PARTIE : L’IDENTITE MILITAIRE DANS LES OPERATIONS EXTERIEURES EN FAVEUR DE LA PAIX | 45 |
| <i>Introduction</i> | 45 |
| CHAPITRE 5 : CONSTRUCTION DU CADRE D’INTERPRETATION | 46 |
| <i>5.1 - La problématique et les hypothèses de départ</i> | 46 |
| <i>5.2 – Les facteurs psychosociologiques au combat</i> | 47 |
| <i>5.3 - Processus de normalisation et typologie des motivations</i> | 49 |
| 5.3.1. Le processus de « normalisation » mis en évidence par D. R. Segal..... | 49 |
| 5.3.2 – L’utilisation d’une typologie sur les motivations | 50 |
| <i>5.4 - Contextualisation de l’expérience des militaires interrogés</i> | 51 |
| CHAPITRE 6 – LES SATISFACTIONS ET LES DIFFICULTES LIEES A L’INTERVENTION EXTERIEURE..... | 53 |
| <i>6.1 – Le sentiment de réalisation de l’« être militaire »</i> | 53 |
| 6.1.1 - La réalisation de son engagement | 53 |
| 6.1.2 - La concrétisation de son entraînement..... | 54 |
| <i>6.2 – La valorisation au sein de l’institution militaire</i> | 55 |
| <i>6.3 – Les relations dans le groupe</i> | 56 |
| 6.3.1 - Mieux connaître les autres | 57 |
| 6.3.2 - Une cohésion renforcée | 57 |
| <i>6.4 – Les considérations financières</i> | 58 |
| <i>6.5 – Le moral</i> | 58 |
| 6.5.1 – Les contraintes inhérentes à la mission extérieure | 59 |
| 6.5.2 – La « bascule » | 60 |
| 6.5.3 - Les sources de motivation | 60 |
| 6.5.4 - Le rôle des cadres | 62 |
| CHAPITRE 7 – LES SATISFACTIONS ET LES DIFFICULTÉS INHERENTES AU MANDAT DE MAINTIEN DE LA PAIX | 63 |
| <i>7.1 – Les définitions du mandat</i> | 63 |
| <i>7.2 – Les perceptions de la légitimité de la mission</i> | 66 |
| <i>7.3 – La confrontation à des situations « non conformes »</i> | 68 |
| 7.3.1 – Le maintien de l’ordre..... | 68 |
| 7.3.2 – Les check points..... | 69 |
| 7.3.3 – La comparaison entre les interventions dans le cadre de l’ONU et dans le cadre de l’OTAN | 70 |
| 7.3.4 – Le rôle de l’encadrement..... | 72 |
| <i>7.4 – L’appréhension des missions humanitaires</i> | 72 |
| <i>7.5 – Le cadre multinational de l’opération</i> | 74 |
| <i>7.6 – La valorisation de l’armée et des militaires dans l’opinion publique</i> | 75 |
| CONCLUSION..... | 79 |
| | |
| CONCLUSION GENERALE | 83 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 95 |

P R E F A C E

Ce document est repris intégralement du mémoire présenté en octobre 1999, sous la direction de Monsieur le Professeur Gresle, pour l'obtention du DEA en Science Politique, mention « sociologie politique », de l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne.

L'étude présentée est de nature exploratoire. Elle a permis d'approfondir et de reformuler les axes et hypothèses de recherche. Ainsi, dans le cadre du doctorat en sociologie de l'Université Paris 1, dirigé par Monsieur le Professeur Gresle, elle est poursuivie avec une réorientation de la problématique sur l'influence des « nouvelles missions » assignées aux armées sur le sens du métier militaire. Elle bénéficie d'un financement DGA/CNRS et d'un accueil au Laboratoire Georges Friedmann (CNRS - Université Paris 1) pour sa réalisation.

Mes remerciements vont à la division recherche du Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense, et plus précisément à Barbara Jankowski, Sylvie Clément et Guillaume Pichard, pour leurs conseils et leur disponibilité, ainsi qu'à Sophie de Clauzade, responsable du centre de documentation, pour ses recommandations bibliographiques avisées.

Ils s'adressent également au Colonel Génin, alors chef du Centre de Relations Humaines de l'Armée de Terre, pour son accueil et son aide dans mes démarches.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude au Colonel Boone, Chef de Corps du 35^{ème} Régiment d'Infanterie, pour m'avoir ouvert les portes de son régiment, et à tous les militaires rencontrés, pour leurs précieuses contributions à la réalisation de cette étude.

Enfin, je suis profondément reconnaissante envers Monsieur le Professeur Gresle, pour l'intérêt qu'il a manifesté à suivre la recherche, sa confiance et son soutien.

INTRODUCTION GENERALE

« Au terme de ces six années la France disposera d'une armée professionnelle adaptée à ses besoins de sécurité et à ses responsabilités internationales », Jacques Chirac, février 1996.

« Nous ne devons pas conserver l'armée de nos habitudes mais construire l'armée de nos besoins », Charles de Gaulle, 1932, cité par Jacques Chirac en février 1996.

1. L'armée française : une institution soumise à un double mouvement de recomposition

La professionnalisation

Si la tendance à la professionnalisation est visible dans la plupart des pays d'Europe occidentale, elle a été annoncée en France en 1996 pour 2002. En effet, le 22 février 1996, le Président de la République Jacques Chirac a communiqué, en même temps que des projets de restructuration de l'industrie de l'armement, la décision de réduire le format de l'armée française et de la professionnaliser, suivie le 28 mai 1996, de la suspension du service national obligatoire. Ainsi la loi de programmation militaire 1997-2002 prévoit la suppression des appelés et une augmentation des professionnels pour l'ensemble des armées.

La professionnalisation exige donc une reconfiguration organisationnelle de l'institution militaire dans deux directions¹ : la capacité à recruter, elle doit être attractive et proposer des conditions de formation et de travail satisfaisantes, et la capacité à reconverter puisque les engagés volontaires n'effectuent pas l'ensemble de leur carrière professionnelle au sein de l'armée et sont amenés au terme de leur contrat (de 3 à 22 ans selon les cas²) à retourner dans la vie active civile.

En outre, la fin de la conscription entraîne l'effacement du lien le plus direct de l'armée avec la nation, référence centrale qui définit le rôle de l'institution³ et le sens de l'engagement en jeu dans l'exercice du métier militaire⁴. Si l'équation citoyen-soldat⁵ se trouve mise en cause, il s'agit également de redéfinir « les fondements philosophiques du métier de soldat, qui plus que tout autre est demandeur de sens »⁶ (en tant qu'il suppose le pouvoir de donner et le risque de

¹ Pour plus de détails, voir G. Bonnardot, « La professionnalisation totale des armées françaises : enjeux institutionnels et sociaux », *Champs de mars*, 1998, pp. 23-44.

² On peut remarquer que 15 ans est en règle générale la durée maximum d'un contrat d'engagement. Les personnes arrivées à ce terme touchent une retraite proportionnelle à jouissance immédiate.

³ Cf. La loi n°72-662 portant sur le statut général des militaires du 13 juillet 1972, article 1 : « L'armée de la République est au service de la nation. Sa mission est de préparer et d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la nation. ».

⁴ Principe réaffirmé dans l'avant propos du Général Mercier, CEMAT, à EMAT, *L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre*, « Ce document est un guide. Je souhaite qu'il vous soit utile et qu'il éclaire votre engagement au service de la Nation », 1999.

⁵ Avec la notion de « nation armée » qui prévaut depuis 1792 en France, tout citoyen (masculin) est soldat et tout soldat est citoyen, l'engagement militaire devient un acte constitutif de la citoyenneté. Pour des approfondissements socio-historiques voir F. Gresle « L'adieu aux armes. Réflexion sur la genèse de la « nation armée » comme forme constitutive de l'identité française », in P. Birnbaum (dir.), *Sociologie des nationalismes*, 1997, pp. 344-368.

⁶ Voir J.-R. Bachelet, « L'armée nouvelle : les enjeux d'une mutation historique », *Défense nationale*, octobre 1997, p. 100 et suivantes.

recevoir la mort) ainsi que la place de l'armée dans la nation, pour parer au péril, dénoncé par les professionnels, de la voir devenir un simple instrument du politique, coupé de la communauté nationale dont elle est censée être l'émanation⁷.

Du point de vue de l'armée, le lien à la nation s'avère primordial en tant qu'il présente ces deux dimensions, et la nation est envisagée comme un « fondement où l'institution militaire puise à la fois son sens et sa légitimité »⁸.

Les actions militaires en faveur de la paix

Avec la fin du schéma géostratégique bipolaire imposé par la « guerre froide », fondé sur la dissuasion nucléaire, les menaces contre l'intégrité du territoire français semblent avoir disparu et parallèlement la défense des intérêts particuliers de l'Etat à l'étranger s'être amenuisée, tandis que progressivement s'est affirmé un nouveau concept d'intervention des forces armées : le maintien de la paix. Ce terme générique et communément utilisé a des acceptions différentes selon les organisations internationales et désigne des missions variées. La définition proposée en France en vue d'une délimitation claire de sa signification, en référence à l'*Agenda pour la paix*⁹, est la suivante : « Placées sous commandement du secrétaire Général de l'ONU, les opérations de maintien de la paix ne sont déployées qu'avec le consentement des parties en conflit et l'accord des pays hôtes. Etablies en principe dans une période temporaire, composées de contingents fournis volontairement par plusieurs pays, elles doivent s'assurer de préserver en tout temps leur impartialité et respecter la souveraineté des Etats impliqués. Normalement, elles ne sont que légèrement armées et n'ont pas le droit de faire usage de la force sauf en cas de légitime défense. Elles n'ont pas d'ennemi désigné et ne sont pas là pour combattre, menacer, ni gagner. Dans leur rôle traditionnel, elles n'ont d'autre objet que la cessation des hostilités, la création d'un climat favorable à la négociation »¹⁰.

Ainsi, depuis le début de la décennie, ces « nouvelles missions » de l'armée sous mandats internationaux tendent à se systématiser et à se diversifier.

Systématisation, puisqu'il devient de plus en plus fréquent¹¹ pour l'ONU de recourir à des forces multinationales¹² d'intervention, souvent considérées comme « *constabulary force* »¹³, c'est-à-dire des forces pacificatrices de maintien de l'ordre, chargées de pourvoir à la sécurité collective en assurant stabilité et viabilité aux relations internationales.

Diversification aussi, car si à l'origine ces opérations étaient régies par un concept homogène, le maintien de la paix, caractérisé par la recherche du « gel » d'une situation, et pour cela qualifiées de « 1^{ère} génération », les « opérations de 2^{ème} génération » sont une « partie intégrante de la solution substantielle élaborée pour régler le conflit »¹⁴, qu'il s'agisse d'imposer la paix (« *peace-enforcement* »), de rétablir la paix (« *peace-making* »), de consolider la paix (« *post conflict peace-building* »), de maintenir la paix (« *peace-keeping* »), ou de missions humanitaires en direction des populations locales.

Il paraît alors probable qu'à l'avenir ce mouvement en faveur du maintien et de la construction de la paix s'intensifie et occupe une place croissante dans les attributions des armées nationales.

⁷ « en tant qu'institution, elle en exprime fortement l'identité, la volonté, la souveraineté », EMAT, *Ibid.*, 1999, p. 9.

⁸ EMAT, *Ibid.*, 1999, p. 9.

⁹ B. Boutros Ghali, *L'Agenda pour la paix*, 1992.

¹⁰ F. Trucy, *Rapport au Premier ministre. Participation de la France aux opérations de maintien de la paix*, 1994, p.4. On remarque que l'intervention en Kosovo en 1999 n'a pas suivi le principe de la tutelle de l'ONU.

¹¹ Si entre 1956 et 1989, l'ONU fut l'instigatrice de 13 missions d'intervention et d'observation, elle est à l'origine d'une trentaine de mandats depuis la fin de la guerre froide.

¹² A titre d'illustration, on peut remarquer qu'en décembre 1994, 73393 militaires provenant de 75 pays étaient déployées au sein d'opérations onusiennes, *Rapport annuel de l'ONU*, 1995.

¹³ Concept « anticipateur » élaboré par M. Janowitz, *The Professional Soldier*, 1960, afin de caractériser les nouvelles modalités d'emploi des forces, et qui peut être traduit par « force de gendarmerie » (internationale).

¹⁴ G. Abi-Saab, « La deuxième génération des opérations de maintien de la paix. Quelques réflexions préliminaires. », *Le Trimestre du Monde*, 4^{ème} trimestre 1992, p. 89 et suivantes.

L'armée de terre face à ces mutations

L'armée de terre, appréhendée sous l'angle de son « système d'hommes »¹⁵, est particulièrement concernée par ces transformations culturelles et techniques.

D'une part, elle est la plus sollicitée pour les interventions extérieures et les opérations de maintien de la paix s'ajoutent à ses missions traditionnelles (prépositionnement des forces, présence de souveraineté dans les DOM-TOM, et accords de défense avec des pays étrangers). Ses personnels seront donc amenés à partir beaucoup plus fréquemment et à intégrer, dans le sens d'une acculturation, les règles d'engagement inhérentes aux mandats internationaux auxquelles ils sont directement confrontés sur les théâtres d'opération : action commune d'armées de plusieurs Etats, coopération avec des organisations humanitaires, soutien et protection d'organismes civils, aide aux populations locales...

En outre, bien qu'elle regroupe une part importante des effectifs des personnels attachés au Ministère de la Défense, la professionnalisation lui impose un format plus réduit afin de la rendre plus adaptée à ces impératifs de projection et pour des raisons de restriction budgétaire. En outre, cet objectif suppose une réorganisation des forces qui consiste en l'affectation prioritaire des personnels militaires dans les postes de combattants et du personnel civil dans les organismes non projectables. La question du recrutement s'avère primordiale puisqu'elle doit s'efforcer d'offrir des possibilités de formations, axées sur l'activité de combat lors du passage dans l'institution militaire, susceptibles de répondre aux besoins du marché du travail civil situé en aval, lors de la reconversion des engagés¹⁶.

Pourtant, si jusqu'ici professionnalisation et opérations de maintien de la paix ont été envisagées comme deux processus synchroniques dans un souci de clarté, il convient de prendre en compte l'antériorité de l'expérience des interventions extérieures à finalité pacificatrice pour l'armée française et de considérer la fin de l'armée de masse comme un élément qui renforce l'idée d'une « nécessaire entreprise de *refondation* de l'armée de terre française »¹⁷.

2. Les défis du maintien de la paix

Un événement qui éveille les consciences...

Le 26 mai 1995, les Français découvrent sur leurs écrans de télévision le spectacle de l'humiliation des soldats pris en otages à Sarajevo, sommés et contraints de se rendre, image troublante¹⁸ tant pour « l'esprit de défense »¹⁹ que pour l'identité militaire.

¹⁵ En référence à la différenciation du « système d'armes » et du « système d'hommes » pour étudier l'armée, selon que l'on s'intéresse aux aspects technologiques ou aux aspects humains de l'institution, élaborée par H.J.-P. Thomas, *La dialectique des légitimités*, 1994.

¹⁶ Sur la reconversion et la notion de « passage dans l'armée » pour les engagés, on peut consulter J. Thouvenin, *Passé scolaire et filières d'engagement dans l'armée de terre : contribution à la connaissance de la ressource en personnel non officier*, 1980.

¹⁷ J.R. Bachelet, *Ibid.*, p. 99.

¹⁸ « La crise des otages de mai 1995 achève d'ébranler une opinion publique déjà frondeuse. Elle provoque une onde de choc traversant toutes les couches de la société française, qui ressent cet acte comme une atteinte à la fierté nationale. Des intellectuels plutôt de gauche s'expriment sur le mode du patriotisme outragé. « L'effet otages » consomme le désaccord entre une majorité de Français et leurs dirigeants politiques sur les moyens politiques à utiliser pour faire respecter la mission des Casques bleus en ex-Yougoslavie. Les sondages montrent clairement le décalage entre l'opinion qui accepte dès la fin 1992 l'usage de la force – au sens de violence – et l'action de l'ONU et du Président de la République qui tendent à éviter tout scandale », S. Cohen, N. La Balme, P. Brunneteaux, « Ni bellicistes, ni pacifistes : les Français et l'intervention militaire extérieure », in S. Cohen (dir.), *L'opinion, l'humanitaire et la guerre*, 1998, pp. 30-31.

Pourtant, selon le général Bachelet, au-delà de l'émotion, il semble du point de vue des initiés (les militaires) que les germes d'un tel événement étaient inscrits dans les principes mêmes de la mission remplie par les forces armées françaises : « action strictement humanitaire », « soldats de la paix », « emploi des armes limité à la légitime défense »... , ainsi « *il n'était pas de chef de corps de retour de Sarajevo qui ne dénonçât un dispositif imposé par les tractations diplomatiques et qui se traduisait par la mise en place de véritables otages potentiels, interdisant de ce fait toute action de force à l'appui des résolutions de l'ONU* »²⁰.

Si cette crise a eu rapidement des effets politiques et militaires²¹, elle peut néanmoins être appréhendée comme un moment disjonctif dans la capacité des individus à se référer à un ensemble d'éléments constitutifs de leur identité, ici professionnelle, à travers la remise en cause des repères identificatoires militaires habituels. Explicitement, la sécurité y apparaît primer la mission (principe du « zéro mort » d'initiative américaine qui préside à ce type d'opération), on assiste à une « inversion de la norme fondamentale »²² (qui aurait été dans ce cas précis « mourir plutôt que de se rendre ») envisagée alors comme une source d'incertitudes, de dilemmes et de tensions.

Les exigences contradictoires des règles d'engagement

Le mandat onusien, grâce au caractère international de la direction des opérations et à la nature multinationale de l'engagement sur le terrain²³, confère une légitimité politique à ce type de mission. Leur exécution semble néanmoins soumise à de nombreuses contradictions du point de vue du métier militaire.

En effet, intervenant dans un contexte de crise intérieure, à mi-chemin entre guerre civile et paix, les hommes déployés au service de la paix doivent préserver leur impartialité puisqu'ils ne sont pas belligérants. Cette neutralité leur impose également un usage de la force limité, restreint le plus souvent à la légitime défense²⁴, et l'adoption d'une posture de médiation voire de négociation, empreinte de diplomatie. On comprend alors mieux les propos de François Trucy dans son rapport au Premier ministre: « *ces opérations sont marquées d'emblée par une ambiguïté fondamentale : militaires dans leurs structures et leur organisation, les forces de maintien de la paix ne peuvent l'être ni dans leur comportement, ni dans leur mission, qui est, d'abord, de ne pas combattre* »²⁵.

Cependant depuis les échecs des dernières interventions, et notamment celui de la FORPRONU²⁶ en ex-Yougoslavie, une « troisième génération » d'opérations prend forme. Caractérisée par la « sous-traitance »²⁷ du maintien de la paix, elle consiste en la mise à l'écart du multilatéralisme onusien au profit d'une gestion des conflits par des organisations régionales ou

¹⁹ L'esprit de défense peut être défini comme ce qui lie les citoyens à la défense nationale : un sentiment collectif d'attachement à la nation qui justifie l'emploi légitime de la force et l'acceptation des sacrifices les plus lourds, y compris celui de sa propre vie. C'est en quelque sorte l'esprit de survie appliqué à la nation, la conscience que le pays doit faire un effort pour défendre son territoire, ses nationaux, ses valeurs. Voir B. Jankowski, *L'esprit de défense : définition, évolution, mesure*, Paris, C2SD, 1997.

²⁰ J.-R. Bachelet, « « Les principes de la guerre », à l'épreuve des « opérations en faveur de la paix » », *Cahiers de la Fondation pour les Etudes de Défense*, 1997, n°6, p. 18.

²¹ Mise en place de la Force de Réaction Rapide (FRR) par la France et la Grande Bretagne sur le Mont Igman le 3 juin 1995, et relève de la FORPRONU par l'IFOR (OTAN, mandat ONU) dès décembre 1995.

²² B. Boëne et C. Dandeker, « Le rôle et la force des institutions militaires à la fin du 20^{ème} siècle », in B. Boëne et C. Dandeker, *Les armées en Europe*, 1996, p. 35-36.

²³ Pour plus de précisions voir T. Paulmier, « Les opérations de maintien de la paix : l'incertitude sur les nouvelles missions de l'armée française », *Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, p. 93 et suivantes.

²⁴ Relativisé selon que l'action relève du chapitre 6 ou du chapitre 7 de la charte des Nations Unies.

²⁵ F. Trucy, *Ibid.*, 1994, p. 4.

²⁶ FORPRONU : Force de Protection des Nations Unies

²⁷ Sur ce sujet et ses développements voir T. Tardy, « L'opération de maintien de la paix : un concept éclaté », *Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 81-87.

des coalitions interétatiques, comme l'OTAN, l'UEO ou l'OSCE, qui paraissent plus adaptées pour remplir les missions comportant une dimension coercitive.

Opinion publique, médias et légitimité de l'action militaire

Les opérations de maintien de la paix bénéficient généralement d'un important soutien de l'opinion publique, « causes justes » en adéquation avec l'affirmation des droits de l'homme comme valeurs universelles. Pourtant cette légitimité n'est jamais acquise. Il s'agit parfois d'user de la menace, voire de la force, pour anéantir la violence et donc d'agir en contradiction avec les principes mêmes qui justifient l'intervention. Cette tension fondamentale entre les valeurs des droits de l'homme et l'action militaire, qui par sa nature laisse entrevoir la violence et la mort, nécessite une légitimation à construire pour chaque opération, d'autant plus que l'institution militaire agit au nom de la collectivité politique souveraine toute entière et que la distanciation générée par la professionnalisation et les nouveaux théâtres d'intervention la rend plus opaque encore pour la société civile. Aussi, à côté du cadre « éthique » qui fonde l'engagement, il faut que s'impose pour l'opinion publique l'intérêt de la France à participer à de telles opérations, en regard cette fois des efforts consentis pour la Défense et de l'importance des budgets alloués à des missions coûteuses hors du territoire²⁸. En outre leur manque de visibilité pourrait susciter à plus ou moins long terme des incompréhensions. La légitimité de l'action militaire, indispensable pour son engagement et sa réussite, s'affirme lorsque s'établit « un consensus sur les fins ultimes, sur les moyens mis en œuvre, voire sur les modalités de son emploi, et l'acceptation par avance des conséquences probables du recours à la force »²⁹.

Si la construction de la légitimité de l'intervention appartient en propre à la sphère politique, puisque l'action militaire est subordonnée à la décision politique, elle est également soumise à un traitement médiatique intense.

Les médias, relais formateurs de l'opinion publique, deviennent des acteurs à part entière du processus de légitimation (ou, au contraire, initiateurs d'une dynamique inverse de délégitimation) par la construction des représentations des dimensions constitutives de l'action (fins, moyens, modalités, conséquences). Cette production d'informations impose un contrôle permanent tant à l'activité politique de définition des enjeux qu'à l'activité opérationnelle militaire, notamment sur la façon dont elle s'acquitte de sa mission. En outre, l'omniprésence des médias est un nouvel élément des théâtres d'opération où les informations provenant de France et du monde entier parviennent aux militaires, via la télévision et la presse écrite, les confrontant directement à l'image que l'on donne d'eux et n'est pas sans effet sur l'exécution du mandat.

3. Vers une recomposition de l'identité militaire ?

Problématisation

Les nouvelles missions de l'armée, qualifiées précédemment à travers les principes qu'elles mettent en œuvre et les acteurs qui entrent dans la construction de leur légitimité, peuvent être envisagées comme génératrices d'écueils dans la capacité et la continuité de la référence aux repères identitaires constitutifs de la « *militarité* »³⁰.

D'une part, les militaires interviennent sur les théâtres d'opération dans une logique de paix et sont confrontés à une logique de guerre. Figés dans une posture de légitime défense, non

²⁸ Pour plus de détails sur le coût des OMP, voir T. Paulmier, *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*, 1997, et plus précisément le chapitre sur « Le financement de ces opérations », pp. 133-142.

²⁹ B. Boëne et C. Dandeker, *Ibid.*, p. 11.

³⁰ En référence à la définition de M.A. Paveau, *Le langage des militaires, éléments pour une ethno-linguistique de l'Armée de terre française*, Thèse de doctorat de linguistique, Paris IV, décembre 1994.

autorisés à utiliser leurs moyens habituels, ils deviennent parfois les spectateurs, voire des « instruments », du conflit. Ils doivent faire face dans les actes comme dans les paroles, où se mêlent violences physiques et symboliques, à un certain nombre de dépréciations identitaires et à un ébranlement de leur repères identificatoires qui peuvent aboutir à une perte de sens, source d'incertitudes, de doutes, d'angoisse, de sentiments d'injustice ou d'impuissance³¹, face à la mission qu'ils ont à accomplir.

D'autre part, la construction externe de la légitimité de leur action en direction de l'opinion publique, par le monde politique et les médias, à laquelle participe également l'institution militaire, semble mettre l'accent sur la dimension humanitaire et pacifique de leur mission tandis que les qualités martiales et guerrières du métier militaire ne trouvent que peu d'occasions de s'affirmer. En effet, comme l'écrit André Thiéblemont, « lorsque le corps combattant s'engage aujourd'hui dans l'adversité, il se sent contraint de concevoir et d'exécuter une double manœuvre : l'une face à l'ennemi, l'autre consistant à une représentation harmonieuse de cette manœuvre face aux fronts des « médias », du « politique » ou de « l'opinion publique » dont il redoute les attaques et qu'il faut séduire. »³²

On peut alors se demander si les exigences antagonistes et la recherche de légitimité, par le « compromis identitaire » qu'elles opèrent, ne dépouillent pas le soldat de ses valeurs les plus investies, imposant à l'identité militaire un processus de recomposition pour mieux se réaffirmer.

Présentation du cadre d'interprétation

En France, la réflexion sur les opérations extérieures à finalité pacificatrice semble se circonscrire à leurs dimensions organisationnelle, politique et juridique, et les études en sociologie militaire appréhendent généralement la professionnalisation et les « nouvelles missions » au regard de la problématique de la « civilianisation »³³ de l'armée.

L'hypothèse de la recomposition de l'identité militaire lors des opérations de maintien de la paix paraît exiger une approche qualitative, en termes de « vécu », qui se propose d'explorer la construction sociale du sens de ces missions par leurs acteurs, les militaires, à travers les représentations mises en œuvre dans leurs discours. Cette démarche est sous-tendue par l'idée développée par David et Mary Segal que : « *the performance of soldier assigned to peacekeeping duties is dependent on their constructed understanding of the mission. If a peacekeeping mission has a meaning that « make sense » to soldiers, if families understand and share these meanings, and if society at large shares and reinforces them as well, then soldier motivation and performance will be high* »³⁴ et que cette construction vise à intégrer les principes de ces missions « autres que la guerre » afin de les rendre compatibles avec l'image que se fait le militaire de son métier. Ainsi l'accent est notamment mis sur les ressources

³¹ « Si donc l'ébranlement des systèmes symboliques de classement engendre tensions et violences, ce n'est pas seulement parce qu'il s'accompagne, indubitablement, d'une menace réelle sur des intérêts matériels. C'est aussi parce qu'il tend à les disqualifier comme injustifiés, ébranlant ainsi le sentiment d'être dans son bon droit. S'il génère une anxiété disproportionnée, c'est parce qu'il affaiblit les repères grâce auxquels l'environnement pouvait traditionnellement être déchiffré, reconnu, qualifié et jugé. », P. Braud, *L'émotion en politique*, 1995, p. 114.

³² A. Thiéblemont, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », in A. Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, 1999, p. 207.

³³ En effet, au cours de la période de guerre froide, la question de la spécificité des armées et du métier militaire est au centre des débats de la sociologie militaire anglo-saxonne et française. Cette orientation s'est prolongée avec l'augmentation des OMP et le mouvement de professionnalisation des armées occidentales, qui selon les auteurs rapprochent l'institution militaire du point de vue de son organisation, et ses hommes, du point de vue de leurs valeurs professionnelles, des autres institutions publiques, voire des entreprises civiles. Pour plus d'approfondissements, on peut consulter la synthèse critique de ces travaux établie par B. Boëne, « Permanence et relativité de la spécificité militaire » in B. Boëne (dir.), *La spécificité militaire*, 1994, pp. 189-240.

³⁴ D. Segal et M. Wechsler Segal, *Peacekeepers and their Wives*, 1993, p.46.

de la rationalité axiologique des acteurs dans la construction de leur identité professionnelle et processus de recomposition supposé, dans une approche dialectique de l'identité.

En effet, toute construction identitaire semble s'enraciner conjointement dans une « identité pour soi » (ce que je suis/ ce que je voudrais être) et une « identité pour autrui (comment on me définit/ ce qu'on dit que je suis)³⁵ à la fois subjective et objective. Il s'agit donc d'essayer de cerner les processus identitaires à l'œuvre chez les personnels militaires face à l'activité opérationnelle de maintien de la paix, sans perdre de vue le mouvement de professionnalisation en cours, à partir de la définition de Claude Dubar « comme étant les produits de transactions entre composantes subjectives et composantes objectives de l'identité, transactions entre, d'une part l'image qu'ont d'eux-mêmes les individus et, d'autre part, les statuts qui leur sont attribués ou reconnus par autrui (individus, groupes, institutions) »³⁶.

Une analyse en termes de recomposition se veut dynamique et supposerait une étude longitudinale qui s'intéresse aussi bien à la constitution socio-historique de l'identité militaire qu'aux situations d'avant départ, de mission et de retour de mission, qui n'a pas été possible lors de cette première approche mais est à envisager par la suite.

Présentation de la recherche

Le propos de l'étude proposée n'est donc pas de juger le bien fondé de ces interventions ou leur efficacité mais, dans une démarche exploratoire, de tenter de mettre en évidence les directions prises par l'hypothèse de recomposition, grâce à une première approche du terrain aussi bien littéraire, par l'examen des débats de la sociologie militaire, des commentaires de militaires, ou encore de textes officiels, qu'empirique, à travers la réalisation d'entretiens avec des militaires professionnels d'un régiment d'infanterie ayant l'expérience d'une ou plusieurs opérations de maintien de la paix.

Si jusque là nous avons employé le mot « identité » comme un terme générique sans vouloir le préciser en tant qu'il suggère à chacun intuitivement certaines représentations, nous chercherons à saisir dans un premier temps ce que met en jeu, en terme d'identités, au pluriel cette fois, la profession de militaire. Le second temps sera consacré à « l'identité biographique » des militaires telle qu'elle s'affirme dans leurs discours sur leur expérience des interventions extérieures à finalité pacificatrice et en partie à leur « identité pour autrui », construite dans la perception de l'image de soi à l'extérieur, toujours au regard de l'engagement en OPEX.

³⁵ C. Dubar, « Trajectoires sociales et formes identitaires : classifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n°29, 1998, p. 74.

³⁶ C. Dubar, *la socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, p. 115.

PREMIERE PARTIE :

TENTATIVE DE CARACTERISATION DE L'IDENTITE MILITAIRE

La première étape de la recherche consiste à élaborer une caractérisation de l'identité militaire à partir des éléments objectifs du statut professionnel et de la manière dont ils s'intègrent dans la définition de soi des militaires, ce qui implique de dépasser les savoirs diffus que chacun d'entre nous peut avoir sur l'armée et ses hommes et femmes.

En effet, si l'institution militaire et ses soldats semblent éloignés de la société civile par leur cloisonnement spatial (la caserne est un lieu fermé), ils occupent néanmoins une place dans notre imaginaire individuel et collectif. Présents dans les manuels scolaires d'histoire et d'instruction civique, par le service national, à travers les films qui mettent en scène leur image guerrière, les spots publicitaires réalisés en vue du recrutement, lors des défilés et cérémonies militaires, comme dans le traitement médiatique de leurs interventions (intérieures ou extérieures), ils se donnent à voir et sont donnés à voir. Toutes ces occasions entraînent la formation d'images variées et la construction de représentations multiples³⁷ sur les militaires par les civils et les professionnels eux-mêmes.

Nous tenterons de tracer les contours de l'identité (dans sa dimension biographique) attachée à la profession de militaire, à partir de l'examen des productions discursives de l'institution et des hommes et femmes, témoignant de leurs systèmes de valeurs et de représentations, en regard des théories sociologiques de la socialisation professionnelle et de la construction des identités professionnelles (chapitre 1).

Dans un premier temps, une approche empirique semblait indispensable afin de recueillir des productions langagières spontanées sur le sens de leur métier pour les acteurs, permettant en outre une familiarisation avec ce milieu finalement inconnu (chapitre 2).

Puis nous verrons que la difficulté d'appréhender l'identité militaire réside dans le fait qu'elle est perpétuellement travaillée par des stratégies de différenciation et l'aborderons à l'aide d'une distinction artificielle entre la « militarité » et les « identités communautaires », puisqu'elles sont étroitement imbriquées dans la réalité, qui semble nécessaire pour mieux saisir la complexité des processus de construction identitaire à l'œuvre avec l'engagement dans la profession militaire.

Ainsi nous exploiterons la notion de « militarité », en tant qu'elle semble délimiter l'identité groupale, pour mettre en évidence un « socle identitaire » commun témoignant de la spécificité du métier militaire et du type de socialisation professionnelle et sociale qu'il met en jeu (chapitre 3).

Enfin, si les éléments et stratégies de différenciation mis en œuvre à l'égard de la société civile sont les plus manifestes, il s'agira de montrer qu'il existe également des stratégies de différenciation internes à l'institution militaire, encourageant la formation de multiples identités professionnelles, de type « communautaire », qui découlent du cadre des activités militaires et de la perspective de combat inhérente au métier (chapitre 4).

³⁷ Cf. P. Boniface, « Le monde civil n'est pas indifférent à ces 300000 soldats professionnels, qui le fascinent ou qui l'inquiètent, mais toujours l'intriguent. C'est que, sur l'armée, les *a priori* ravageurs ou romanesque servent de références immédiates et souvent uniques. Adjudant pochard ou héros mythique, brute analphabète ou cavalier gentilhomme, les images volent, trop haut ou trop bas. Pourtant la réalité est loin de ce manichéisme et de cette uniformité », *L'Armée. Enquête sur 300000 soldats inconnus*, 1991, p. 13.

CHAPITRE 1 – ELEMENTS THEORIQUES

Etre militaire, c'est affirmer une appartenance professionnelle à l'institution militaire par le choix du « métier des armes ». Dans un premier temps nous avons donc pris le parti d'appréhender l'identité militaire comme une identité professionnelle, individuelle et collective.

1.1 – Etre militaire, une profession

La référence aux différents univers de sens dont relève le mot « profession » mis en évidence par Claude Dubar et Pierre Tripier³⁸ confirme la cohérence du postulat de la correspondance de la qualité de militaire à un état professionnel.

D'une part, la profession (étymologiquement « *s'engager* ») est de l'ordre du langagier, du déclaratif, dans le sens de *faire profession* (« *déclarer hautement ses croyances et ses opinions* ») et prend forme dans l'acte d'engagement³⁹. Ce sens, proche de celui du terme anglais *calling* (vocation) ou du terme allemand *Beruf* (métier et vocation)⁴⁰, est très souvent mobilisé par les militaires et notamment les officiers pour lesquels le choix de la carrière des armes s'exprime souvent comme la réponse à un appel, à une vocation, et s'envisage comme un accomplissement de soi dans l'exercice du commandement.

D'autre part, la profession est aussi l'emploi, classification professionnelle, « qui apporte la subsistance grâce à un revenu économique ». Les militaires, rémunérés par l'Etat (régime spécial), perçoivent un revenu pour leurs activités sous la forme de « soldes budgétaires mensuelles » et de primes d'indemnités pour compenser les différentes contraintes imposées par leur profession (service à l'étranger et charges militaires) selon leur grade, leur ancienneté et leur situation familiale (mariage et nombre d'enfants)⁴¹.

En outre, la profession est l'exécution d'un métier, d'une spécialité professionnelle. Par extension elle désigne « l'ensemble des personnes exerçant le même métier ». Dans le cas des militaires, il s'agit du « métier des armes », puisque c'est l'expression consacrée par l'institution, qui définit le groupe professionnel et les sous-groupes professionnels qui y sont attachés (selon l'armée et l'arme choisies).

En dernier lieu, le sens pris par le mot profession concerne la définition de la position professionnelle dans un organigramme (déterminée dans l'institution militaire par le grade et la spécialité).

L'activité militaire semble ainsi répondre à cette polysémie du terme profession, à la fois profession déclarée, emploi, métier et fonction. Dans cette affirmation, nous rejoignons également les conclusions de H. J.-P. Thomas⁴² sur le choix du recours au concept de profession, dans sa recherche d'une clarification sémantique pour désigner la nouvelle nature de l'armée française, en regard des vocables possibles : armée de volontaires, de métier ou professionnelle.

³⁸ C. Dubar et P. Tripier, *Sociologie des professions*, 1998, p. 9 et suivantes.

³⁹ Nous rappelons ici que les appelés ne sont pas considérés comme des militaires professionnels, puisqu'il ne s'agit pas d'un engagement dans une profession mais d'un service imposé, et donc qu'ils n'entrent pas dans le champ d'étude.

⁴⁰ C. Dubar et P. Tripier, *Ibid.*, p. 10.

⁴¹ Pour plus d'informations, on peut consulter P. Boniface, *Ibid.*, notamment le chapitre « Les militaires et l'argent », pp.184 –213.

⁴² H. J.-P. Thomas, *L'armée professionnelle. Essai de diagnostic sociologique*, 1996, p. 10-11.

Enfin, alors que la sociologie des professions a un triple objet⁴³: les modes de structuration des marchés du travail, l'organisation sociale des activités de travail et la signification subjective de celles-ci. C'est à cette dernière dimension que nous avons choisi de nous intéresser afin de saisir la culture et les cadres d'identification associés à la profession militaire.

1.2 – La socialisation professionnelle comme processus de socialisation secondaire

1.2.1 – La socialisation : entre conditionnement et interaction

Une première approche de la socialisation consiste à l'appréhender comme un processus d'incorporation des manières d'être, d'agir, de se présenter, et d'intériorisation des valeurs, des normes, des règles, des dispositions, des visions du monde d'un groupe, d'appartenance ou de référence (on retrouve ici le concept de « socialisation anticipatrice » de Robert K. Merton⁴⁴), qui permet de s'identifier et d'être identifié socialement.

Cette approche⁴⁵, centrée sur le « conditionnement » opéré par la socialisation, peut cependant être utilement complétée par une seconde, fondée sur l'interaction, qui prend en compte l'existence de logiques d'actions hétérogènes et de leur confrontation dans le monde social, imposant à l'individu de se définir et de se faire reconnaître par autrui. Elle repose sur la conception wébérienne de l'action rationnelle (en finalité ou en valeur) selon laquelle « le sens visé (par la conduite) se rapporte au comportement d'autrui par rapport auquel s'oriente son déroulement »⁴⁶. L'action présente donc un caractère à la fois subjectif (sens attribué par l'individu) et intersubjectif (sens attribué par autrui selon un système de valeurs propre). Aussi les systèmes de valeurs, loin d'être formés définitivement, sont des systèmes ouverts susceptibles de se transformer selon les contraintes de la situation rencontrée par les acteurs. Dans le cas de l'étude de l'institution militaire, nous pensons notamment à l'interaction avec les familles, la société civile, les médias, l'opinion publique ou encore le monde politique, qui apparaissent comme autant d'univers sociaux dont les attentes et les visions du monde peuvent différer du sens de l'action des militaires.

1.2.2 – Socialisation primaire et socialisation secondaire

Parler d'identités professionnelles n'est pas anodin puisque cela suppose la reconnaissance d'une dynamique de construction des identités individuelles et sociales qui procède de socialisations successives.

Ainsi, à partir de l'hypothèse que « la socialisation n'est jamais complètement réussie »⁴⁷ et « n'est jamais totale ni terminée »⁴⁸ Peter Berger et Thomas Luckmann mettent en exergue l'existence d'une « socialisation secondaire » définie comme « une intériorisation de sous-mondes

⁴³ C. Dubar et P. Tripier, *Ibid.*, p. 14.

⁴⁴ A la question de savoir pourquoi certains individus dans certaines situations se définissent ou se réfèrent à un groupe social qui n'est pas le leur et à partir d'une enquête réalisée auprès des soldats Américains lors de la deuxième guerre mondiale (*American Soldier*), il élabore la notion de socialisation anticipatrice pour expliquer le comportement de membres d'un groupe qui « identifient leur destin avec celui d'un autre groupe et n'ont plus confiance dans leurs intérêts et leurs valeurs », qui consiste en un processus par lequel un individu apprend et intériorise les valeurs d'un groupe auquel il désire appartenir, R.K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965 (1950), pp. 202-236.

⁴⁵ Développée par Pierre Bourdieu à partir du concept d'« habitus » associé à celui de « classe sociale » notamment dans P. Bourdieu et J.-C. Passeron, *La reproduction. Les fonctions du systèmes d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

⁴⁶ M. Weber, *Economie et société*, Paris, Seuil, 1998, (1920).

⁴⁷ P. Berger et T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, 1986 (1966), p. 186.

⁴⁸ P. Berger et T. Luckmann, *Ibid.*, p. 188.

institutionnels spécialisés et une acquisition de savoirs spécifiques et de rôles directement ou indirectement enracinés dans la division du travail »⁴⁹.

Cette socialisation secondaire à l'œuvre dans les situations de travail se définit par opposition à la « socialisation primaire », qui s'établit à la fois en référence au groupe d'appartenance objectif dans lequel l'individu évolue au début de sa vie (la famille transmet ses « savoirs de base ») et à la socialisation scolaire qui intervient par la suite (qui légitime ou non les « savoirs de base » familiaux). Cette hypothèse est sous-tendue par l'idée que les systèmes d'ordonnement du monde engendrés successivement par les socialisations primaires et secondaires sont plus ou moins susceptibles d'entrer en conflit et leur articulation de se révéler problématique pour la construction identitaire.

C'est cette théorie, développée ici brièvement, qui nous encourage à considérer la formation de l'identité militaire, en tant qu'identité professionnelle, comme le produit d'une socialisation secondaire⁵⁰.

1.3 - Socialisation « sociétaire » et socialisation « communautaire »⁵¹

Dans la pensée de Max Weber⁵² la « sociation » (« *Vergesellschaftung* ») et la « communalisation » (« *Vergemeinschaftung* »), qui peuvent être définies comme « processus d'entrée en société » et « processus d'entrée en communauté », désignent les deux « manières fondamentales de se rapporter au comportement d'autrui »⁵³ pour la conduite des actions humaines. La différence essentielle entre ces deux orientations, est que la première, caractérisée par une adhésion volontaire, repose « sur des règles qui ont été établies de façon purement rationnelle par finalité »⁵⁴ en vue de la réalisation d'intérêts spécifiques, tandis que la seconde, fondée sur une solidarité héritée, s'appuie sur une rationalité axiologique orientée par la coutume et suppose une collectivité d'appartenance.

Mais s'il emprunte la distinction instaurée par F. Tönnies⁵⁵ entre communauté et société, c'est pour la faire fonctionner différemment. En effet, pour Max Weber il s'agit de « types-idéaux », c'est-à-dire de modèles théoriques visant à comprendre et à donner un sens à la réalité. Dans la réflexion qu'il propose, « la grande majorité des relations sociales ont en partie le caractère d'une sociation, en partie celui d'une communalisation »⁵⁶. Toute relation « sociétaire » mise en place pour une longue durée tendrait à faire naître des valeurs caractéristiques de la relation « communautaire » (il prend d'ailleurs l'exemple du partage de la même unité militaire) et réciproquement des relations « sociétaires » seraient susceptibles d'être à l'œuvre dans les socialisations communautaires.

Cette approche relativiste nous invite donc à appréhender le processus de socialisation militaire dans ces deux dimensions, de sociation et de communalisation, afin de mieux cerner le type de rationalité (axiologique ou rationnelle) présidant à l'action et à la construction de son sens par les acteurs.

⁴⁹ P. Berger et T. Luckmann, *Ibid.*, p. 189.

⁵⁰ Elle peut commencer à se construire au préalable dans le groupe primaire lorsqu'un ou plusieurs membres de la famille appartiennent au milieu militaire.

⁵¹ Dans l'emploi des termes « socialisation sociétaire » et « socialisation communautaire », nous reprenons la traduction proposée par C. Dubar des concepts de « *Vergesellschaftung* » et de « *Vergemeinschaftung* » construits par M. Weber, in C. Dubar, *La socialisation. Constructions des identités sociales et professionnelles*, 1991, p. 89.

⁵² M. Weber, *Ibid.*, chapitre 1.

⁵³ M. Weber, *Ibid.*, p. 4.

⁵⁴ M. Weber, *Ibid.*, p. 365.

⁵⁵ Selon F. Tönnies, communauté et société, par la nature des relations qu'elles supposent entre leurs membres, sont deux types d'organisations sociales irréductiblement opposées. F. Tönnies, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Retz, CEPL, 1977 (1887).

⁵⁶ M. Weber, *Ibid.*, p. 42.

CHAPITRE 2 – LE TRAVAIL D'ENQUETE

Introduction : Le travail sur soi

Aller à la rencontre du terrain semblait une nécessité tant du point de vue « scientifique », afin de récolter des données pour vérifier nos hypothèses et les approfondir, que d'un point de vue personnel, pour enrayer une certaine appréhension face à un univers inconnu objet d'un projet à long terme et ainsi d'en tester la faisabilité.

Mener une étude en milieu militaire n'est pas une chose aisée pour un « civil » qui n'a d'autres connaissances que celles apportées par la lecture d'ouvrages. Par exemple une phase d'« apprentissage » en amont de l'enquête a consisté à apprendre les grades afin de créer certains « réflexes relationnels » par une identification visuelle puis orale, qui permettait à la fois de savoir à qui on s'adressait et de témoigner de notre intérêt pour l'objet d'étude. La suite s'est jouée directement sur le terrain par le repérage des « normes » de présentation et l'observance de certaines règles inhérentes au régiment (il ne s'agissait certes pas de se mettre au « garde-à-vous » ou de commencer chaque phrase par « avec tout mon respect mon... » mais plutôt de respecter les horaires, les procédures administratives, etc.).

Finalement, être une femme (attribut qu'il ne fallait pas avancer outre mesure) a semblé présenter plus d'avantages que d'inconvénients, car nous ne nous situons pas dans un rapport de force, particulièrement prégnant dans ce milieu majoritairement masculin, et a permis de préserver la distance nécessaire pour l'enquête (un homme jeune, facilement assimilable à un appelé, aurait pu suscité d'autres comportements), sans pour autant l'entraver. L'aspect universitaire de la recherche a suscité plus d'interrogations (notamment sur ses objectifs et son utilité) et la question la plus fréquemment posée était : « pourquoi avoir choisi l'armée ? ».

Sans se défaire de ses identifiants propres il a fallu, non pas faire oublier notre présence, mais la rendre acceptable pour autrui, par l'explication de nos motivations et de notre intérêt pour cette étude (sans forcer l'utilisation du « jargon » sociologique afin de rompre avec l'image de l'étudiant plongé dans ses livres et peu au courant des réalités) et en associant les personnes rencontrées à notre projet.

2.1 - Présentation du cadre de la recherche

2.1.1 - Le choix du régiment

Nous avons choisi de nous intéresser à l'armée de terre car, comme nous l'avons vu précédemment, elle est la plus affectée par la professionnalisation et ce sont ses hommes et femmes qui, lors des « nouvelles missions », sont directement soumis aux contraintes imposées par les mandats onusiens de maintien de la paix sur les théâtres extérieurs, d'autant plus lorsque ceux-ci servent dans un régiment d'infanterie.

Le 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort, en cours de professionnalisation, semblait approprié pour cette étude. Pendant la période de guerre froide les missions extérieures dont il s'acquittait se circonscrivaient généralement à la présence française dans les DOM TOM⁵⁷ (notamment en Guyane) et il n'y eu jamais d'intervention contre l'Est (son objectif principal était de se préparer à cette éventualité), tandis que les opérations extérieures étaient dévolues aux

⁵⁷ Ce type de mission est appelé « tournante » dans le langage des militaires, et consiste à la garde d'un camp français dans les DOM TOM, finalement c'est la transposition d'une vie de quartier à l'étranger, avec les adaptations nécessitées par le pays.

régiments professionnalisés⁵⁸. Avec la fréquence accrue de l'engagement international en faveur de la paix et la participation de la France à ces missions, il a pu commencer à bâtir une expérience de ce type d'intervention.

En outre, originaire de la région d'implantation du régiment il nous semblait plus aisé de nouer des contacts et d'établir un suivi des différents événements le concernant, qu'il s'agisse de la passation de commandement du Chef de corps ou du départ au Kosovo de plusieurs unités.

2.1.2 - L'accès à la population de référence

L'obtention des autorisations nécessaires à notre enquête fut relativement courte (1 mois) car, ignorant les procédures, la demande avait été adressée directement au Chef de corps alors qu'il fallait en référer à l'EMAT. L'autorisation de procéder à cette étude fut transmise par l'EMAT au régiment et le Chef de corps nous en informa par courrier, proposant de le joindre pour prendre rendez-vous.

Ce premier contact fut l'occasion de présenter plus explicitement la démarche au colonel commandant le régiment et de trouver un accord quant à sa réalisation. Il s'agissait de rencontrer cinq personnes de chaque catégorie hiérarchique (militaire du rang, officier, sous officier, dans une perspective comparative) qui avaient participé à des opérations de maintien de la paix (notamment la plus récente, en 1998) avec l'objectif de diversifier autant que possible cet échantillon (selon le sexe, l'ancienneté, la fonction, la trajectoire professionnelle). Face à cette demande, il a contacté différents commandants d'unité afin qu'ils désignent des personnels pour les entretiens. Les officiers, alors que nous n'avions pas précisé d'autres critères de choix, ont assuré avoir essayer de trouver des individus « *représentatifs et ne tombant pas dans les excès* » pour garantir la validité des résultats de la recherche (selon leur propre interprétation de la représentativité, des excès et de la validité). En outre, il a été convenu que nous restions libre d'interroger d'autres personnes si nous le désirions (possibilité limitée à la fois par la période de réalisation car beaucoup de personnes étaient en permission et par la faiblesse des occasions de rencontres non programmées en raison d'un emploi du temps « chargé »⁵⁹). Ce « contrat d'enquête », qui impliquait également d'informer le chef de corps et les commandants d'unité du bon déroulement de l'étude (conditions de réalisation, accueil) sans restitution des propos tenus, a permis d'avoir accès à une population particulièrement concernée par l'étude.

2.1.3 - Contextualisation de la période de réalisation des entretiens

Les entretiens ont été réalisés au sein des deux quartiers du régiment entre le 1^{er} juillet et le 4 août 1999, durant les heures de travail des personnes rencontrées.

A cette époque, un détachement de contrôle des matériels, qui consiste en l'inspection de tous les matériels du régiment (armement et véhicules), prenait fin et les personnels, après cette période de pression, étaient plutôt fatigués et avaient hâte de prendre leurs congés estivaux. D'ailleurs, une partie des personnels étaient déjà en permission lorsque nous avons commencé l'étude, ce qui limitait les possibilités de choix pour les interviews, mais qui n'a semble-t-il pas été préjudiciable pour la démarche puisque nous avons eu accès aux populations souhaitées.

Il s'avérait particulièrement intéressant que la majorité des personnels rencontrés ait participé à une opération extérieure en Bosnie, dans le cadre de la SFOR⁶⁰, entre le mois de septembre 1998 et le mois de janvier 1999, et devait repartir au Kosovo, au sein de la KFOR⁶¹, au début du mois d'octobre 1999 (le départ fut finalement annoncé officiellement en août pour le mois de septembre). Cette situation entre retour et départ semblait encourager un travail de construction du sens de l'action par les individus mais aussi collectif à l'initiative du

⁵⁸ Légion Etrangère, Troupes de marine et Régiments Parachutistes.

⁵⁹ Voir le « Carnet de route », p. 33.

⁶⁰ Force de stabilisation.

⁶¹ Force d'intervention au Kosovo.

commandement, entre mémoire et anticipation, entre distance et projection, et cette période spécifique où la vie au « quartier » s'affirme comme transitoire par rapport à l'intervention extérieure, propice à une réflexion sur leur profession.

2.1.4 - Présentation des entretiens

Les propos de cinq militaires du rang, cinq sous-officiers et cinq officiers furent recueillis et quatre entretiens complémentaires entrepris: le premier avec un officier de la cellule d'assistance aux familles afin qu'il nous en explique le fonctionnement ; le second avec un militaire du rang très récemment muté afin de vérifier si le discours sur son expérience des OMP se rapprochait de celui des personnels partis avec le régiment; le troisième avec un militaire du rang qui avait participé à de nombreuses OPEX⁶² mais jamais dans le cadre du maintien de la paix ; tandis que le quatrième fut réalisé au mois de juin 1999 avec un officier de l'EMAT⁶³, en raison de ses contributions à l'élaboration de la doctrine, dans son versant référentiel, de l'armée de terre.

La durée des entretiens fut très variable, entre 40 minutes et 3 heures, dictée par la plus ou moins grande propension des personnes à s'exprimer sur les sujets abordés.

A l'exception du premier, qui n'était pas prévu et pour lequel nous ne disposions pas de dictaphone, tous ont pu être enregistrés avec l'autorisation préalable des personnes, qui n'ont jamais émis de résistance (le plus souvent, elles ont accepté avant même que nous ayons eu le temps de leur en expliquer l'exploitation et leur garantir l'anonymat: « *De toute façon je n'ai rien à cacher ! Il n'y a rien de secret !* »), conscientes de l'intérêt d'établir un dialogue spontané, qui ne soit pas entravé par une prise de notes (peu naturelle) et compréhensives sur les facilités de retranscription que cela représentait pour notre travail.

Les entretiens ont été réalisés soit dans le bureau de l'interviewé, ou mis à disposition par un collègue, où nous étions peu dérangés, soit dans les salles d'instruction ou les foyers des compagnies, où par contre la curiosité des autres personnels s'exprimait dans de fréquentes interruptions : souvent, une personne venait ouvrir la porte, faisant mine d'avoir quelque chose à vérifier mais qui semblait surtout animé par le désir de voir ce qu'il se passait à l'intérieur. Situation qui en général faisait sourire mais a pu parfois agacer ou gêner la personne alors en train de s'exprimer.

De plus, à côté de ces entretiens formels, des conversations informelles sur le sujet d'étude ont eu lieu avec les différentes personnes rencontrées lors des moments d'attente, autour d'un café ou au cours du déjeuner, qui, d'abord intriguées par notre présence, furent prolixes en souvenirs sur leurs expériences ou en conseils pour mener à bien notre démarche (après la leur avoir expliquée).

Enfin, les moments d'échanges, qui n'avaient rien à voir avec la recherche, sur la famille, les vacances, le sport, les loisirs, ont permis d'installer des relations plus détendues, entraînant une meilleure acceptation de notre présence et une insertion relative dans la vie quotidienne du régiment.

2.2 - Les outils de la recherche

2.2.1 - La méthode d'enquête

Nous avons choisi de procéder à une recherche qualitative par la réalisation d'entretiens semi-directifs, en regard de nos hypothèses, qui permettent « d'amener la personne interrogée à s'exprimer avec un grand degré de liberté sur les thèmes suggérés par un nombre de questions relativement restreint, afin de laisser le champ ouvert à d'autres réponses que celles que le

⁶² Opération extérieure.

⁶³ Etat Major de l'Armée de Terre.

chercheur aurait pu explicitement prévoir dans son travail de construction »⁶⁴. La consigne⁶⁵ présidant aux entretiens était également assez large afin de lancer les militaires dans l'acte de parole sur soi, avec leurs propres manières de penser, de parler, d'appréhender leur situation de travail et de se représenter le sens de leur engagement aux quartiers et en opération extérieure. La difficulté de ce type de démarche empirique réside dans la construction d'un compromis satisfaisant entre l'engagement de l'enquêteur dans une relation avec les personnes rencontrées, afin de comprendre leurs motifs d'action, et la nécessaire distance qu'il s'agit de préserver pour assurer la validité des résultats obtenus.

En outre, la relation enquêté-enquêteur⁶⁶ telle qu'elle s'est établie a pu être déterminée par le fait que l'entretien avait été imposé par le commandement⁶⁷ et pouvait engendrer des comportements de méfiance quant à l'utilisation des propos (leur restitution éventuelle). Il s'agissait donc d'assurer les interviewés de notre neutralité et de leur garantir la confidentialité ainsi que de situer clairement notre étude dans le cadre de l'université et non dans celui de l'institution militaire.

2.2.2 - La méthode d'analyse

Nous avons choisi de procéder à une exploitation thématique du contenu des entretiens réalisés pour mettre en évidence les représentations et les jugements des interviewés pour les confronter à nos hypothèses, puis à une analyse comparative selon les variables qui se sont avérées discriminantes.

Cette analyse a permis d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses de recherche et surtout de recueillir des connaissances supplémentaires pour saisir les aspects les plus prégnants de l'étude et de la prolonger par la reformulation des questionnements.

2.3 - Présentation des personnes interrogées

Avant d'appréhender les militaires en situation, là où ils se donnent le mieux à découvrir, il est intéressant de mettre en perspective quelques éléments objectifs de la description sociologique et les présentations de soi avancées par les enquêtés.

Les données signalétiques présentées ici informent donc sur le sexe, l'âge, la situation familiale, la formation professionnelle civile, la fonction occupée, l'ancienneté de l'engagement, le parcours et parfois les motivations à l'engagement, car elles apparaissent comme autant de variables susceptibles d'influer sur la façon dont est vécue puis construite la mission de maintien de la paix, ainsi que sur les opérations extérieures auxquelles la personne a participé, afin de montrer les comparaisons possibles.

Pour le repérage des citations, à côté de la lettre de la catégorie hiérarchique d'appartenance (« O » pour les officiers, « M » pour les militaires du rang et « S » pour les sous-officiers) apparaît un numéro, en espérant ne pas entraver la lecture, permettre une familiarisation avec les personnes interrogées et le suivi de leurs propos.

2.3.1 - Les militaires du rang

▪ *M1, compagnie de combat*

⁶⁴ R. Quivy et L. Van Campenhout, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 1988, p. 184.

⁶⁵ « J'aimerais que vous me parliez de votre expérience des opérations extérieures, de ce que cela représente pour vous. Pour commencer, vous pourriez peut-être me raconter l'histoire de votre engagement. ».

⁶⁶ Si notre non-appartenance au milieu militaire était évidente (habillement), nous pensons qu'elle a encore été renforcée par les relations entretenues avec le commandement, car elles n'étaient pas influencées par des rapports hiérarchiques, ce qui dans un certains sens a permis de montrer que nous considérions toutes les personnes de la même façon, sans distinction de grade.

⁶⁷ Cf. A. Blanchet, *Dire et faire dire. L'entretien*, 1997 : « L'interviewé tend à se faire une représentation de l'interviewer relative à celle qu'il a de la personne ayant joué le rôle d'intermédiaire pour la prise de contact. Tout se passe comme si la représentation de l'intermédiaire permettait, un temps, de suppléer à sa méconnaissance de l'interviewer », p. 150.

Agé de 26 ans, il a eu beaucoup de problèmes dans son enfance, son père est décédé et il ne s'entendait pas avec son beau-père. Cependant, depuis qu'il a rencontré sa fiancée, les relations avec sa famille se sont améliorées.

Il possède un baccalauréat en électronique et après un échec en première année de DUT en communication et réseaux, à 21 ans, il devance son appel au service national, ce qui est également l'occasion de partir de chez lui. C'est en Allemagne qu'il l'effectue, et la première impression qu'il a durant les classes est plutôt mitigée : « *c'est tous des fous, jamais je ne m'engagerai* » ! Puis une formation par spécialité débute. Intéressé, il signe un contrat VSL (Volontaire Service Long : 2 ans) et accède au grade de sergent (sous-officier) en passant différents examens. Il participe à une OMP en ex-Yougoslavie sous mandat onusien, dans le cadre de la FORPRONU, de juin à octobre 1995.

A l'issue de son service, il retourne à la vie civile au mois de novembre 1995, cherche du travail en région parisienne (sa région d'origine). Six mois plus tard, il trouve un emploi d'agent de surveillance qui ne l'intéresse pas. Durant cette période, il garde des contacts avec certains officiers de son ancien régiment et décide de s'engager.

En novembre 1996, il est incorporé en tant qu'EVAT (Engagé Volontaire de l'Armée de Terre) au régiment, dans une compagnie de combat. Il est à nouveau militaire du rang et occupe des fonctions diverses (radio-tireur, chef de groupe). Il part en Guyane en 1997 pour une « tournante » et en 1998 en Bosnie dans le cadre de la SFOR, commandée par l'OTAN.

▪ ***M2, compagnie de combat***

Agé de 22 ans, célibataire, originaire de Chaumont, son père est agriculteur. Après avoir raté son bac, il commence à travailler dans une forge, cet emploi ne lui convient pas. A 20 ans, il décide de s'engager sous un contrat EVI (Engagé volontaire Initial, c'est-à-dire sans être passé par le service national) car depuis longtemps il y pensait, surtout *pour «la discipline et visiter les pays alentours, se promener* ». D'ailleurs à 17 ans il avait effectué une préparation militaire parachutiste qui n'a pas pu être concrétisée en raison de problèmes de santé. Affecté dans une compagnie de combat dès son arrivée, il participe, en 1998, à sa première opération extérieure, en Bosnie.

▪ ***M3, compagnie de combat, personnel administratif***

Agée de 22 ans, originaire de Tours, son grand-père et son oncle sont militaires, son père est décédé. Son ami sert dans la même compagnie.

En 1997, après l'obtention du bac, elle commence une première année de BTS secrétariat en alternance mais ne s'entend pas avec son patron et cherche alors un emploi. A l'ANPE, elle répond à une annonce de l'armée. Après un premier rendez-vous avec un recruteur qui lui explique les difficultés que peut rencontrer une femme dans l'armée (milieu masculin, épreuves physiques et sportives), elle maintient sa candidature. Lors de l'entretien avec le formateur, qui lui demande quelles sont ses motivations à l'engagement, elle répond qu'elle est issue d'une famille de militaires et « *ensuite défendre son pays, c'est quelque chose qu'on ne peut pas vivre tous les jours et tout le monde ne peut pas y aller. Et puis j'étais un peu curieuse de voir la vie militaire* ». Retenue, elle signe pour un engagement de cinq ans (EVI) et choisit le régiment où elle est incorporée au début de l'année 1998. Après ses classes en contingent féminin, elle est affectée dans une compagnie de combat en tant que secrétaire. En 1998, elle participe à l'opération en Bosnie.

▪ ***M4, compagnie de combat***

Agé de 22 ans, célibataire. Il possède un CAP sanitaire et un CAP thermique et commence à travailler avec son père mais ne s'entend pas avec lui. A 20 ans, comme il souhaite s'engager « *depuis tout petit* », il devance son appel « *pour voir ce qu'est l'armée* » et signe successivement après le service de 10 mois, deux VSL, l'un de 6 mois, l'autre de 8 mois, qu'il effectue au sein du régiment, en compagnie de combat. C'est pour lui l'occasion de partir en Guyane en 1997, puis en Bosnie en 1998. Il voulait signer un engagement dès la fin de son service national mais il n'y avait plus de

place. Il a eu un jour de retour dans la vie civile et son engagement définitif a eu lieu au début de l'année 1999.

▪ **M5, compagnie de combat, mécanicienne**

Agée de 21 ans, son ami appartient à la même compagnie. Elle possède une formation d'aide soignante et a commencé à travailler dans une maison de retraite. Dans le civil, elle était également pompier volontaire. Elle s'engage pour cinq ans en 1998, par l'intermédiaire d'un CIRAT, pour être auxiliaire sanitaire mais s'est aperçue que : « *ce n'était pas fait pour moi, ce n'est pas le même fonctionnement que dans le civil, ça ne m'a pas trop plus, donc j'ai demandé à venir en compagnie de combat, entre temps je suis passée dans les bureaux, à la chancellerie, après j'ai travaillé aux services techniques, les chars, les véhicules à roues* », poste qu'elle a conservé.

▪ **M6, compagnie de commandement et logistique, Président des EVAT**

Agé de 27 ans, il est marié et a un enfant. Son père est retraité de gendarmerie et les trois frères de son père sont ou étaient également militaires (gendarmerie, armée de l'air, troupes de marine de l'armée de terre).

En 1990, il s'engage en tant qu'EVI pour trois ans dans un régiment professionnel parachutiste : « *L'histoire est un peu bizarre... J'aimais bien l'armée dans un sens, et en fait c'est sur un pari avec un copain, on s'est dit « on s'engage », on a fait nos trois jours, mais lui a été réformé, pas moi. Donc comme j'avais 17 ans et demi, pour ne pas passer pour un idiot face à mon père, j'ai maintenu l'engagement et puis je suis rentré à C. . Mais c'était sur un pari... Et puis moi, pour ne pas passer pour un idiot, j'ai dit « je reste ». Et en fait, je suis bien où je suis. La parachutiste coloniale, c'est moi qui l'ai choisie, quitte à s'engager autant s'engager quelque part où on peut voir du pays déjà, et puis les paras c'est toujours une image... ».*

Il signe par la suite plusieurs contrats de durées variées et est affecté (à sa demande car sa limite de service dans les troupes de marine est achevée) au régiment en 1997, dans une compagnie de combat puis dans une compagnie d'instruction pour les EVAT. Il n'a jamais participé à des OMP, mais a eu beaucoup d'expériences d'OPEX ou de séjours longs : au Gabon, au Tchad, à Djibouti et en République Centrafricaine.

2.3.2 - Les sous-officiers

▪ **S1, compagnie de commandement et logistique, adjudant d'unité**

Agé de 43 ans, il est marié et a un fils (qui vient de s'engager dans l'armée de terre), plusieurs membres de sa famille sont militaires.

Il s'est engagé en 1975, à l'âge de 18 ans, « *sur un coup de tête* », a fait l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active à Saint Maixent (ENSOA). Affecté en Allemagne, puis à V. , il est au régiment depuis 1993, dans la même compagnie, où il a occupé des postes différents. Il définit sa fonction actuelle comme « *soutenir les hommes qui soutiennent* ».

Il a participé à une « *tournante* » en 1984 en Nouvelle Calédonie, est parti deux fois en ex-Yougoslavie avec le régiment : en 1996 (IFOR), où il avait en charge la vie courante de l'Etat-major et en 1998 (SFOR) où il occupait la même fonction pour sa compagnie.

▪ **S2, compagnie de logistique, personnel administratif (Chancellerie)**

Agée de 32 ans, elle est mariée (son mari est dans la restauration) et a une fille.

Elle dit avoir été toujours attirée par le métier des armes, que ce soit la gendarmerie ou l'armée de terre. Aussi, en 1986, après un BEP sténodactylo, elle décide d'effectuer le service national, puis signe un VSL et s'engage 2 jours après car on lui propose une place de conducteur en Etat-major. Par la suite, elle est affectée dans un bureau de garnison où son travail est essentiellement administratif, « *de toute façon, à l'époque, les filles étaient cantonnées dans des bureaux, quand j'ai su que j'étais cantonnée dans un bureau, j'ai fait la tête, parce que me voir enfermée pendant une journée entre quatre murs, j'ai du mal... et puis au fil du temps, on se dit qu'on est bien quand même* » En 1991, elle passe des examens et

accède au statut de sous-officier. En 1997 elle est mutée au régiment, première affectation en corps de troupe, ce qui lui permet de participer à une opération extérieure en Bosnie en 1998.

▪ **S3, compagnie de logistique, personnel administratif**

Agé de 30 ans, il est marié et fils d'officier.

Même s'il voulait s'engager, il commence des études en sciences économiques « *pour vivre un peu avant* » et effectue une préparation militaire parachutiste pour reculer son appel. A 24 ans, il s'engage en tant qu'EVI et passe par l'ENSOA. A l'issue de sa formation, il est affecté au régiment. En 1995, il part en ex-Yougoslavie en tant qu'«inséré» (détaché de son régiment) en Etat-major (travail administratif). « *Je suis rentré à l'armée en tant qu'administratif pur, je ne vais pas dire que ça ne m'intéresse pas, mais ce que je recherche c'est le commandement, c'est pour ça que j'ai voulu aller en école d'officier et que je réessaie encore. Moi, c'est commander.* »

▪ **S4, compagnie de logistique, mécanicien**

Agé de 37 ans, il est marié et a un fils. Il a « *deux oncles et cinq cousins dans la Marine, plus encore quelques gendarmes* » dans sa famille.

Il s'est engagé il y a 19 ans, après son service national (EVU), parce qu'il voulait « *tester un petit peu la chose, ne pas se lancer dans l'inconnu pendant cinq ans* ». A l'origine il avait une « *forte attirance pour le métier militaire et le désir d'être marin* », mais il n'a pas eu l'occasion de s'engager dans la Marine. Il choisit alors l'armée de terre. Après avoir été affecté à L. puis en Allemagne (où il participait à des « *tournantes* » à Berlin), régiments qui ont été dissous, il intègre le régiment en 1991 et participe à deux opérations à deux OMP en ex-Yougoslavie, en 1995 (casque bleu, FORPRONU) et en 1998 (SFOR).

Il possède un bac technologique et ses compétences professionnelles civiles ont été transférées dans l'enceinte militaire. Il est chef de l'atelier de maintenance des véhicules blindés et ? avec les chefs d'équipes, il « *entretient les AMX10 [chars de combat] et les VAB [véhicules avant blindés] de manière à ce qu'ils soient opérationnels pour partir au combat s'il y en avait besoin* ».

▪ **S5, infirmerie, infirmier major**

Agé de 45 ans, célibataire.

Il s'est engagé en 1972, dans un régiment parachutiste : « *je ne savais pas ce que je faisais, parce que j'avais un copain qui avait fait une préparation militaire parachutiste, il avait fait 4 sauts en parachute, j'ai voulu essayer et j'ai été convoqué pour faire mes fameux trois jours à Mâcon. Ils m'ont demandé si je voulais m'engager, je leur ai dit oui, mais que je voulais partir outre-mer, et ils m'ont dit : « pas de problème ! ». Alors je me suis engagé* ». Il sert dans de nombreux régiments parachutistes en tant qu'infirmier. Son expérience des OPEX est trop importante pour être détaillée ici. Nous pouvons la résumer comme suit : une « *tournante* » en Nouvelle Calédonie (« *c'est la vie de caserne mais sous les cocotiers, avec les manœuvres locales* »), deux à l'île de la Réunion, une OMP de 7 mois au Liban (« *où là on était en zone de défense à la frontière israélienne, pas un séjour très agréable, il y a eu une soixantaine de militaires tués durant tout le mandat ONU* »), puis au Tchad (« *où on ne traitait que des blessés de guerre, mais Tchadiens, parce que la France n'avait pas le droit d'intervenir au-delà du 16^{ème} parallèle* »), ensuite un séjour long de deux ans en Guadeloupe (dans une division du service national). Il est à nouveau envoyé en mission au Tchad, suit une OPEX en Centre Afrique (« *c'était l'opération Barracuda, pour destituer l'empereur Bocassa qui avait une méthode politique assez radicale face à ses opposants* »), puis il effectue un séjour long à Tahiti, suivi d'un passage de 4 ans à Toulouse en tant qu'infirmier major d'une antenne chirurgicale parachutiste. Il part 6 mois au Vietnam et à son retour passe 3 ans à Bangui comme infirmier major de la garde présidentielle du général en place. En 1994, il est muté au régiment avec lequel il a participé à trois opérations en ex-Yougoslavie (en 1994, 1995 et 1998, sous la FORPRONU, l'IFOR et la SFOR). Comme il le dit lui-même, il a « *connu différents types de mandats, différents types de missions et travaillé avec différentes personnes* ».

2.3.3 - Les officiers

▪ **O1, poste de commandement**

Agé de 45 ans, il est marié et a trois enfants.

Il s'engage en 1972, en intégrant Saint Cyr (auparavant, il avait poursuivi ses classes préparatoires dans un lycée militaire) et à l'issue choisit l'Infanterie. Après une première affectation de 4 ans en Allemagne, il s'occupe de l'instruction au collège interarmes de Coëtquidan. En 1984, il est affecté au régiment en tant que commandant d'unité. Par la suite, il est stagiaire à l'Ecole Supérieure Scientifique et Technique puis à l'Ecole Supérieure de Guerre. Enfin, après deux affectations, il est arrivé au régiment en 1997 et a, dans ce cadre, participé à l'opération extérieure en Bosnie en 1998.

▪ **O2, compagnie de combat, commandant d'unité**

Agé de 31 ans, il est marié et a deux enfants.

Après une licence en droit, il s'est engagé en 1989 à l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr. Il a participé à deux opérations de maintien de la paix, l'une en 1994 sous casque bleu avec le régiment d'infanterie où il servait alors, et en 1998 (SFOR) avec le régiment.

▪ **O3, compagnie de combat, chef de section**

Agé de 36 ans, il est marié et a trois enfants

Après deux ans d'études en faculté de sciences économiques à Strasbourg, il effectue son service national, passe les examens pour être sous-officier et signe un VSL. A l'issue, il s'engage, en tant que sous-officier (ce qui n'est plus difficilement possible aujourd'hui : le grade de sous-officier lorsqu'on est appelé n'est pas toujours maintenu en cas d'engagement). Après une affectation dans un régiment d'infanterie entre 1986 et 1994, où il participe à un OPEX en ex-Yougoslavie dans le cadre de la FORPRONU (1993), il prépare le concours des OAEA (officier d'active en école d'arme) qu'il réussit et suit une année à l'Ecole d'application de l'Infanterie à Montpellier. En 1997, il est affecté a régiment et participe à une opération extérieure en Bosnie en 1998.

▪ **O4, compagnie blindée mécanisée, chef de section**

Agé de 26 ans, il est fiancé à une fille d'officier.

Après avoir obtenu son baccalauréat dans un lycée civil, il suit une préparation militaire de deux ans (Saint Cyr l'école) puis passe 3 années à Saint Cyr (Coëtquidan) et achève sa formation à l'Ecole d'application de l'Infanterie à Montpellier (1an).

Il voulait entrer dans la « *carrière des armes* » depuis très jeune, notamment par tradition familiale (son père n'est pas militaire mais a servi en tant que lieutenant parachutiste en Algérie et tous ces « *ancêtres* » sont militaires) et n'envisageait que Saint Cyr.

Affecté au régiment en 1997, c'est selon lui la découverte du régiment et de la réalité du métier, car l'enseignement en école militaire demeure très théorique et académique (idée d'une image à défendre qui nécessite un niveau intellectuel élevé). Il définit cette première expérience comme une « *année de tâtonnements lors de laquelle l'entrée en matière n'est pas évidente et où il faut faire preuve d'humilité car on se rend compte qu'on a beaucoup à apprendre* ». En 1998, il participe pour la première fois à une opération extérieure, en Bosnie.

▪ **O5, infirmerie, médecin chef**

Agée de 26 ans, mariée à un médecin militaire servant dans l'armée de l'air, elle a une fille. Elle a suivi le cursus du service de santé des armées et se définit en disant quelle à « *la bougeotte* », « *envie de voir du nouveau, besoin d'un peu d'adrénaline* » et qu' « *en plus, (elle) aime la médecine* ».

▪ **Officier de l'EMAT, « officier doctrine »**

Rencontré le 1^{er} juin 1999 dans son bureau à l'EMAT. Nous l'avions contacté en raison de sa participation à l'élaboration de nombreux documents de doctrine⁶⁸ concernant les « nouvelles missions » et la professionnalisation de l'armée de terre que nous avons pu consulter.

De plus son expérience du terrain (il a appartenu aux Troupes de marine), notamment des opérations de maintien de la paix (il a significativement été envoyé en ex-Yougoslavie juste après la « crise des otages » en 1995), ses interventions dans les camps de cohésion qui précèdent les OPEX (pour expliquer la situation politique et historique du conflit yougoslave), comme son rôle au sein de l'institution, nous sont apparus comme autant d'éléments autorisant cette fonction de « régulateur du sens »⁶⁹.

⁶⁸ Définie comme « l'énoncé de principes, constructions normatives ou discursives, censés fonder des modèles régularisés d'orientation et d'organisation de l'action pour les différents secteurs des forces armées (...) qu'il s'agisse des procédures d'application ou de gestion de la violence légitime », notamment la dimension de son « troisième réseau sémantique (qui) place le mot *doctrine* au centre d'un procès d'offres et de demandes de valeurs et de normes, relatives à la pratique professionnelle. Il s'agit alors de définir les principes généraux relatifs aux composantes de l'*habitus* militaire. », par G. Péries, « Rôles d'institution et sens du mot *doctrine* dans le discours militaire », *Champs de mars*, 1^{er} semestre 1998, p.16 et 21.

⁶⁹ En référence à P. Braud : « par régulateur de sens, on entend les acteurs sociaux perçus comme suffisamment « autorisés » pour prétendre intervenir efficacement dans les luttes idéologiques visant à imposer des interprétations légitimes », in *L'émotion en politique*, 1995, p. 101.

CHAPITRE 3 - CARACTERISATION DE L'IDENTITE MILITAIRE A TRAVERS LA NOTION DE MILITARITE

Les travaux sociologiques sur l'armée se consacrent généralement à l'étude de l'hypothèse d'une convergence entre le modèle organisationnel de l'armée professionnalisée et celui des autres administrations publiques, voire des grandes entreprises du secteur privé⁷⁰, ou au contraire de sa divergence, fondée sur la spécificité de sa mission guerrière et des statuts et valeurs qui en découlent⁷¹. Notre propos n'est pas ici de rentrer dans ce débat qui oppose ou rapproche l'armée et la société civile, mais plutôt de nous intéresser aux éléments et stratégies de différenciation de l'institution et de ses hommes et femmes.

Introduction : Le choix d'une appartenance

Selon Erving Goffman, l'organisation de l'armée⁷² la rapproche d'une « institution totale »⁷³, c'est-à-dire un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. Elle prive de certaines libertés, crée des obligations et surtout utilise un certain nombre de techniques de mortification, afin que l'individu entrant dans l'institution se défasse de ses appartenances antérieures⁷⁴.

Mais cette nouvelle appartenance répond à une demande : l'adhésion professionnelle à l'institution militaire est volontaire. Ses membres, par leur engagement, consentent aux aspects de la vie militaire, du moins tels qu'ils se les représentent⁷⁵. Ainsi, par un processus de socialisation anticipatrice⁷⁶ envers le groupe de référence militaire, ils sont en quelque sorte convertis à l'institution avant d'y entrer et celle-ci n'aura plus qu'à achever son travail de socialisation et d'incorporation.

⁷⁰ Sur le thème de la banalisation de l'institution militaire face aux pressions du marché du travail en tant qu'elle doit se transformer en vue du recrutement, on peut voir C.C Moskos, F. Wood (dir.), *The Military : More Than Just a Job ?*, Washington/ New York, Pergamon-Brassey's, 1988, ou encore les confirmations de cette hypothèse de la progression du modèle « industriel » dans les armées professionnelles par D. R Segal, « Measuring the Institutional/Occupational Change Thesis », *Armed Forces and Society*, vol. 12, n°3, Spring 1986.

⁷¹ On peut consulter P. Dabezies, « La spécificité militaire : esquisse d'un approche globale de l'armée », Paris, *Arès*, 1980, sur les spécificités institutionnelles de l'armée française.

⁷² E. Goffman, *Asiles*, Paris, Minuit, 1968. Ainsi, dans les cinq groupes d'institutions totalitaires qu'il propose, il classe l'institution militaire parmi celles « qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considération utilitaires : casernes, navires, camps de travail, forts coloniaux... », p. 46.

⁷³ Une des caractéristiques essentielles de ces institutions totales est que contrairement à la caractéristique des sociétés modernes qui veut que « l'individu dorme, se distraie et travaille en des endroits différents, avec des partenaires différents, sous des autorités différentes », elles « brisent les frontières qui séparent ordinairement ces trois champs d'activité », E. Goffman, *Ibid.*, p. 47.

⁷⁴ Le travail sur les corps lors des cérémonies d'admission consiste le plus souvent en privations, voire en humiliations : l'uniforme et la coupe de cheveux réglementée dépouille le nouvel entrant des objets et des signes de ses appartenances antérieures et lui impose ceux de sa nouvelle appartenance. L'entrée dans l'armée est d'ailleurs significativement nommée « incorporation ». Sur le « dressage des corps », on peut voir M. Foucault, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

⁷⁵ La non adéquation des représentations avec la réalité, en tant que chacun fonde des projets professionnels particuliers dans la profession militaire, peut entraîner la sortie de l'institution.

⁷⁶ En référence à la théorie de R.K. Merton présentée dans le chapitre 1 de cette partie.

Aussi, dans une démarche qui ne se prétend pas exhaustive mais cherche à mettre en relief les traits particuliers imposés par la profession militaire et les processus de construction identitaire qu'ils engendrent, l'exploitation de la notion de « militarité » élaborée par Marie-Anne Paveau et définie comme « l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés au statut militaire »⁷⁷ est apparue éclairante. Ces éléments et stratégies manifestes de différenciation à l'égard de la société civile nous conduisent d'ailleurs à avancer l'hypothèse que cette forme d'affirmation identitaire serait commune à toutes les identités communautaires repérables au sein de l'institution militaire et en quelque sorte les transcenderait.

3.1 – Entre passage et carrière dans l'institution : un modèle diachronique de trajectoire professionnelle

3.1.1 – Vocation versus précarité

En général, on caractérise la profession militaire à l'image de celles de la fonction publique par la sécurité et la stabilité qu'elles offrent. Pourtant, si l'on regarde de plus près les possibilités de carrière réellement proposées par l'Armée de terre, il semble que les conclusions doivent être plus contrastées.

On peut effectivement parler de carrière pour les officiers, en tant qu'elle suppose durée et mobilité, mais en tenant compte du fait que seule une minorité issue des grandes écoles militaires peut espérer parcourir la totalité de la hiérarchie (c'est-à-dire réussir à atteindre les grades supérieurs de l'encadrement et du commandement). Leur trajectoire sociale et professionnelle se traduit alors en termes de vocation :

« A mon avis, il faut différencier le métier militaire du milieu civil, c'est deux choses complètement différentes. Le métier militaire, c'est une vocation, surtout au niveau des officiers. », O4.

La carrière militaire pour les catégories les plus nombreuses et les moins élevées dans la hiérarchie est quant à elle caractérisée par la brièveté. En effet, dans la trajectoire professionnelle et sociale du militaire du rang engagé et du sous-officier, la séquence militaire de la vie active est le plus souvent plus courte que la nécessaire seconde carrière civile⁷⁸, prenant parfois fin avant même l'obtention du droit à la retraite⁷⁹. Le personnel non officier ne peut accéder à cette profession que par la voie d'un contrat à durée déterminée dont le renouvellement n'est pas assuré, ce qui fait d'ailleurs conclure à Hubert Jean-Pierre Thomas qu'ils se trouvent dans une « situation précaire et révocable »⁸⁰. De nombreux militaires quittent l'armée avant l'issue du « passage » qui leur est proposé, le plus souvent après le deuxième ou le troisième contrat, qu'ils y soient obligés ou qu'ils préfèrent entamer au plus vite leur reconversion.

« Il y a toujours le jeune qui est là pour la « gamelle », qui a vu l'aspect pécuniaire de la chose : qu'il avait un lit, le couvert midi et soir, et qu'il était payé à la fin du mois. Ces gens-là, il y en aura toujours. Mais eux, généralement, ils ne restent pas, parce qu'on les détecte vite et on les fait partir, ou ils partent

⁷⁷ M. A. Paveau, « Paroles de militaires : les libres réflexions sur la défense dans la revue Armées d'aujourd'hui, 1986-1996 », *Mots. Les langages du politique*, n°51, juin 1997, pp. 58-74, cité par A. Thiéblemont, « Le fait culturel militaire : premiers repérages », in A. Thiéblemont, *Ibid.*, p. 17.

⁷⁸ Voir l'encadré n°1, « Le modèle diachronique de la trajectoire professionnelle parcourue par l'acteur dans sa traversée des institutions civiles et militaire », présentant le cas général du type de trajectoire professionnelle en termes de séquences, pour un individu ayant choisi de s'engager dans l'armée de terre en tant que militaire du rang ou sous-officier.

⁷⁹ La carrière, limitée à 15 ans de service, donne droit à une *retraite proportionnelle à jouissance immédiate*, et les différents contrats qui la composent sont de durées variables (1 ans, 2 ans, 5 ans...). H. J.-P. Thomas, *L'Armée professionnelle. Essai de diagnostic sociologique*, 1996, p. 14.

⁸⁰ H. J.-P. Thomas, *L'Armée professionnelle. Essai de diagnostic sociologique*, 1996, p. 14.

d'eux-mêmes parce que c'est trop dur, ils se rendent compte qu'ils se sont trompés. Et puis, il y a ceux qui sont là parce qu'ils ont la vocation, la vocation d'être militaire.

- Et comment ça se passe pour quelqu'un qui est juste là pour la « gamelle » ?

- On l'emmènera à terme, à terme de son contrat, on ne le virera pas avant, sauf en cas de faute professionnelle grave. Mais, à la fin de son contrat, il ne sera pas réengagé, pour inaptitude à l'emploi, ou autre, c'est-à-dire que nous, on se réserve le droit de le garder ou de ne pas le garder, ce qui est normal : on ne va pas garder des brebis galeuses pendant 15 ans !», M6.

« Bon, c'est vrai que là, en compagnie de combat, je connais beaucoup de choses, j'ai certainement d'autres choses à apprendre, mais pour moi, pour ma future vie civile c'est en train de me bloquer, il me faudrait plutôt une spécialité, donc l'année prochaine je demanderai certainement à changer. Si je demande à changer, ce n'est pas que je n'aime plus la compagnie de combat, mais c'est parce que j'ai envie de connaître autre chose, et là je suis en train de ralentir le rythme... je vais certainement partir comme tourelliste, pour réparer les tourelles. », M1.

Cette précarité est relativement contrebalancée par le recrutement indirect, sanctionné par des examens dans des délais imposés, qui permet aux militaires du rang et sous-officiers d'accéder au grade de sous-officier pour les premiers et au grade d'officier pour les seconds. Ainsi, la plus grande partie du corps des officiers est issue du corps des sous-officiers (ce qui est une particularité française). Cependant, « la proportion des officiers issus du recrutement direct (grandes écoles) [environ 20%] est supérieure parmi les officiers en activité à celle que l'on enregistre au moment du recrutement. Accédant plus tardivement à l'épaulette et plafonnant dans les grades moins élevés, les officiers du recrutement semi-direct et surtout leurs camarades issus du rang ont en effet une espérance de durée de service comme officier nettement plus brève »⁸¹. En outre, il existe pour les sous-officiers une possibilité d'extension de leur carrière depuis la création du *corps des majors*⁸², intermédiaire entre le corps des sous-officiers et celui des officiers, qui est ouvert par la voie du concours ou de la désignation selon leurs notations, des adjudants ou adjudants-chefs. Dans ce cas, la référence à la « vocation » est beaucoup moins affirmée, voire refusée :

« C'est un métier, il faut arrêter de dire que c'est une vocation, qu'on ne regarde pas combien d'argent on gagne en OPEX. Non, c'est un métier, parce que ce ne serait pas raisonnable de dire le contraire, parce qu'on a une famille, on a une vie à l'extérieur, ou alors on serait célibataire et on ne ferait que ça. On a une famille, il faut la faire vivre, on espère la faire vivre le mieux possible, on veut que les enfants fassent des études, donc forcément on a besoin d'argent. On est comme tout le monde, on vit dans une société de consommation. C'est pour ça que j'avais envie de dire qu'on ne pense pas en permanence à des valeurs à défendre, etc., et qu'avant tout on fait un métier. Maintenant c'est vrai qu'on va peut-être avoir un comportement différent d'autres gens, parce qu'on est attaché à la rigueur, à la discipline, je ne sais pas si pour autant on respecte plus les feux rouges que les autres mais... ! Je crois quand même que si, ça doit nous marquer quelque part quand même ! », O3.

Aussi, malgré les possibilités offertes de mobilité et de durée, pour de nombreux militaires professionnels non officiers, il paraît plus juste de parler d'un passage dans l'armée, qui s'inscrit

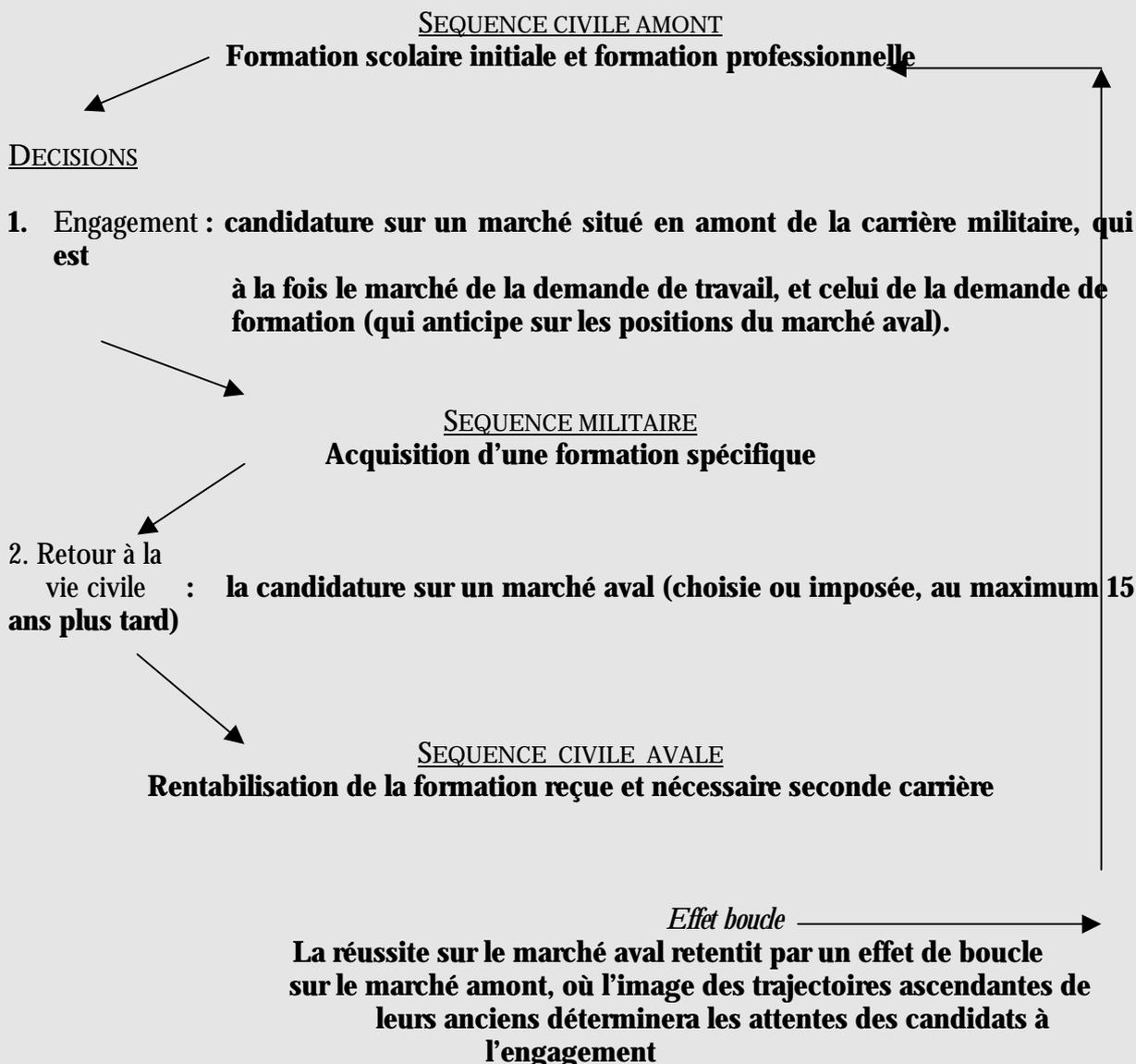
⁸¹ H. J.-P. Thomas, « Fonction militaire et système d'hommes » : système organisationnel et système opérationnel », in Boëne (B.) (dir.), *La spécificité militaire*, 1991, p. 242 J. Thouvenin, *Passé scolaire et filières d'engagement dans l'armée de terre : contribution à la connaissance de la ressource en personnel non officier*, 1980.

⁸² Lors de la *Réforme des carrières des personnels sous-officiers de l'armée de terre* de 1974.

dans une trajectoire professionnelle où la vie active civile occupe une place prégnante, plutôt que de carrière⁸³.

Encadré n°1 : Le modèle diachronique de la trajectoire professionnelle parcourue par l'acteur dans sa traversée des institutions civile et militaire

Source : J. Thouvenin, *Passé scolaire et filières d'engagement dans l'armée de terre : contribution à la connaissance de la ressource en personnel non officier*, 1980



⁸³ Pour mieux comprendre ce type de parcours professionnel, nous proposons un schéma construit à partir des analyses de J. Thouvenin sur le recrutement et la reconversion des EVAT et sous-officiers, in J. Thouvenin, *Passé scolaire et filières d'engagement dans l'armée de terre : contribution à la connaissance de la ressource en personnel non officier*, 1980.

3.1.2 – Les implications des projets professionnels sur la construction identitaire

Le parcours professionnel, dans sa version diachronique, proposé par l'armée, entraîne des logiques d'action différentes au sein de l'institution. En référence à la typologie de Hubert Jean-Pierre Thomas⁸⁴ construite à partir de la définition du « projet » comme une « action orientée conformément à des valeurs, dans un contexte historique donné », et à son utilisation du concept de « projet de mobilité » pour rendre compte des décisions successives prises par l'acteur en parcourant la trajectoire (décision de s'engager et de franchir les seuils de la carrière ; orientation et décision de quitter le service pour entrer dans la vie civile), il semble que deux profils généraux se dessinent.

Le premier tendrait à l'instrumentalisation plus ou moins rationnelle en finalité de la profession militaire, selon que le projet appartient au type « industriel » (recherche d'une qualification professionnelle transférable dans le milieu civil qui intègre l'idée de passage dans l'armée) ou au type « instable » (motivé par l'idée de la sécurité de l'emploi, mais contredit pas les possibilités effectives) et serait caractérisé par une très faible intériorisation des valeurs militaires, voire à leur contestation, et au maintien de l'identité sociale antérieure.

Le second, au contraire, s'orienterait vers un investissement important dans la séquence militaire. A l'œuvre dans le projet de type « institutionnel » (qui vise une carrière longue et est marqué par l'identification à l'institution) ainsi que dans le projet de type « communautaire » (la communauté de référence est alors plus restreinte, la solidarité apparaît comme une valeur essentielle). Il se caractériserait par le choix de spécialités difficilement transférables sur le marché aval civil et une forte intériorisation des valeurs militaires, impliquant des définitions de soi centrées sur l'identité de militaire :

« Je pars du principe que si j'avais voulu être dans un bureau, je serais restée dans le civil. Au départ, j'étais au bureau, mais j'en étais malade. J'en étais malade parce que ça ne bougeait pas, je ne dis pas que le métier - comptable - ne me plaisait pas, mais moi, je ne suis pas une fille à rester au bureau. Moi, en m'engageant, je voulais faire du terrain, c'était pour faire comme les hommes : crapahuter, patauger dans la merde, des fois on rampe... enfin, moi j'aime ça ! Maintenant je bouge, je vois du terrain, je vois de tout ! », M5.

« Moi, quand je suis arrivé ici, j'étais appelé, ils essaient de mettre les mecs dans une spécialité qu'ils connaissent. Moi, je n'ai pas voulu, je voulais un truc qui bouge, envie de voir autre chose », M4.

Cette coexistence de différents types de projets au sein de l'armée et de la formation d'identités différentes, qui s'attachent soit à se différencier de la société civile (tendance particulièrement affirmée chez les combattants), soit à maintenir une différenciation à l'égard de la société militaire, peut engendrer des tentatives de délimitation des frontières du groupe à l'intérieur de l'institution militaire :

« Et puis, vis-à-vis des mecs, même des cadres, de tout le monde, je ne pense pas que tout le monde soit à fond dans le métier. Ils sont plus là pour le pognon, ils ne sont pas dans le travail. Ils sont là parce qu'ils n'avaient rien à faire dans le civil, ils sont juste là pour ça, c'est dommage. Mais vu que la professionnalisation arrive, c'est pas plus mal, parce qu'on va virer les mauvais et garder les bons. », M4.

« Ca demande un engagement de la personne, il faut qu'on s'engage totalement dans le métier. Il faut s'investir totalement et dans d'autres métiers on ne s'investit pas autant. Et peut-être qu'il y en a certains qui ne le voient pas comme ça et qui en prennent conscience trop tard, et actuellement on a des petits problèmes avec ça, ils ne veulent plus continuer, ils ne veulent plus rien faire, ils se sont trompés de branche (...) D'autres prennent conscience qu'être militaire c'est un travail, tandis que certains viennent à l'armée

⁸⁴ H. J.-P. Thomas, « Fonction militaire et système d'hommes », in B. Boëne, *La spécificité militaire*, 1991, p. 245-247.

pour gagner leurs six mille balles par mois. Il y a deux parties en fait, ceux qui l'affichent : « moi, je suis venu à l'armée parce je n'avais rien dans le civil, je viens gagner mon argent ! », et il y en a d'autres qui le cachent. Mais avec ces personnes-là, on commence à avoir des problèmes : ils ne veulent plus rien faire au niveau travail, ils ont des problèmes de discipline... » M1.

3.1.3 – La valorisation du désintéressement

Dans ce rejet de la motivation pécuniaire pour la décision d'engagement, on retrouve un aspect prégnant de la vocation, qui trouve ses fondements ailleurs :

« Moi, je vois le salaire que je me fais, 6800 francs, et bien je sais que dans le civil je me ferais beaucoup plus pour toutes les heures. Donc déjà, il ne faut pas voir notre métier pour l'argent, sinon on aurait tout faux (...). Moi, je pense qu'on est sous-payés, mais il ne faut pas trop se plaindre non plus, on a un métier qui est passionnant, moi je pense qu'il est passionnant. », M1.

En effet, le « désintéressement » (qui ne signifie pas qu'on refuse de gagner de l'argent mais qu'on accepte une rémunération estimée peu élevée) est une notion centrale dans l'armée mais aussi dans le service public (comme dans le domaine de la santé publique ou du travail social). Il s'affirme également dans la mise en place d'un système de rétributions symboliques ou « revenus psychiques »⁸⁵ qui tend à imposer l'adhésion des membres aux valeurs propres à l'institution au détriment d'autres, attribuées à la société civile :

« Là, je suis garde drapeau en ce moment, c'est un honneur ça, je suis content, je suis heureux de le faire. C'est des récompenses, c'est personnel, c'est une récompense vis-à-vis du boulot qu'on a fait.

- Qu'est-ce que c'est « garde drapeau » ?

- Le drapeau du 35 est dans le bureau du colonel et pendant la guerre, ce sont tous les mecs les plus grands, les plus forts qui gardaient le drapeau. Il y avait un mec qui portait le drapeau et les mecs qui étaient autour. Et nous, quand on défile, on présente le drapeau au chef de corps, et après on retourne dans les rangs... On a les gants blancs, les lacets blancs, le ceinturon blanc. Ça dure deux mois. Pendant deux mois on est garde drapeau et après on passe le relais à une autre compagnie.

- Et qu'est-ce que ça représente pour vous ?

- Quand ils m'ont mis là, c'est une récompense en fait, ils ne mettent pas n'importe qui. C'est le capitaine qui décide, ce sont les cadres qui choisissent. On est fier, sachant l'histoire qu'il y avait avant, de garder le drapeau. C'est des sortes de récompense, on bosse toujours, mais c'est personnel, c'est pas sur le papier. Disons qu'on est la vitrine de la compagnie, donc ils ne vont pas mettre un mec qui s'en fout. On représente la compagnie, il ne faut pas mettre n'importe qui. », M4.

3.2 – Servir la nation

3.2.1 - Service de la nation et vie sociale des militaires et de leurs familles

Les servitudes de mobilité et de disponibilité des militaires envahissent la vie de leurs familles, par les absences et les changements qu'elles exigent. D'une part, la contrainte de disponibilité prend forme dans les gardes, manœuvres ou OPEX, demandées aux militaires, et supposent des absences plus ou moins prolongées (il peut s'agir d'un week-end comme de 4 mois), durant lesquelles le conjoint doit s'organiser pour s'occuper des enfants et poursuivre son activité professionnelle s'il en a une.

« Mon métier je l'ai choisi et j'avais pris conscience qu'il fallait que je m'investisse totalement. Mais en même temps, il faut aussi qu'on se dise qu'on est des êtres humains, qu'on a une vie de famille. Il faut concilier les deux et c'est pas évident. Je sais que c'est pas évident, il faut déjà être avec une femme qui soit capable de vivre ça, il faut avoir les nerfs solides, même pour l'homme, il faut avoir les nerfs solides. », M1.

⁸⁵ Notion employée par C. Moskos pour caractériser ce système de rétributions non pécuniaires, in C. Moskos, *Peace Soldiers : The Sociology of a United Nations Military Force*, 1976.

D'autre part, la contrainte de mobilité affecte également la vie familiale. Le nomadisme, à côté du relogement facilité par les régiments et de la faible accession à la propriété, signifie aussi des ruptures dans la scolarité des enfants, dans la vie professionnelle du conjoint qui en raison de la conjoncture économique peut être amené à mettre fin à son activité professionnelle, et rend difficile la formation d'un réseau de relations sociales stable, ce qui fait parfois choisir le « célibat géographique »⁸⁶ aux militaires.

Ces difficultés imposées par la disponibilité et la mobilité ne sont pas uniquement reléguées à une gestion personnelle. L'institution cherche à les contrecarrer à travers la mise en place de structures de soutien et de rencontre dans les régiments. Ainsi en est-il de la « cellule d'assistance aux familles » qui informe et aide le militaire et sa famille dans leurs démarches d'installation, du CSA (Club Sportif et artistique), animé par des militaires et sous la responsabilité du commandant en second du régiment, ou encore du « club des épouses », qui dépend de l'épouse du chef de corps. Autant de structures qui proposent des activités physiques, de loisir et culturelles. Ces différentes activités offertes contribuent à la création d'une vie sociale interne au régiment et à l'effacement des frontières entre la sphère privée et la sphère professionnelle⁸⁷ puisqu'elles sont totalement encadrées par le régiment et se déroulent le plus souvent en son sein. Ainsi les modes de socialisation des militaires ne se limitent pas à ceux qui ont fait le choix du métier des armes. En investissant leurs activités extra-professionnelles, ils s'étendent également à la sphère familiale et concourent à son inscription dans une logique de différenciation de la société civile.

3.2.2 - Servir et défendre la nation

Si l'armée est au service de la nation et notamment de sa défense, le cantonnement juridique des militaires⁸⁸ (thème qui n'est pas apparu lors de nos entretiens), à travers les restrictions apportées au droit d'association et au droit d'expression, justifié par une mission qui le subordonne au politique, fait du soldat un « citoyen de seconde zone », qui se distingue des civils bénéficiant d'une citoyenneté « pleine ». Ce sujet reste délicat, mais préoccupe tout de même l'institution. Par exemple dans ce régiment, le commandement procédait à des tables rondes réunissant les militaires d'une même catégorie hiérarchique et appartenant ou non à une même compagnie, en l'absence de leurs supérieurs, afin de

s'informer des éventuelles difficultés rencontrées dans leur travail ou dans leurs relations professionnelles. Cette démarche est par ailleurs relayée par les fonctions⁸⁹ de Président des

⁸⁶ Afin de ne pas faire pâtir les siens d'une nouvelle mutation, le militaire choisit de rejoindre seul sa nouvelle affectation.

⁸⁷ Sur ce sujet et ses prolongements en termes de stratégies professionnelles, voir M.-H. Léon, « Uniformes et formations : les modes de socialisation dans un poste de commandement régimentaire », *Les Champs de Mars*, 2^{ème} semestre 1998, notamment pages 81 à 93.

⁸⁸ Cf. « Le statut traduit tout d'abord l'idée qu'il n'est pas conforme à la conception que la France a de son armée de tolérer l'introduction de discussions politiques en son sein (...) L'armée n'a pas à intervenir dans des débats qui mettraient en cause la neutralité dont elle tire, en définitive, sa force. Aussi, l'affiliation à des partis politiques est-elle interdite aux militaires en activité de service (...). Le statut affirme aussi l'incompatibilité entre le fait d'être militaire et l'appartenance à une organisation syndicale ou à une association de défense des intérêts professionnels, difficilement compatible avec les principes hiérarchique qui est à la base de l'organisation militaire. De même, l'action syndicale, essentiellement collective et qui suppose l'obéissance à des mots d'ordre, est antinomique avec les exigences de la discipline et, pour les mêmes raisons, l'exercice du droit de grève n'est pas et ne peut être accordé aux militaires », Exposé des motifs de M. Debré, Ministre de la Défense, qui réaffirme le cantonnement juridique des militaires s'appliquant à tous ceux qui portent l'uniforme (engagés et appelés), lors du débat d'adoption du statut militaire, loi du 13 juillet 1972.

⁸⁹ La fonction de Président de catégorie existait déjà, mais elle venait s'ajouter aux autres tâches effectuées par le militaire, tandis que depuis le début de l'année 1999, l'armée de terre impose qu'elle soit occupée à temps complet.

EVAT et de Président des sous-officiers, élus par leurs collègues, et dont un des rôles est « *de faire remonter les problèmes de la base* ».

« *Pour moi, j'ai l'impression de servir à quelque chose, je sers la patrie. Je suis fier quand même d'être militaire. Il faut aimer aussi, c'est spécial. Comparé à la vie civile, ça n'a rien à voir* », M4.

« *Il y a de grandes notions chez nous, il y a la notion de disponibilité et il y a surtout la notion de service dans nos valeurs, de service public* », O5.

« *Au niveau des officiers c'est plus une vocation, c'est quelque chose qui est difficile à exprimer... on répond plus à un appel... et puis il y a cet aspect de service du pays* », O4.

3.3 - Combattre au risque du sacrifice de sa vie

3.3.1 – La mission de combat de l'armée...

Un des éléments les plus manifestes de la profession militaire se situe dans la mission de combat, unique, exceptionnelle, dévolue à l'armée et fonde la spécificité de son service de la nation⁹⁰. Le soldat est celui qui, sur ordre, est sommé de donner la mort ou de mutiler des vies humaines et de détruire des biens matériels, mais aussi de risquer sa vie, et le recours à la force implique « l'inversion momentanée de valeurs et de normes centrales dans toute socialisation civile »⁹¹.

« *Parce que la finalité du militaire, c'est de faire la guerre, moi, c'est ma vision personnelle des choses. La paix c'est bien, c'est sûr, le maintien de la paix, on protège la paix, c'est bien. La finalité de tout militaire c'est d'un jour faire la guerre* », M6.

« *Le combat, il faut savoir se battre si on veut arriver à quelque chose, parce que peut-être qu'un jour ici on aura une guerre, il faut savoir défendre sa nation, sa patrie, donc il faut savoir surtout combattre* », M5.

« *Sur le coup, quand on s'engage, on sait que le danger est là, qu'il est présent. Mais d'un autre côté si on pense à ça, on ne vit plus. C'est vrai que j'ai choisi un métier où il y a plus de risques que les autres. Je ne vais pas dire à haut risque, parce que là je suis en France, mais c'est vrai que c'est un métier à risques* », M1.

« *On leur apprend à faire la guerre, parce que l'objectif de l'armée, quand même, c'est de défendre la France, donc si on n'apprend pas à nos soldats à faire la guerre. Le jour où on devra défendre la France, si on n'est pas capables, on se prendra une raclée, on sera une armée de perdants, donc là, on leur apprend à être une armée de gagnants, il faut qu'on gagne* », S1.

3.3.2 - ... Et son incarnation dans un système de valeurs

L'identité militaire dans son versant « militarité » s'incarne donc également dans un système de valeurs⁹² qui met l'accent sur les qualités exigées du combattant, qui doit être prêt à sacrifier sa vie et faire preuve d'héroïsme, d'honneur et d'abnégation. Ce que confirme le pouvoir politique dans *Le Livre Blanc* de 1972 dans un paragraphe consacré aux exigences morales du métier militaire. Il se réfère « aux vertus d'autant plus rares », à « l'élévation morale », « à une

⁹⁰ Cf. P. Dabezies, « La spécificité militaire : esquisse d'une approche globale de l'armée », Arès, 1980, pp. 77-105, qui insiste sur cette fonction.

⁹¹ « Il s'agit en effet de contraindre de vive force, sur ordre et de manière impersonnelle, l'adversaire désigné, au nom d'une cause d'intérêt général qui dépasse les acteurs et leur enjoint, au risque de leur intégrité physique ou mentale, des comportements héroïques : toutes choses qui ne vont pas de soi et doivent pouvoir se justifier aux yeux du plus grand nombre » (l'opinion publique), B. Böene et C. Dandeker, *Les armées en Europe*, p. 11.

⁹² Système construit dans le contexte des armées de masse, où la part de technique est faible et la quasi-totalité des militaires affectée à des activités combattantes.

conception très élevée au-dessus de la morale quotidienne », sous-tendu par l'idée que, « l'endurance physique et morale, le courage et l'obéissance à l'ordre reçu, le dévouement à une cause qui le dépasse, ont toujours été les vertus du combattant (...) de telles vertus, portées à un tel niveau d'exigence, ne surgissent pas au hasard au jour de l'épreuve. Elles présupposent, chez l'individu, de solides qualités humaines qui sont précisément requises du militaire dès le temps de paix : le caractère allié à la maîtrise de soi, le sens des responsabilités et de l'initiative combiné avec celui de l'obéissance, le désintéressement enfin »⁹³.

Ainsi, la discipline et l'obéissance, loin d'être contestées, sont acceptées en tant qu'elles semblent nécessaires pour l'exécution de la mission et s'inscrivent dans un mode particulier de relation à l'autorité :

« Les émotions vont se manifester au niveau du commandement : c'est le chef, c'est l'image paternelle, qui va être tour à tour adoré, haï, et suivi parce que c'est le chef. C'est très important, parce qu'en cas de crise, les gens vont aller au carton ils le savent, et ils vont y aller sur ordre de leur chef. », O5.

Si la finalité du militaire est la guerre, l'épreuve du feu apparaît donc comme une notion centrale et se décline sur le thème du dépassement de soi, imprégnant les pratiques quotidiennes des militaires (épreuves sportives, manœuvres, activités de travail...)

« Le baptême du feu permet de tester ses limites, de connaître ses réactions face à la peur, face à la menace, et apparaît comme un besoin pour le militaire. », O1.

« C'est presque un test ultime : est-on capable de se maîtriser au point de maîtriser sa peur, de continuer à faire ce qu'on a à faire malgré sa peur, et malgré le risque. C'est l'adrénaline, la poussée d'adrénaline. (...) Etre dans l'armée, c'est être un homme : « je suis militaire, je suis un homme », c'est quelque part la preuve ultime de la virilité, ou de la masculinité, et le « coup de feu » va avec : « je suis un homme, je n'ai pas peur de la mort » (...) Dans l'armée, une notion qui je pense doit être très importante, c'est le dépassement de soi : aller au-delà de ses capacités, de ce qu'on pensait être ses capacités, aller au-delà de sa douleur, et continuer. », O5.

« C'est mon métier à la base, c'est le moment où on peut savoir ce que l'on vaut. (...) L'armée, je pensais que c'était plus sévère que ça quand même. Pour moi, c'est trop cool. L'image de l'armée, pour moi, c'était droit, mais c'est vrai que c'est... j'ai été déçu quand même, je pensais que c'était plus violent que ça, qu'on faisait du sport tous les jours, que c'était à fond dans tout... Mais c'est vrai qu'il y a tous les à côté à faire (...) Par exemple on a des stages commando, on voit ce qu'on vaut, on voit ce que ça donne, ce qu'on est capable de faire, aller jusqu'au bout de ses limites. », M4.

On peut noter que cette disposition à agir prend une acuité particulière en regard de l'identité sexuée de la personne, puisque c'est la « virilité », attribut masculin, qui en est le référent principal :

« Moi, je sais que je fais le métier d'un homme, et puis je suis la seule féminine à faire ça dans tout le régiment. Il faut leur montrer qu'une fille ça peut porter du poids, qu'une fille ça peut travailler sur des chars, que même si c'est vrai que je suis une « gonzesse », je peux faire le travail des hommes. C'est vrai qu'il y a des choses que je ne peux pas faire, c'est obligé, mais je veux leur montrer un maximum de choses qu'on peut faire », M5.

En outre, dans le discours militaire, les situations « limites » auxquelles expose la spécificité de la mission de l'armée « ne peuvent être dominées – au-delà des ressorts individuels – sans dépassement dans un être collectif qui hausse le soldat au-delà de ses inclinations propres »⁹⁴, « transcendé » dans sa capacité à agir par le groupe qui le porte.

⁹³ Livre Blanc sur la Défense Nationale, Imprimerie Cedocar, Paris, 1972, pp. 48-51, mais qui n'apparaissent plus dans le Livre Blanc sur la Défense de 1994.

⁹⁴ EMAT, *L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes*, 1999, p. 14.

Enfin, une autre source, pour saisir ce qu'est « cette » identité militaire, est celle proposée par Marie Anne Paveau dans son étude des chants militaires de l'Armée de terre, qui les fait apparaître comme un « système actif de représentations et un lieu de dépôt de pratiques et de construction d'identités militaires »⁹⁵. La militarité s'affirme alors dans un marquage des frontières du groupe : d'une part dans l'expression de la cohésion (sujet collectif de la parole, exhortation, solidarité), d'autre part dans celle de la distinction (aussi bien externe : le civil, les femmes, qu'interne : entre les différentes armes) ; une image de soi valorisante qui se décline sur le thème de la silhouette héroïque et guerrière (courage, force, résistance, fierté, apparence physique en convergence avec les qualités morales) ; l'opérationnalité (dont les traits définitoires sont l'excellence professionnelle, la fidélité plutôt que la discipline au sens strict, la joie d'aller au combat et l'expérience de la souffrance) et la filiation généalogique (référence aux « ancêtres », considérés comme des modèles). Si le sujet des identités communautaires est déjà présent dans les chants, la mise en avant d'un certain nombre de valeurs communes, de dispositions à agir, de manières de penser, d'expériences propres, sont autant d'éléments de distinction qui procèdent de stratégies de différenciation à l'égard de celles prédominantes dans la société civile.

Conclusion – La fonction identitaire de l'ethos du groupe de référence

Les attributs de l'identité militaire à travers la notion de « militarité » semblent assurer une fonction distinctive par rapport au monde extérieur, le monde civil, caractérisé par le « règne de l'anti-valeur »⁹⁶, en tant qu'il est mû par l'individualisme et le matérialisme, à l'opposé du monde militaire, désintéressé et tourné vers le service et la défense de la nation, ainsi qu'une fonction cohésive, en resserrant les membres du groupe autour de cette définition axiologique d'eux-mêmes. Pourtant cette socialisation semble s'appuyer essentiellement sur une articulation des *ethos* de l'officier (engagement qui s'exprime en termes de vocation) et du combattant (mission guerrière) et les constructions identitaires qui en découlent, procéder d'une identification à ce « modèle de l'officier combattant » et s'affirmer dans sa prise en charge.

⁹⁵ M.A. Paveau, « Images de la militarité dans les chants de l'Armée de terre française », in Thiéblemont, *Ibid.*, pp. 213-260.

⁹⁶ M.A. Paveau, « paroles de militaires : les libres réflexions de la défense dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986-1996 », *Mots*, n°51, juin 1997, pp. 65.

CHAPITRE 4 – LES STRATEGIES DE DIFFERENCIATION AU SEIN DE L’INSTITUTION MILITAIRE : L’AFFIRMATION D’IDENTITES « COMMUNAUTAIRES »

Introduction : Le modèle communautaire de l’armée de terre, une grande famille ?

L’institution militaire française se présente pour la société civile comme une « grande famille », même si personne n’ignore les « querelles » entre ses différentes armées (Terre, Marine, Air et Gendarmerie)⁹⁷. Au sein de l’Armée de terre, et peut-être plus qu’ailleurs, on retrouve ces logiques d’affirmation identitaire, souvent entremêlées de logiques d’assignation identitaire de ceux à l’égard desquels on se différencie. « Les identités sont différentes, concourantes certes, mais concurrentielles », comme aime à le rappeler André Thiéblemont⁹⁸. C’est pourquoi nous proposons de qualifier ces identités différenciées de « communautaires », en référence à leur formation dans l’unité régimentaire.

Ces stratégies de différenciation surinvestissent le symbolique et ses lieux d’inscription (les productions langagières comme nous l’avons vu dans le cas des chants militaires, ou dans les extraits d’entretien, mais aussi les objets et les comportements). Ainsi, comme le note Marie-Anne Paveau, dans sa thèse à propos du langage des militaires, l’habit militaire et ses attributs⁹⁹ peuvent également être appréhendés comme des « systèmes de signes non verbaux « inaccessibles aux non-initiés », renvoyant à un « signifié unique et univoque », [dans lesquels] « ...aucune information n’est laissée au hasard et tout est fait pour que les identités, appartenances, statuts et spécialités de chacun soient suffisamment exhibés pour ne provoquer aucune confusion et éviter tout anonymat »¹⁰⁰.

4.1 - Le régiment et L’attachement à la notion d’« arme »

Comme le montre C. Benoît¹⁰¹, à travers l’étude historique de la diversification de l’uniforme du soldat français (qu’il s’agisse de logiques techniques, tactiques, symboliques, politiques ou économiques), il existe un irréductible besoin d’identification et de différenciation

⁹⁷ On peut citer l’anecdote de P. Boniface, : « L’émulation règne entre les différentes armées et, dans les armées, entre les différentes armes. Chacun estime jouer le premier rôle dans la défense du pays, mais aussi être malheureusement, le plus méconnu du public. Chacun pense qu’il est au centre réel du dispositif, et que les autres – s’ils existent – ne présentent qu’une utilité très réduite par rapport à la sienne. Ainsi, à chaque interview réalisée pour ce livre, le militaire interrogé commençait invariablement par : « comme ça, c’est un livre sur l’armée de terre... la Marine... l’armée de l’air... la gendarmerie ? », selon qu’il y appartenait. Difficile d’imaginer, en effet, que les autres armées puissent aussi intéresser les civils », *Ibid.*, p. 100.

⁹⁸ A. Thiéblemont, « Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public », in A. Thiéblemont, *Ibid.*, p. 166.

⁹⁹ L’habit militaire (uniformes : variation dans les couleurs, coupes, tissus, coiffures,...) et ses attributs (écussons ou insignes de col, écussons d’épaule, insignes métalliques de corps portés sur la poche droite, insignes ou écussons de spécialité, décorations portées à la hauteur du cœur, etc.) « précisent des identités collectives ou individuelles, signalent à quelle arme et subdivision d’arme, à quelle grande force opérationnelle, à quel corps, le militaire qui les porte « appartient », son grade, ses compétences techniques, les mérites acquis... », A. Thiéblemont, *Opus cit.*, p. 165-166.

¹⁰⁰ M.A. Paveau, *Le langage des militaires. Eléments pour une ethno-linguistique de l’Armée de terre*, thèse de doctorat d’Etat, Paris IV, 1994, p. 569, cité par A. Thiéblemont, *Opus cit.*, p. 166

¹⁰¹ C. Benoît, « La symbolique de l’Armée de terre : de l’usage à la réglementation de l’usage », in Thiéblemont, *Ibid.*, pp. 51-83

du corps militaire, qui s'enracine dans un attachement profond à la notion d'arme. C'est ce qu'une enquête du Centre de Relations Humaines de l'Armée de Terre confirme, concluant qu'il existe « chez l'ensemble des individus, une volonté de s'intégrer au sein d'une communauté humaine plus restreinte que l'Armée de terre. Cette intégration dans un groupe humain défini et spécifique leur procure en effet une identité propre (...). Pour ce faire, chaque communauté s'appuie sur certaines ressources pertinentes (passé historique, cadre d'action, technicité des tâches, diversité des métiers ...) qui valorisent le plus souvent la notion d'arme, mais aussi parfois, celle de subdivision ou de spécialité »¹⁰². Au-delà de cette fonction d'intégration¹⁰³ des individus et de structuration interne de l'Armée de terre, les armes rempliraient également, selon C. Benoît, une fonction de régulation, en tant qu'elles définissent, chacune dans leur domaine des comportements à adopter, des règles non écrites à respecter¹⁰⁴.

Le régiment, dépositaire de l'« arme », apparaît comme le pivot de l'affirmation de ces identités, en tant que « corps de troupe », la prise en compte de ses caractéristiques (histoire, localisation, degré de professionnalisation...) est alors fondamentale.

D'une part, elle peut permettre, comme le montrent O. Benoit-Guilbot et J.-V. Pfirsch¹⁰⁵, dans une étude qualitative menée sur les militaires du rang de l'armée de terre, de comprendre la façon dont l'engagement s'inscrit dans la trajectoire sociale et professionnelle des individus (en référence au modèle diachronique mis en perspective précédemment). Ainsi, s'engager dans la « parachutiste coloniale », l'infanterie ou le génie n'est pas anodin : l'individu, lors de son passage ou de sa carrière dans l'armée, choisit son arme, en fonction des représentations qu'il en a, et le régiment achèvera cette socialisation en amont.

D'autre part, elle est opératoire pour saisir les identités qui en découlent. Ainsi, dans le régiment rencontré, en cours de professionnalisation, le « sous-système opérationnel »¹⁰⁶ semble prédominer : toutes les activités sont tournées vers le combat et son soutien, comme c'est la règle dans l'infanterie. Si cela est apparu au cours de nos entretiens, toute une série d'éléments le confirment : l'image donnée à travers le port du treillis, vert camouflage, renvoie d'emblée à celle du guerrier, un examen des chants du régiment témoigne de l'importance de la référence aux combats dans lesquels il s'est illustré au cours de son histoire, le chant de la 3^{ème} compagnie est de façon significative tiré de celui d'un bataillon de parachutiste et a été « personnalisé » par le commandant d'unité, les différents insignes des compagnies sont le plus souvent parés d'armes

¹⁰² *Rôle et devenir de la notion d'arme*, Paris, EMAT, CRH, 1997, p. 32

¹⁰³ A ce propos, on peut remarquer, qu'« à l'heure actuelle, l'insigne est un des supports les plus communs, les plus accessibles à la symbolique militaire. Chaque corps se reconnaît à son insigne, sur lequel s'inscrivent les symboles ou les signes d'une expérience passée. L'insigne est maintenant considéré comme l'une des expressions de l'esprit de corps », C. Benoît, *Opus cit.*, p. 66

¹⁰⁴ On peut noter qu'il estime que, dans ces conditions, le résultat inévitable d'une éventuelle suppression de celles-ci (le commandement ne comprend pas toujours ces revendications) conduirait à terme à une destruction sociale de l'armée de terre qui se traduirait par une montée des individualismes entre des acteurs individuels ou collectifs moins influencés par le milieu d'appartenance, C. Benoît, *Ibid.*, p. 80 et s.

¹⁰⁵ O. Benoit-Guilbot, J.V Pfirsch, *La décision d'engagement volontaire des militaires du rang : l'armée de terre*, 1998, rapport dans lequel ils procèdent à une analyse qui « prend en compte les motivations et les modalités objectives de l'engagement, la façon de vivre l'engagement et de donner du sens au statut de militaire et à la position occupée, la vision de l'avenir et la reconversion. Mais également la pluralité des composantes de l'identité des militaires, qu'elle soit purement militaires (régiment d'appartenance, spécialités, grades, conception de l'identité militaire, des missions et de la place de l'armée...), ou qu'elles soient en relation étroite avec le monde civil (origine sociale, expériences du marché du travail, vie familiale, sociabilité extra-militaire, projets de reconversion) »¹⁰⁵. L'objectif est alors de cerner les processus de construction identitaire et les stratégies socioprofessionnelles, et d'établir une typologie des EVAT (dont le nom des « types » ainsi définis parlent d'eux-mêmes : « carriéristes », « idéalistes », « opportunistes », et « réfugiés »).

¹⁰⁶ En référence à H.J.-P. Thomas (dir.), *Officiers, sous-officiers : la dialectique des légitimités*, Thomas (dir.), Paris, Addim, 1994, p. 60 et suivantes. L'auteur met en avant la dualité des systèmes de référence à l'œuvre dans « le système militaire » : d'un côté, un « sous-système opérationnel » est orienté vers la production d'actes combattants, d'un autre côté, un « sous-système organisationnel » recherche « le maintien de l'équilibre des échanges du système militaire avec son environnement ».

de combat (sabres, chars...). En outre, on peut remarquer que de nombreux militaires issus des anciens « régiments pro » sont affectés dans le régiment et semblent participer à la transmission et à l'affirmation d'une identité combattante :

« Nos caporaux chefs, ce sont des anciens des RPIMA le plus souvent, donc ils ont vécu beaucoup de choses, on va dire qu'ils ont vécu la guerre ces gens-là . Pour nous, c'est presque des dieux, c'est eux qui nous élèvent... c'est eux l'exemple. », M5.

4.2 - La « dialectique de l'unité et de la différence »¹⁰⁷

Si les communautés d'armes sont travaillées par des stratégies collectives de différenciation, les stratégies individuelles de distinction ne sont pas pour autant absentes, mais elles s'affirmeraient dans une dialectique de l'unité et de la différence.

Prolongeant l'analyse de C. Benoît, A. Thiéblemont s'attache en effet à montrer que l'espace symbolique constitué par les uniformes et leurs attributs serait le dépositaire d'un autre type de différences, constitutives des dynamiques internes de la société militaire, dans laquelle s'observerait, comme dans d'autres, une dialectique de l'unité et de la différence. « Cet espace symbolique énoncerait donc d'une part des différenciations hiérarchiques et/ou sociales (notamment par l'affichage du grade militaire), par lesquelles tout pouvoir militaire entend maintenir l'ordre militaire et, d'autre part, des différenciations culturelles (système de signes différenciant armes, subdivision d'armes et régiments), par lesquelles tout pouvoir militaire entend signifier sa propre existence et celle de la collectivité qu'il a en charge. Ainsi, « la première nature de différenciation, sociale et verticale, segmente la société militaire en classes » ou « catégories ». [Tandis que] la seconde, culturelle et horizontale, joue d'expériences de vie communes pour assembler ces « classes » en communautés de vies différentes et neutraliser par là les tensions résultant des différences hiérarchiques et sociales »¹⁰⁸.

Lors de notre enquête, il est apparu que les stratégies verticales et horizontales de différenciation s'affirment également à l'intérieur de l'unité régimentaire, notamment en raison de son organisation en « système gigogne » (un régiment est composé de compagnies, regroupant des sections, subdivisées en groupes). La compagnie occupe alors une place prégnante dans la formation des identités:

« Par exemple, la popote. C'est un lieu qui existe quasiment dans chaque compagnie , qui est un lieu de vie. Selon les compagnies, il est plus ou moins ouvert : il y a des compagnies où c'est strictement cadres, il y a des compagnies où c'est cadres et caporaux chefs, et il y a des compagnies où c'est un lieu commun, cadres et militaires du rang. C'est un lieu qui est finalement extrêmement important. Vous y allez seulement quand vous y êtes invité parce que c'est chez eux – vous voyez à quel point c'est une famille. Très souvent, le soir – pas partout – les gens restent, une demi-heure, une heure, voire plus, ils parlent, c'est un lieu de vie, c'est un lieu où ils se forgent une identité commune, un sentiment d'appartenance au groupe. Il y a toujours ce qui est rejeté : la compagnie va rejeter les autres compagnies, parfois va rejeter un individu de la compagnie. », O5.

Dans les discours, les stratégies de différenciation verticale¹⁰⁹ n'ont pas été fréquentes dans les propos sur la vie quotidienne aux quartiers (leur visibilité est suffisante dans les manière de se présenter et d'être présenté), seul un officier l'a exprimé très clairement.

¹⁰⁷ Concept employé par A. Thiéblemont, «Les paraîtres symboliques et rituels des militaires en public » », in Thiéblemont, *Ibid.*, p. 167.

¹⁰⁸ A. Thiéblemont, *Opus cit.*, p. 167.

¹⁰⁹ Pour des approfondissements sur l'importance des origines du recrutement dans les stratégies de différenciation verticale entre officiers, on peut consulter M.-H. Léon, « Uniformes et formations : les modes de socialisation dans un poste de commandement régimentaire », *Champs de Mars*, 2^{ème} semestre 1998, p. 80-85.

« Le métier militaire, c'est une vocation, surtout au niveau des officiers, pas que les sous-officiers n'aient aucune vocation, mais je dirais qu'eux rentrent dans l'armée plus pour avoir un emploi technique, une responsabilité technique, un savoir faire qu'ils auront . », O4.

En revanche, les stratégies de différenciation horizontale se sont caractérisées par leur importance, aussi bien chez les militaires du rang que chez les officiers, et trouvent leurs ressources aussi bien dans l'histoire, la spécialité ou la professionnalisation:

« La compagnie en elle-même aussi. Parce que c'est quand même la compagnie qui a sauvé le régiment [historique], c'est une compagnie qui est respectée. Nous, c'est la compagnie des lions, donc rien que ça déjà... On nous appelle les petits chats aussi, ça c'est les petits jaloux d'à côté... Ca aussi c'est une tradition : pourquoi la compagnie des lions, parce que c'est celle qui a sauvé le régiment. Ici, il y a le Lion de Belfort, et c'est celui qui protège la ville, donc nous on est les lions du régiment, parce qu'on a protégé le régiment. », M5.

« On est très fier d'être antichar. Il y a une culture de régiment, mais il y a une culture de compagnie qui est très très importante. Je dirais que la cellule de base, c'est la compagnie, c'est presque plus important que le régiment parce que finalement, les autres compagnies je ne les vois jamais, on a un rythme d'activités : on ne part jamais avec le régiment, on part toujours en compagnie à part, donc on ne se voit pas tellement, chacun a sa petite vie. », O4.

« Depuis que je suis arrivé ici, on n'a jamais eu trop de contacts, même avec les autres compagnies, parce qu'au dessus, au niveau des capitaines, il y a toujours une concurrence entre les compagnies. En fait, il faut être meilleurs que les autres d'à côté, toujours, il faut qu'on soit les meilleurs. Et puis, c'est sûr, comme on est la première compagnie professionnalisée entièrement, les autres, vu qu'ils commencent à se professionnaliser... c'est pas qu'on est le modèle, mais il faut qu'ils fassent mieux que nous. Donc, en fait, on est le modèle pour le régiment. », M2.

4.3 - Les stratégies de différenciation et la formation de « l'esprit de corps »

L'intégration dans des communautés restreintes et la neutralisation des écarts hiérarchiques et sociaux à travers la convocation de socles identitaires communs nous permettent d'envisager l'hypothèse que ces deux types de différenciation sont essentiels à la formation de « l'esprit de corps », lui-même nécessaire pour l'accomplissement de la mission de combat.

Si l'on suit C. Barrois dans sa démonstration, en situation de combat la possibilité de référence à ce que nous avons nommé les identités communautaires peut se révéler d'une importance cruciale, dans la mesure où le groupe deviendrait un substitut symbolique de la patrie. En effet, pour que le combattant accomplisse son métier, il faut qu'il soit puissamment mobilisé et c'est le pouvoir politique qui ordonne cette mobilisation, au nom de l'idéal patriotique (sauvegarder la patrie ou les valeurs nationales). Mais cette motivation est abstraite, et d'après C. Barrois la mobilisation est réussie si « le groupe devient la vraie patrie au nom de laquelle chacun est prêt à tuer ou à mourir. Dans certains cas, l'Idéal national ou l'idéologie incarnée par le chef politique s'efface presque complètement au profit de la sauvegarde de cette patrie toute proche, et bien plus concrète, riche de substance vivante des hommes du groupes... »¹¹⁰.

« C'est tout le groupe, toute la section, c'est toute la compagnie, de toute façon on compte sur le mec qui est à côté de nous, on se défend nous, on défend tout le monde, si on ne tue pas le mec qui est en face de nous, c'est nous. », M4.

Avec l'idée très présente que la constante repérable dans l'expérience du combat, quels que soient les époques et les contextes, est de créer « un espace clos, hors du monde, incommunicable, à

¹¹⁰ C. Barrois, *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Hachette, 1993, p. 239.

l'intérieur duquel le combattant ne peut se mobiliser que sous condition d'une solidarité qui sera plus ou moins favorisée par l'état de l'organisation militaire »¹¹¹,

« A tous les niveaux on retrouve ces petites rivalités, mais c'est une rivalité saine, ça permet l'émulation. Lors des épreuves de tir ou des activités sportives, aussi lors de la cérémonie de couleurs, le vendredi après le rapport : entre sections dans la compagnie, entre compagnies dans le régiment, entre régiments à l'extérieur. Ça renforce la cohésion. », O3.

La cohésion se forme donc dans les expériences partagées et on retrouve alors le modèle communautaire de la famille :

« Ensuite, les personnes qu'il y a ici, on s'habitue à eux, ça devient notre famille en quelque sorte. Comme on dit : « l'armée est une grande famille ». On s'attache à eux, au fur et à mesure du temps on apprend à connaître les personnes et à vivre avec la collectivité. (...) C'est vrai qu'il y a pas mal de choses qui se passent, qu'on fait à plusieurs, c'est ça qui est bien à l'armée : on apprend la cohésion, on apprend à partager, on apprend à vivre ensemble. C'est plus la compagnie. », M5.

« L'armée, figure emblématique, en tant que telle est souvent représentée par la femme, et puis l'image du père est fabuleusement multiple, c'est-à-dire qu'il y a aussi bien le chef de section, qu'il y a le commandant d'unité, qu'il y a le chef de corps. Le père du régiment, c'est le chef de corps. Au-delà, je dirais que pour le militaire du rang quelque part, c'est inaccessible : son chef, alors ça dépend, c'est son chef de section ou son commandant de compagnie. La figure du chef est très importante, car finalement que demande-t-on à l'armée ? Fondamentalement on demande aux gens d'être prêts à se faire tuer sur ordre, et d'être prêt à tuer sur ordre. », O5.

Mais l'« esprit de corps », « identité collective puissante, faite de solidarité et de confiance en son chef »¹¹², est également un des lieux de formation privilégié de la cohésion. Il se construit par la mobilisation de symboles, dans les discours, les objets (monuments, uniformes...) et les comportements (cérémonies, commémorations, rituels militaires...), par l'appel à la mémoire collective du groupe et procède à son inscription dans une histoire et dans une lignée, comme le rapporte O1 :

« Les cérémonies sont l'occasion de célébration de batailles, de sacrifices, de valeurs. Mais il faut trouver les circonstances dans lesquelles on peut faire passer des choses, faire revivre l'esprit de corps. Par exemple, lors de la conclusion du camp de cohésion en mai 1999, qui a eu lieu dans un cimetière en Champagne¹¹³, la prise d'armes a été accompagnée de grands discours et de récits de bataille, et j'ai eu le sentiment que quelque chose de très fort passait. »

Le rôle des traditions et du commandement dans la formation de l'esprit de corps est également affirmé par l'institution:

« L'expression de cet esprit de corps passe notamment par l'affirmation d'une identité collective, traduite en symboles et en usages, bref, en traditions. Celles-ci, vivantes et évolutives, constituent une inspiration pour l'action. Le cérémonial est l'un de ces modes d'expression, en ce qu'il nourrit, par l'émotion et l'ardeur qui s'en dégagent, le sentiment d'appartenance à une communauté unie. Il concourt ainsi à la cohésion de l'ensemble... Il revient au chef, investi de l'autorité, portant le regard haut et loin, de susciter et de fédérer les capacités et les énergies qui permettent d'atteindre les objectifs, puis de contrôler et d'évaluer les résultats »¹¹⁴.

¹¹¹ A. Thiéblemont, « Le fait culturel militaire : premiers repérages », in A. Thiéblemont, *Ibid.*, p. 33.

¹¹² EMAT, *Ibid.*, p. 14.

¹¹³ Le régiment s'y est illustré par une victoire en 1915.

¹¹⁴ EMAT, *Ibid.*, p. 15.

Conclusion : La cohésion de l'unité et combat

Le processus de formation d'identités « communautaires », notamment dans les stratégies de différenciation horizontale de l'unité régimentaire et des compagnies, est très présent dans le régiment rencontré. Son arme est l'infanterie, tournée vers le combat, et il est apparu que le modèle de référence prédominant était également celui de l'officier combattant. La fonction identitaire des identités communautaires rejoint alors celle de la militarité : il faut se différencier absolument d'autrui (fonction distinctive), ce qui passe par la mise en avant de certaines qualités attachées à un ensemble de valeurs dont les sources sont multiples (professionnalisme, histoire, spécialité), et semblent découler « naturellement » de la mission de combat. Il s'agit aussi de susciter la cohésion et l'esprit de corps, resserrer les liens du ou des groupes (fonction cohésive), entre affectivité et discipline¹¹⁵, exigés pour l'exécution de la mission. Ces deux mouvements d'affirmation identitaire, qui délimitent les frontières du groupe de l'intérieur¹¹⁶ et à l'extérieur, suivent le ressort du dépassement du « soi collectif » et du « soi individuel » grâce à l'émulation et à la compétition, qui imprègnent les activités quotidiennes, et sont légitimés par la projection dans l'expérience de combat.

¹¹⁵ « La discipline est certes un ciment de l'esprit de corps, mais doit y concourir tout autant un lien affectif puissant fait de respect et de solidarité », EMAT, *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁶ Ainsi, « le « nous » est omniprésent et « l'expérience individuelle » apparaît « comme indissociable de l'expérience collective », A. Thiéblemont, « Le fait culturel militaire : premiers repérages », in A. Thiéblemont, *Ibid.*, p. 19.

CONCLUSION

Dans cette tentative de caractérisation de l'identité militaire et de ses identités communautaires, nous avons pris le parti de présenter les éléments qui se sont affirmés au cours de notre étude de terrain et de les mettre en relation avec les caractéristiques générales de la militarité (trajectoire professionnelle, spécificité de la mission de l'institution, vie sociale). Il ne s'agissait donc pas d'entreprendre un examen exhaustif des valeurs présidant aux constructions identitaires des militaires, mais de montrer comment à travers des modes de socialisation à la fois « sociétaires » et « communautaires », cette définition axiologique s'inscrit dans des stratégies de différenciation du monde externe à l'institution ou à la « communauté » et concourt à renforcer le sentiment d'appartenance au groupe, d'où l'affirmation de sa fonction cohésive.

Cependant, on peut noter que le risque d'une mobilisation exacerbée de l'ethos, soutenue par des pratiques et une hexis corporelle, qui relèverait du rejet plutôt que d'une logique de différenciation, tant au niveau de la militarité que des identités communautaires, est soulevé par l'institution, et a été mis en avant par le commandement du régiment où s'est déroulé notre enquête, car la cohésion et l'esprit de corps, qui en émanent, comme le lien armée-nation sans lequel aucune légitimité n'est possible, se trouveraient menacés :

« La section est une partie d'un tout, d'une unité, mais il y a toujours une volonté de se distinguer par rapport aux autres, qui relève d'un esprit individualiste. Cette propension à se référer à des noyaux de plus en plus petits diffère de l'esprit collectif, et se rapproche de l'évolution sociale caractérisée par un individualisme croissant. Il faut renforcer le collectif dans le métier. », O1.

« Mais si l'on n'y prend garde, la force même de cette identité collective, notamment dans les régiments où elle est à la fois la plus forte et la plus nécessaire, pourrait exposer à des déviations inacceptables. Une première déviation survient lorsqu'un esprit de corps hypertrophié se manifeste par l'affirmation d'une différence exacerbée et le rejet des autres, au point de nuire à l'indispensable cohésion interne de l'armée de terre, que ce soit dans un contexte interarmées ou international. Déviation encore plus grave que le développement de l'esprit de corps ne concourt pas à refermer la communauté sur elle-même, ce qui la retrancherait de la communauté nationale »¹¹⁷.

Enfin, il semble nécessaire de nuancer ce portrait quelque peu uniformisant des identités militaires de l'armée de terre construit en référence à la spécialité combattante et particulièrement mis en exergue dans le régiment d'infanterie où s'est déroulée l'enquête, et de relativiser certaines de nos conclusions, notamment sur la vie sociale des militaires et de leurs familles. Pour cela, nous mettons en perspective les résultats d'une analyse structurelle de Pascal Venesson¹¹⁸ sur le changement social dans les armées, à partir des résultats d'enquêtes qualitatives et quantitatives menées entre 1962 et 1992, auprès des personnels militaires. Ainsi, bien que certaines tendances spécifiques telles que le corporatisme militaire, la mobilité sociale, la formation permanente, la spécificité de l'armée de terre, la nécessaire reconversion ou la parentèle, perdurent, d'autres comme le travail des femmes de militaire, la fécondité, la sociabilité, le nomadisme, le patrimoine, la pratique religieuse ou les relations professionnelles au sein de l'institution, évoluent vers un rapprochement de la société civile.

¹¹⁷ EMAT, L'exercice du métier des armes, 1999, p. 15-16

¹¹⁸ P. Venesson, *Structures et changement social dans la société militaire*, Paris, OFCE-Louis Dirn, 1993.

Encadré n°2 : Analyse structurelle du changement social dans l'armée entre 1962 et 1992 .

Présentation des macrotendances et tendances

Source : P. Vennesson, *Structures et changement social dans la société militaire*, Paris, OFCE-Louis Dim, 1993, 158 p.

Macro tendance 1 - Technicisation et permanence du métier militaire

Informatisation : l'utilisation de l'informatique s'est fortement développée au sein des armées. Les informations transmises sont plus nombreuses, elles parviennent plus rapidement, les pouvoirs de décision sont décentralisés, mais l'exercice du commandement devient plus difficile et le filtrage de l'information périlleux.

La technicisation des activités militaires : les activités militaires au sens large, y compris les activités de combat, sont de plus en plus techniques. Les matériels utilisés incorporent de hautes technologies.

Economisme : une vision économique de l'armée s'est peu à peu épanouie. Rejetée pour une part, métaphorique pour une autre, elle s'est néanmoins traduite dans les pratiques quotidiennes. Les analyses de budget de fonctionnement du corps de troupe se sont multipliées.

Maintien de la spécificité de l'armée de terre : l'armée de terre demeure essentiellement vouée à des tâches militaires et humanitaires.

Macro tendance 2 - Le primat de la formation et du déroulement de la carrière

Sortie du système : en règle générale, les militaires prennent leur retraite plus tôt que les Français dans leur ensemble. Les jeunes retraités militaires entament souvent une deuxième carrière.

Mobilité : la mobilité sociale globale est restée constante au sein des armées depuis les années 50. Aux deux extrémités de l'échelle des grades, l'immobilité est particulièrement forte.

Identification sociale : l'institution militaire n'est plus l'objet d'identification majeure. L'identification à certains sous-ensembles combattants bien déterminés tend à se renforcer.

Formation permanente : la formation permanente très importante au sein des armées se maintient à un niveau particulièrement élevé.

Niveau scolaire : l'allongement de la scolarité a entraîné une élévation du niveau scolaire et culturel moyen des militaires.

Macro tendance 3 – Banalisation des pratiques sociales et du mode de vie

Travail des femmes : l'activité professionnelle des femmes de militaires s'est accrue mais reste bien en deçà de la moyenne nationale. En moyenne 40% des femmes de sous-officiers quelle que soit l'armée d'appartenance, et 32% des femmes d'officiers exercent une profession. Plus on descend l'échelle des grades, plus le taux d'activité augmente. Il est particulièrement élevé dans l'armée de l'air – de 27 à 50% des militaires de cette armée ont un conjoint qui exerce un emploi – et au plus bas parmi les officiers supérieurs de la marine.

Fécondité : la fécondité des militaires, et particulièrement celle des sous-officiers, a diminué au cours des années 1960 et 1970 et connaît, à l'image de la fécondité de l'ensemble de la société, une stabilisation depuis le début des années 80. Le taux de fécondité dans les familles d'officiers est supérieur à la moyenne nationale, tout particulièrement dans la marine.

Sociabilité : la densité des réseaux d'affinité des militaires a diminué mais leur sociabilité demeure plus forte que le reste de la société. La part des relations et amis civils tend à augmenter.

Pratique religieuse : la pratique religieuse tend à diminuer au sein de la société militaire.

Diminution relative du nomadisme : d'une manière généralisée, le nomadisme tend à diminuer dans les armées, même s'il reste fort dans certains segments de l'institution.

Parentèle : le réseau de parenté des militaires, et notamment la fratrie d'origine, est plus large que celui des Français dans leur ensemble. Le niveau d'endogamie des militaires renforce la parentèle mais il tend, dans l'ensemble, à diminuer.

Patrimoine : depuis les années 60, le patrimoine des militaires s'est accru, mais reste globalement inférieur à celui de l'ensemble des Français. Le nombre des accédants à la propriété ne cesse de croître.

Macrotendance 4 – Assouplissement des relations professionnelles

Négociation : les processus de négociation et de marchandage se sont développés dans les armées même si la singularité de la mission les maintient dans des limites précises. Les personnels militaires et les appelés du contingent sont de plus en plus nombreux à vouloir participer et peser sur les décisions qui engagent les intérêts collectifs.

Codes de conduite : les codes qui régissent les relations interpersonnelles au sein de l'armée ont perdu en rigidité. En dépit de cette évolution, l'armée demeure un groupe dans lequel les normes sociales sont sensiblement plus contraignantes que dans d'autres univers sociaux.

Modèles de rôles : simples auxiliaires à l'origine, les femmes sont devenues des militaires à part entière : leur proportion s'est accrue, elles disposent de l'égalité juridique et d'un égal accès à la formation et aux fonctions. Dans l'armée, les modèles de rôles masculins et féminins perdurent dans les représentations et pratiques quotidiennes.

Classes moyennes : dans l'armée, la frange inférieure des professions intermédiaires est composée de sous-officiers supérieurs et des officiers subalternes (grade de l'adjudant à celui de capitaine inclus). L'éventail des rémunérations se resserre au sein de cette couche moyenne qui joue un rôle de plus en plus déterminant dans le fonctionnement de l'armée.

Autorité : malgré la persistance de rapports sociaux ritualisés, d'autant plus visibles qu'ils tranchent avec la société dans son ensemble, les rapports d'autorité hiérarchiques, impersonnels au sein de l'armée laissent place à la volonté d'obtenir l'adhésion individuelle et collective.

Corporatisme : le corporatisme militaire traditionnel se maintient. La hiérarchie bénéficie jusqu'à présent d'un quasi-monopole de représentation et parvient, dans l'ensemble, à garantir un contrôle sur les revendications des personnels militaires.

Délinquance : la petite délinquance tend à augmenter au sein des armées. Les phénomènes de bande peuvent apparaître dans certains régiments.

DEUXIEME PARTIE :

L'IDENTITE MILITAIRE DANS LES OPERATIONS EXTERIEURES EN FAVEUR DE LA PAIX

Introduction

La deuxième étape de la recherche consiste en l'étude des discours sur l'expérience des missions extérieures à finalité pacificatrice, à partir de l'hypothèse de la recomposition de l'identité militaire lors de ces nouvelles situations opérationnelles, afin de saisir les éléments de rupture et de continuité en regard de la dimension combattante de l'identité militaire.

Pour appréhender la question nous nous sommes inspirés des travaux américains et européens et des grilles de lectures proposées, ainsi que d'études menées au sein de l'institution militaire, et notamment du Centre de Relations Humaines de l'Armée de terre et du Service de Santé des Armées (chapitre 5).

La présentation des résultats de l'enquête réalisée au 35^{ème} Régiment d'Infanterie s'appuie sur une perspective dichotomique selon les satisfactions et les difficultés liées à la mission extérieure (chapitre 6) et au mandat de maintien de la paix (chapitre 7), afin de mettre en évidence les valeurs et représentations développées dans les constructions du sens de l'identité biographique des militaires.

Dans ces chapitres nous avons tenté de différencier les satisfactions et les difficultés qui s'appliquent de manière générale au fait d'être désigné pour un départ et d'avoir l'expérience d'une opération extérieure, de celles liées au service d'un mandat international de maintien de la paix (et plus précisément de « consolidation de la paix » en ce qui concerne la mission de 1998-1999), afin de faire apparaître la mobilisation de registres d'interprétation et de construction du sens éventuellement distincts. Cette distinction n'a pas toujours été évidente puisque les personnes ne l'expriment pas forcément (l'expérience est vécue de façon unifiée), ce qui a nécessité un travail d'interprétation des propos s'attachant à les ramener aux traits spécifiques de l'OMP tels qu'ils ont pu être définis (force multinationale, absence d'ennemi, actions humanitaires, règles d'engagement, etc.).

CHAPITRE 5 : **CONSTRUCTION DU CADRE D'INTERPRETATION**

5.1 - La problématique et les hypothèses de départ

Les opérations de maintien de la paix sont, depuis le *Livre Blanc* de 1972, intégrées dans les missions des armées et de la gendarmerie françaises¹¹⁹. Pourtant, cela n'empêche par la remise en cause de leur efficacité ou de leur prise en charge par l'institution militaire, compte tenu des règles d'engagement qu'elles supposent¹²⁰, et selon M.-C. Smouts¹²¹, une force des Nations Unies sous mandat de maintien de la paix dans un pays en crise peut se retrouver dans un rôle de complice, d'otage ou d'ennemi, voire les trois à la fois. Ainsi, la posture de non intervention pourrait être vécue par les populations locales et ressentie par l'opinion publique internationale comme une complicité de la part des militaires présents, et pour ces derniers comme un sentiment d'impuissance¹²². La posture de légitime défense les soumettrait au risque de se voir devenir otage du bon vouloir, si ce n'est du feu, des belligérants¹²³. De plus une intervention par la force avec des moyens importants, impliquerait de prendre part au conflit et de devenir l'allié ou l'ennemi, selon les parties en présence. Le thème de l'humiliation des militaires est largement repris par le général C. Le Borgne qui dénonce l'imprécision des règles d'engagement en regard des risques encourus lors de toute action militaire¹²⁴. Enfin, c'est aussi M. Torrelli, qui s'insurge contre la nature humanitaire des missions imparties aux armées et la confusion des genres qu'elle entraîne¹²⁵.

Les problèmes soulevés par les commentaires sur les opérations en faveur de la paix nous ont donc encouragé à poser l'hypothèse d'une recomposition du métier militaire et de l'identité « combattante » des militaires. Mais plutôt que de l'envisager uniquement dans cette perspective, quelque peu accusatrice, il nous a semblé qu'il existait d'autres manières de l'aborder.

D'une part, les missions à finalité pacificatrice permettent le retour sur la scène publique des militaires et justifie en quelque sorte leur raison d'être, fortement remise en cause lors de la guerre froide¹²⁶. D'autre part, elles suscitent un relatif consensus de l'opinion publique, en raison

¹¹⁹ Sous la dénomination d' « opérations en faveur de la paix et du droit international », *Livre Blanc sur la Défense*, Paris, Imprimeries du Cedocar, 1972.

¹²⁰ Nous ne nous intéressons pas ici à la question du droit d'ingérence, objet de nombreux débats, qui dépasse le cadre de notre recherche.

¹²¹ M. Smouts, « Otage, complice, ennemi. La trilogie infernale » in J. Cot (général d'armée) (cr) (dir.), *Opérations des nations Unies, Leçons de terrain*, Paris, FED, La Documentation française, 1995, p. 327.

¹²² Idée largement véhiculée par les médias au sujet de la FORPRONU entre 1993 et 1995, qui présentaient fréquemment les soldats comme passifs devant les exactions commises envers les populations civiles (tirs des snippers à Sarajevo notamment).

¹²³ L'exemple de la « crise des otages » de mai 1995 est certainement le plus évident, mais on peut également citer celui des dessins de Plantu parus dans le journal *Le Monde*, dans lesquels les casques bleus des militaires étaient ornés d'une cible.

¹²⁴ « Je vous l'ai dit, le militaire est encombrant. Les difficiles actions qu'il mène le font très exigeant : qui commande ? Sa simplicité dérange : où est l'ennemi ? Sa logique incommode : qu'attendez vous de moi ? Mais il n'est pas seul à poser les questions. La Mort qui est sa compagne, lui murmure à l'oreille : soldat, que mettra-t-on sur ta tombe ? », C. Le Borgne (général) (cr), « Que mettra-t-on, soldat, sur ta tombe ? », *Cultures et conflits*, L'Harmattan, n° 11, automne 1993, p. 38.

¹²⁵ Si le but des opérations de maintien de la paix est l'assistance humanitaire, alors elles n'auraient pas besoin de recourir à l'intervention de militaires, puisque son objectif n'a jamais été d'empêcher les guerres, et que « tuer au nom de l'humanité » n'a pas de sens, voir M. Torrelli, « Les missions humanitaires de l'armée française », *Défense nationale*, Mars 1993, p. 65-78.

¹²⁶ Voir l'analyse du docteur J.L. Moreigne, du service de santé des armées, sur la frustration existentielle des militaires professionnels dans le contexte de l'inhibition de la guerre par la dissuasion, qui écrit en 1971: « Qui peut assumer toute une vie l'apparente inutilité d'un dévouement qui va jusqu'au non être ? », cité par B. Boëne,

de l'intervention au nom des droits de l'homme et pour la paix, et semblent ainsi plutôt valorisantes pour les personnes qui en sont chargées, qui peuvent se sentir soutenues par la communauté nationale, voire internationale, mais également, lorsqu'elles sont sur le terrain, à travers les relations entretenues avec les populations locales. Enfin, au niveau politique, elles peuvent s'inscrire dans la tentative de la France de se présenter comme un acteur influent au niveau international¹²⁷.

En outre, l'institution militaire tend à intégrer et à diffuser une autre image de la fonction militaire. C'est ce que montre par exemple M. A. Paveau¹²⁸ dans son analyse des « exploits militaires » relatés dans la revue *Terre magazine*¹²⁹. En effet, dans une chronique intitulée « A l'honneur », le mensuel relate des faits dans lesquels les militaires, le plus souvent en dehors de leur service, ont sauvé des vies, « inversant en cela, et de manière radicale, la fonction du héros guerrier qui est, potentiellement ou effectivement, d'accomplir comme Achille, des « œuvres de mort » », tout en conservant le mode discursif de l'exploit guerrier¹³⁰. Ce faisant, il procède à une présentation et à une représentation d'une « autre militarité », « positive », « qui prend en compte, de l'intérieur, les transformations de l'histoire, et, parmi elles, l'évolution de notre rapport à la mort » et affirme que le militaire possède dans la société « une autre fonction que celle du guerrier traditionnel, et qu'il n'en est pas moins un militaire honorable »¹³¹.

Aussi, à la différence de l'hypothèse habituelle de résistance des personnels militaires face à des missions qui divergent de leur but d'origine (préparer, livrer et gagner des guerres¹³²), il a paru intéressant d'apporter un éclairage sur leur vécu, qui peut-être ne prendrait pas la même direction, et trouverait dans les éléments cités précédemment des sources nouvelles pour la construction du sens de la fonction militaire, et de recomposition de l'identité militaire traditionnellement combattante.

5.2 – Les facteurs psychosociologiques au combat

Dans les institutions militaires, en France et à l'étranger, on mesure l'efficacité d'une armée dans la perspective et lors de l'utilisation de ses forces, à partir de l'évaluation de la « capacité opérationnelle » de ses unités, constituée de quatre indicateurs : la capacité tactique, la capacité technique, la capacité logistique et la capacité psychosociologique¹³³. Cette dernière est particulièrement intéressante pour notre recherche puisqu'elle porte sur les militaires eux-mêmes.

« Permanence et relativité de la spécificité militaire », in B. Boëne (dir.), *La spécificité militaire*, 1991, p. 189. Mais il s'agit également de justifier son utilité, et par là son existence, au regard des efforts consentis par la population française pour le budget du Ministère de la Défense.

¹²⁷ « L'objectif premier de la politique de défense de la France est de défendre les intérêts vitaux et stratégiques du pays, ainsi que correspondant à nos responsabilités internationales et à notre rang dans le monde », *Livre Blanc sur la Défense*, 1994, p. 43, ou encore P. Boniface, *La France est-elle encore une grande puissance ?*, Paris, Presses de Science Po, 1998, p. 70 et suivantes.

¹²⁸ M.A. Paveau, « L'anti-Achille : formulations actuelles de l'exploit militaire dans la revue *Terre Magazine* », *Les Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 47-65.

¹²⁹ Mensuel d'information et de liaison de l'armée de terre.

¹³⁰ « Dans l'ordre de la représentation, ces exploits de la non-guerre sont rapportés sur le mode de la citation pour faits de guerre, alors que le militaire apparaît comme un anti-Achille, il se trouve investi, dans la représentation que la revue donne de l'action accomplie, de qualités proprement guerrières. Ces récits d'exploits sont donc des interprétations et constituent un discours sur la militarité », M.A. Paveau, *Ibid.*, p. 49.

¹³¹ M. A. Paveau, *Ibid.*, p. 64-65.

¹³² Voir M.A. Paveau, qui met en avant la difficile acceptation de ce nouveau rôle par les militaires, et notamment les officiers, en raison de la « dénaturation de la militarité traditionnelle » qu'il engendre, in « Paroles de militaires : les libres réflexions sur la défense dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986-1996 », *Mots*, n°51, juin 1997, p. 70.

¹³³ Les informations concernant la capacité opérationnelle et notamment la capacité psychologique ont pour source les documents du CRH (EMAT), *Les facteurs psychosociologiques au combat*, de 1982 et 1986.

Elle a été établie sur la base des études cliniques des troubles mentaux de guerre¹³⁴, qui ont permis de dégager les facteurs pathogènes qui épuisent les réserves d'énergie du combattant et le rendent vulnérable aux agressions psychologiques et de mettre en évidence la permanence de certains facteurs essentiels au maintien d'une « forme psychologique » élevée au combat, qui déterminent « la capacité d'accomplir une tâche militaire à un moment donné lorsqu'on dispose déjà des compétences, de l'aptitude et de l'entraînement nécessaire »¹³⁵. Les facteurs de la capacité psychosociologique comprennent la confiance que les hommes accordent à leur chef, la confiance en soi et en son arme, la cohésion de l'unité, la perception de la légitimité de l'action, la situation personnelle, et sont également tributaires de données contingentes : les aptitudes psychologiques et les réactions des personnels, la composition de l'unité, les missions imparties, les différentes phases et situations dans lesquelles l'unité doit agir¹³⁶.

Plus précisément, la confiance accordée au chef dépend de sa compétence professionnelle, de sa capacité et de son souci de l'humain. La confiance en soi et en son arme implique une connaissance de sa fonction, de sa mission, de son outil de travail et la conscience de son rôle afin que soit justifié l'effort consenti. La cohésion est déterminée à partir de plusieurs variables comme la similitude des valeurs, l'acceptation de l'organisation interne, l'attractivité exercée par le groupe sur ses membres, les réactions face aux agressions extérieures. Enfin, le militaire engagé doit avoir l'impression que ceux de l'arrière, population nationale, famille, approuvent le sens de son combat.

S'ils sont utilisés dans le cadre des enquêtes du CRH¹³⁷ pour mesurer le « moral des troupes » en intervention, ces indicateurs nous ont semblé opératoires pour notre recherche, bien qu'ils ne relèvent pas des sciences sociales, car ils mettent l'accent sur les éléments susceptibles d'avoir un impact sur la façon d'appréhender les missions extérieures à finalité pacificatrice¹³⁸.

En outre, en rapport à la question de la capacité psychosociologique des unités, le docteur R. Gal¹³⁹ qui travaille sur le stress lié au combat et ses conséquences individuelles (baisse du niveau de performance et d'agressivité du combattant) et collectives (atteinte au moral du groupe), met en évidence quatre types de stress spécifiques à ces opérations : un stress de situation, qui résulte de l'environnement défavorable (dispersion des unités sur le terrain, danger diffus), un stress professionnel (qui résulte de la nature des missions que les militaires ont à accomplir et qui diffèrent de leur entraînement habituel, c'est notamment la question de l'usage de la force), des stress structuraux (en raison du principe de modularité des forces qui préside dans ces opérations et qui peut mettre en péril la nécessaire cohésion) et des stress moraux (engendrés par les provocations subies par les militaires et l'angoisse des conséquences politiques

¹³⁴ « Les troubles mentaux de guerre désignent l'ensemble des manifestations psychiques et pathologiques, immédiates ou tardives, transitoires ou durables, individuelles ou collectives, en relation directe sinon exclusive avec des événements exceptionnels de guerre », selon le Professeur P. Lefebvre, par opposition à la « réaction dite normale à la bataille », qui se manifeste dans des réactions dominées par la peur s'exprimant par des manifestations végétatives (troubles digestifs, cardio-vasculaires, etc.) et psychiques (troubles du sommeil, irritabilité, etc.) qui surviennent chez 80 à 90% des combattants », in EMAT CRH, *Ibid.*, 1986, p. 15.

¹³⁵ Définition de l'OTAN citée par les rapports de 1982 et 1986.

¹³⁶ EMAT CRH, *Ibid.*, 1982, p. 16

¹³⁷ Le Centre de Relations Humaines est un organisme d'études psychologiques et sociologiques, spécifique à l'armée de terre, composé d'officiers qui conduisent, au profit du commandement, des enquêtes relatives aux opinions, aux attentes et au moral des personnels de l'Armée de terre, voir A. Genin (Colonel), « Le centre de relations humaines, aide à la décision du commandement », *Défense nationale*, 1997, pp. 55-69. En outre, les résultats de leur travaux sur les OMP à partir d'entretiens menés sur les théâtres d'opération, ont été très utiles pour la construction des hypothèses (voir bibliographie).

¹³⁸ d'ailleurs les difficultés inhérentes à ces opérations sont également prises en compte par le Service de santé des armées, dans son document : le Comité consultatif de santé des armées, *Rapport technique : le soutien psychologique des forces engagées dans les missions extérieures*, Ministère de la défense, novembre 1995, 53 pages, que nous exploiterons en regard des résultats de nos propres entretiens.

¹³⁹R. Gal, « Peace Soldier's Stress, is there such a Thing ? », Paris, Centre de sociologie de la défense nationale, juin 1994, 11 pages.

de leurs actes). Cette analyse a rendu cohérente, selon nous, une interprétation des entretiens qui différencie les éléments se rapportant au fait de partir en opération extérieure et ceux ayant trait à l'engagement dans le cadre d'un mandat international de maintien de la paix.

5.3 - Processus de normalisation et typologie des motivations

5.3.1. Le processus de « normalisation » mis en évidence par D. R. Segal

Face à l'introduction par M. Janowitz¹⁴⁰ du concept de *Constabulary Force*, et à son constat qui fait état des réticences chez les militaires professionnels vis-à-vis du rôle qui est le leur dans le maintien de la paix (trop proche selon eux des opérations de police), confirmé encore quinze ans plus tard lors d'une enquête sur l'attitude des soldats américains face à ces opérations¹⁴¹, D. Segal propose d'expliquer ce « rejet » par l'ambiguïté qui leur est inhérente et de montrer qu'en l'absence « d'acculturation civile et de formations spécifiques préalables au déploiement de soldats affectés à des missions de ce type entraîne de leur part une interprétation spontanée reflétant leur acculturation et leur entraînement au rôle traditionnel du combattant »¹⁴².

En effet, l'analyse de P. Berger et T. Luckmann¹⁴³, qui considèrent que les individus ne sont pas seulement « agis » par le monde les entourant, mais qu'ils participent directement, et dans l'interaction, à sa construction selon les perceptions qu'ils en ont, permet selon D. R. Segal de saisir le sens¹⁴⁴ que les soldats donnent à leur mission, et ce d'autant plus que la situation d'imposition d'un sens nouveau à un contexte spécifique a plus de chance de se produire dans les cas particuliers où des contradictions antérieures et les perceptions actuelles apparaissent, comme c'est le cas dans la mission de maintien de la paix, qui apparaît alors comme « une activité justiciable d'interprétations, d'élaborations et de reconstructions sociales incessantes »¹⁴⁵.

A partir d'enquêtes menées auprès de militaires américains depuis les années quatre-vingts¹⁴⁶, il montre que pour donner du sens aux situations inhabituelles auxquelles ils sont confrontés, les soldats cherchent à en « cerner les incongruités tout en établissant des liens de continuité avec d'autres situations, et qu'un tel processus de « normalisation » est une étape primordiale pour l'adaptation symbolique à un contexte nouveau et différent »¹⁴⁷. Ce processus consiste à normaliser la situation en « ramenant un univers étrange et spécifique à un autre, familier et qui va de soi ». Ainsi, bien que les opérations de maintien de la paix n'entrent pas dans leurs conceptions du rôle de soldat (elles ne sont pas considérées comme une mission naturelle),

¹⁴⁰ M. Janowitz, *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, 1971 (1960).

¹⁴¹ M. Janowitz, « Civic Consciencousness and Military Performance », in M. Janowitz et S. Westbrook, *The Political Education of Soldiers*, Beverly Hills, Sage, 1983, pp. 55-80.

¹⁴² D. R. Segal, *The Meaning of « New Missions » to Soldiers*, Paris, Centre de sociologie de la défense nationale, juin 1994, p. 7.

¹⁴³ P. Berger et T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, 1986 (1966).

¹⁴⁴ « Si l'on veut comprendre la manière de servir des soldats de la paix, il faut appréhender le sens qu'ils confèrent à leur mission, ou celui qu'ils en tirent. Si la mission a pour eux un sens que leurs familles comprennent et partagent, que la société accepte et sanctionne positivement, alors le soldat sera motivé et efficace. De plus, si les parties au conflit qui est à l'origine de la mission partagent elles aussi cette interprétation, leur consentement à son principe même devient plus probable, et la force requise pour la mener à bien plus minime. Si au contraire un fossé sépare sens et réalité – si par exemple une opération nécessite des sacrifices plus importants que le définition de la situation par le soldat ne le laissait attendre, ou si cette définition partagée par la famille, contredit la définition officielle -, alors le moral, la motivation et la manière de servir risquent d'en pâtir. Enfin, dans le cas où la définition des belligérants autochtones ne coïncide pas avec celle du soldat de la paix, le consentement des premiers à l'opération pacificatrice fera probablement défaut. », D. R. Segal et M. Wechsler Segal, *Soldiers and their Wives*, 1993, p. 29.

¹⁴⁵ D. R. Segal, *Ibid.*, 1994, p. 9. On peut remarquer ici que la construction du sens est rendue plus complexe encore par le caractère multinational des opérations de maintien de la paix : différents contingents nationaux doivent s'accorder sur un sens partagé à donner à la mission, faute de quoi la coordination ne peut être assurée.

¹⁴⁶ D. R. Segal et M. Wechsler Segal, *Ibid.*, 1993.

¹⁴⁷ D. R. Segal, *Ibid.*, 1994, p. 12.

ils ont pu donner un sens à leurs activités et rendre la situation cohérente, en mettant l'accent sur l'exigence de qualités proprement militaires pour la remplir, notamment la discipline.

5.3.2 – L'utilisation d'une typologie sur les motivations

Pour saisir les constructions du sens des missions mises en œuvre par les militaires, et voir dans quelle mesure celles-ci relèvent de processus de normalisation ou de recomposition, il nous fallait disposer de repères pour évaluer la continuité ou la discontinuité des éléments de référence mobilisés par les individus. Cela a été possible grâce à l'apport de F. Battistelli¹⁴⁸ dans son enquête sur les motivations de militaires italiens professionnels et non professionnels à se porter volontaires pour les opérations de maintien de la paix en Albanie et en Somalie. Si ce choix est également dépendant de la dynamique du groupe auquel le soldat appartient, F. Battistelli montre que la motivation individuelle est une notion clé pour comprendre les comportements. Il la définit comme « l'ensemble des facteurs qui mènent à formuler des aspirations, faire des choix, et assumer (jusqu'à un certain degré) certaines attitudes comportementales. Elle est particulièrement importante dans une organisation comme l'armée, qui place des demandes extrêmes dans ses membres pour leur dévouement et leurs performances », d'autant que, selon lui, « les qualifications du personnel contribuent seulement, sans le garantir, à un haut degré d'accomplissement de la mission »¹⁴⁹.

Pour rendre compte de ces motivations, il s'appuie sur la distinction de C. Moskos¹⁵⁰ entre les tendances institutionnelles (traditionnelles) et industrielles (modernes) à l'œuvre dans les armées des pays industrialisés, tendances considérées comme les deux pôles du continuum qui aboutit à un modèle d'organisation moderne (puisque son hypothèse est celle de la « civilianisation » des institutions militaires). Il la complète par les apports de R. Inglehart¹⁵¹ sur le « post-matérialisme » dans les sociétés occidentales depuis les années soixante, caractérisé par l'émergence d'attitudes, de besoins et de valeurs qui, par opposition au bien-être matériel et la sécurité individuels, sont orientés vers la participation, la culture et la réalisation de soi. Ainsi, il construit une typologie des valeurs et représentations avancées dans les motivations, à l'aide de la distinction de leur nature « paléomodern »¹⁵², « moderne »¹⁵³ et « postmoderne » afin de mettre en évidence les satisfactions en regard de la réalisation ou non de ces attentes lors de la participation aux opérations. En outre, il précise que cette trichotomie ne suppose pas une interprétation historiciste ou évolutionniste, mais au contraire une lecture synchronique.

Enfin, les études sociologiques quantitatives américaines de L.L. Miller et C. Moskos¹⁵⁴, qui portent sur la façon dont les soldats, réservistes et professionnels, rendent compte des opérations de maintien de la paix, en regard de leurs motivations à y participer, de l'évaluation l'adéquation de ce type d'opération avec le métier militaire et de l'évolution de ces visions pendant la mission, ont également conduit à une interprétation des entretiens à partir de la question de la satisfaction ou au contraire des insatisfactions et difficultés¹⁵⁵. Ainsi, en plus d'une comparaison selon la catégorie hiérarchique, nous avons pu mettre en évidence que la fonction

¹⁴⁸ F. Battistelli, « Peacekeeping and the Postmodern Soldier », *Armed Forces and society*, Vol. 23, n°3, Spring 1997, pp. 467-484.

¹⁴⁹ F. Battistelli, *Ibid.*, p. 470, traduit par nos soins.

¹⁵⁰ C.C Moskos et F. R. Wood, (eds.), *The Military : More Than Just a Job ?*, Washington, Pergamon-Brassey's, 1988.

¹⁵¹ R. Inglehart, *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

¹⁵² Pour désigner la tendance « institutionnelle » de C.C. Moskos.

¹⁵³ Pour associer la tendance « industrielle » C.C. Moskos à celle de R. Inglehart.

¹⁵⁴ L.L. Miller, « Do Soldiers Hate Peacekeeping ? The Case of Preventive Diplomacy Operations in Macedonia », *Armed Forces and society*, 1997, vol. 23, n°3, pp. 415-450, et L.L. Miller, C. Moskos, « Humanitarian or Warriors ? Race, Gender, and Combat Status in Operation Restore Hope », *Armed Forces and Society*, 1995, vol. 21, n°4, pp. 615-637.

¹⁵⁵ Ainsi, L. L. Miller et C. Moskos montrent que la probabilité d'être satisfait par une mission de maintien de la paix est forte lorsqu'on est une femme, noire, non combattante, et au contraire décroît pour les hommes, blancs, combattants, *Ibid.*, 1995.

occupée (de combat ou de soutien), la définition du métier militaire corrélée aux motivations à l'engagement, et le nombre de missions extérieures effectuées, en tant qu'elles impliquent une expérience et une représentation spécifiques, étaient également discriminantes dans le cadre de notre recherche.

Il a semblé éclairant d'utiliser la typologie de F. Battistelli, sans trop la dénaturer, pour qualifier les directions dans lesquelles s'inscrivent les constructions de sens des militaires sur leur expérience des opérations à finalité pacificatrice et de la compléter par la suite à partir des entretiens et de notre objet de recherche, sur la base de la distinction entre satisfaction et insatisfaction.

Encadré n°3 : Typologie des motivations des militaires pour la participation à des opérations de maintien de la paix proposée par. F. Battistelli

Source : F. Battistelli, « Peacekeeping and the Postmodern soldier », *Armed Forces and society*, Vol. 23, n°3, Spring 1997, pp. 467-484

Paléomodern

- être utile aux autres
- renforcer l'image du pays au niveau international

Moderne

- considérations économiques : gagner plus d'argent
- apprendre des choses utiles pour la carrière militaire

Postmoderne

- satisfaire son désir d'aventure
- avoir une expérience personnelle qui a du sens

5.4 - Contextualisation de l'expérience des militaires interrogés¹⁵⁶

La majorité des personnes interrogées au 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort a participé au mandat BATFRA 6 en Bosnie, entre août 1998 et janvier 1999, dans le cadre de la SFOR. Cette force, commandée par l'OTAN, a en charge l'application du volet militaire de l'accord de Dayton et consiste en une opération de consolidation de la paix qui « exige d'une part, impartialité, diplomatie et un usage minimum de la force, et d'autre part, dissuasion, vigueur ainsi que l'autorité et la capacité d'imposer la soumission, dans le cadre de l'accord, si cela est nécessaire »¹⁵⁷, régie par le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies¹⁵⁸.

¹⁵⁶ Selon nous, ce chapitre ne pouvait se passer d'une contextualisation de l'opération de maintien de la paix en Bosnie, car elle permet de mettre en évidence les différentes fonctions occupées par les personnes rencontrées, variable qui, en dehors de celle de la distinction hiérarchique, permet de comprendre les différences dans les représentations de la mission.

¹⁵⁷ D. Zandee, « Civil-military interaction in peace operations », *NATO Review*, Spring 1999, p. 11, traduit par nos soins.

¹⁵⁸ Voir Annexes, « La mise en place de la SFOR ».

Avant leur départ en ex-Yougoslavie, les hommes et femmes désignés pour l'opération ont pris part à un Camp de cohésion en juillet 1998, afin de s'entraîner, de s'informer sur la situation du pays et de rencontrer les personnels militaires français, d'un escadron blindé du 1^{er} Régiment de Spahis de Valence, avec lesquels ils ont été amenés à collaborer.

Durant le séjour, les compagnies, parties en unités organiques¹⁵⁹, étaient basées dans des camps différents. Ainsi, la compagnie de soutien se trouvait au Camp de Rajlovac, à Sarajevo, où la vie, tâches professionnelles et moments de détente, se circonscrivait essentiellement au casernement¹⁶⁰, à l'exception des conducteurs et mécaniciens qui se déplaçaient souvent à l'extérieur¹⁶¹.

La 3^{ème} compagnie était localisée au camp de Filipovici, rebaptisé « Camps des Lions », en référence au nom de l'unité, et la 2^{ème} compagnie, intégrée à l'ERI de la DMNSE, au camp de Mostar-Ortije. En tant que compagnies de combat, leurs missions étaient variées : contrôle de zone et des armements, vérification de la liberté de circulation, opérations de sécurisation pour les visites de personnalités (notamment de l'OSCE), actions d'aide à la population organisées par le commandement (CIMIC), surveillance du déroulement et du dépouillement d'élections... Selon leur fonction, les militaires étaient amenés soit à intervenir à l'extérieur de leur camp, qu'ils retrouvaient pour le repos¹⁶², soit à accomplir leur travail au camp¹⁶³ (secrétariat, transmissions...).

Enfin, les militaires du service de santé des Armées¹⁶⁴, à côté de leur mission de soin des militaires, pratiquent de l'Aide Médicale Gratuite (AMG).

En outre, certaines personnes avaient l'expérience de plusieurs missions de maintien de la paix. Il a été intéressant de mettre en perspective les comparaisons qu'ils ont pu faire entre les mandats.

¹⁵⁹ Cela signifie que les compagnies étaient présentes dans leur constitution habituelle. Il est important de noter cet élément, car les opérations extérieures de maintien de la paix exigent souvent la modularité et entraînent la formation d' « unités de marche », c'est-à-dire formées *ad hoc* selon les besoins en personnels et en spécialités, rendant difficile la cohésion et par là l'efficacité des unités. Par exemple, on peut citer l'exemple de S3, parti en tant qu' « inséré » dans un Etat-major. .

¹⁶⁰ C'est le cas pour S1 et S2.

¹⁶¹ S4 et M5 (rattachée à la compagnie de soutien lors de la mission).

¹⁶² Les personnes rencontrées qui avaient ce type d'activité sont M1, M2, M4, O1, O2, O3 et O4.

¹⁶³ C'est le cas de M3.

¹⁶⁴ Dans notre enquête, S5 et O5, ont eu cette expérience.

CHAPITRE 6 – LES SATISFACTIONS ET LES DIFFICULTES LIEES A L'INTERVENTION EXTERIEURE

6.1 – Le sentiment de réalisation de l'« être militaire »

6.1.1 - La réalisation de son engagement

Il est apparu de façon récurrente dans les entretiens que le fait de « partir » est largement valorisé. Dans un premier temps, c'est le sentiment de rompre avec la vie quotidienne du quartier qui, finalement, selon les militaires rencontrés, ne se différencie pas énormément d'une vie professionnelle civile, c'est seulement leur métier et ses exigences en disponibilité qui les distinguent. C'est l'occasion de se sentir militaire à « 100% » à travers une vie en collectivité qui ne se circonscrit plus seulement aux activités de travail mais englobe également les loisirs et les besoins quotidiens (dormir, manger, etc.) et impose des contraintes particulières¹⁶⁵ (comme l'imposition d'un « couvre-feu » dans le camp de Rajlovac), l'impression de ne voir « *que du militaire* » pendant quatre mois. Ce sentiment est renforcé par le port permanent de tenues militaires¹⁶⁶ et surtout la proximité de l'armement. Cet aspect de la mission extérieure est vécue comme un élément positif, à tous les niveaux hiérarchiques, sans distinction de fonction ou d'ancienneté. Il semble que c'est le moment où l'identité militaire s'affirme pleinement dans sa différenciation de la société civile (de type « traditionnel » ou « paléomodern »).

« Quand on est aux quartiers, le soir, à 18 heures, on rentre à la maison, et là on est civil, civil entre guillemet, on est un Belfortain parmi les autres ». O4

« Quand on fait notre métier en France, quand on vit en caserne, on rentre chez soi le soir, on est comme quelqu'un d'autre qui travaille, on règle les problèmes de la maison. », O3.

« Ici, on est presque l'ouvrier moyen, qui vient, qui travaille, qui fait ses huit heures, qui fait son boulot pratiquement tous les jours pareil, c'est vrai que c'est la routine, c'est lassant. », S4 .

« Faire le métier militaire, quand on travaille au régiment : on vient au boulot le matin, on sait que le soir on rentre chez soi, il y a une continuité dans la vie . », S2.

« C'est différent, au quartier c'est un métier comme un autre, enfin presque! », M5.

Face à cette tendance commune, le sentiment de réalisation de son métier, qui a trait aux motivations et aux attentes à l'engagement, prend des directions différentes. Pour les officiers la situation opérationnelle est envisagée comme la finalité du militaire et se vit sur le mode de l'accomplissement de sa vocation dans l'exercice du commandement. Ainsi, cette satisfaction semble s'inscrire dans la continuité de la référence au modèle de l'officier combattant, relevant du type « paléomodern », quelque peu mis à mal durant la période guerre froide, et qui trouve l'occasion d'être « revivifié » avec la fréquence accrue des OPEX (et notamment des OMP).

« La première chose c'est que toute désignation pour une mission extérieure, quelle qu'elle soit, est toujours très bien ressentie. C'est pour nous la reconnaissance de notre savoir-faire. C'est le but ultime du

¹⁶⁵ On retrouve ici les caractéristiques des « institutions totales » décrites par E. Goffman dans *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, 1998 (1968).

¹⁶⁶ Peut-être encore plus ressenti par les femmes qui n'ont pas, ou peu, l'occasion d'affirmer leur identité sexuée (qui en outre ont les cheveux soit coupés plus courts, soit maintenus attachés en permanence, etc.) et qui est parfois vécu comme une charge.

soldat que de partir en opération. (...). Moi, dans mon expérience, j'en retire une grande satisfaction, mais j'essaie d'être réaliste d'un point de vue technique : je sais que ce n'est pas là-bas que j'ai appris mon métier, mais c'est là-bas que je l'ai vécu au sens le plus fort. Techniquement, là-bas, ce n'est pas difficile, mais au point de vue humain, c'est très très fort, très très fort dans le commandement », O2.

« Pour l'instant, ce qui m'a le plus satisfait, c'est justement cette mission et le commandement des hommes. (...) C'est l'accomplissement de la vocation et du métier quand on est en mission, du métier aussi parce qu'on touche à des problèmes qu'on a pas forcément quand on est aux quartiers. », O4.

« Quelque part quand on s'engage pour être militaire, je crois qu'on s'engage pour partir, on sait que c'est dans le contrat, on sait que c'est dans le paquetage, de la même manière qu'on reçoit les tenues... Dans le paquetage, on sait qu'il va y avoir le fait de partir, c'est la règle, du moins, je suis d'une génération où c'est la règle. », O5.

Les militaires du rang, quant à eux, ont surtout tendance à mettre en avant la satisfaction liée à la réalisation de leur quête d'aventure, rendue possible par le contexte actuel de projection des forces, certainement déterminant pour l'engagement dans l'armée, comme cela pouvait être le cas auparavant dans les régiments professionnels. Cette motivation, comme sa satisfaction, également partagées par les autres catégories hiérarchiques, relèvent selon F. Battistelli du type « postmoderne », caractérisé par la recherche personnelle d'une ouverture sur le monde.¹⁶⁷

« Le sentiment d'être ailleurs, de vivre autre chose que la vie normale, on apprend à connaître autre chose que son pays. », M5.

« La plupart des gens sont contents d'aller là-bas, peut-être pas pour la mission, mais pour l'exotisme. », S5.

« Il y a aussi le goût de l'aventure, c'est ce que me disaient tous mes soldats, c'est ce qu'ils recherchaient en s'étant engagés : l'aventure, voir autre chose. », O3.

6.1.2 - La concrétisation de son entraînement

A côté de cette dimension de la réalisation de soi et de ses attentes, le fait de partir en opération entraîne également une satisfaction qui s'appuie sur la réalisation de l'aspect professionnel de son métier. C'est l'occasion de mettre en pratique, en situation réelle, les savoirs acquis et de démontrer sa capacité d'adaptation et d'action. Cette notion de mise à l'épreuve semble assez proche de celle de « dépassement de soi », mise en perspective dans la première partie, et est surtout présente chez les « combattants », tous grades confondus.

« Sur un exercice de contrôle des frontières : on a quand même une petite montée d'adrénaline, c'est un peu excitant là-dessus, parce que là on se dit qu'on s'est entraîné à faire tout ça et là, ça arrive. Parce que des fois, on est beaucoup déçu, parce qu'on s'entraîne à faire certaines choses, à faire du combat, etc., on ne veut pas qu'il y ait de combat, c'est sûr on n'est pas malades ! Mais d'un côté on se dit : « on s'entraîne, mais on s'entraîne pour quoi ? », parce qu'il n'y a jamais rien, et quand ça arrive on se dit que ça sert de s'entraîner. », M1.

¹⁶⁷ Il est intéressant de remarquer que dans un mémoire réalisé par des élèves officiers de l'école spéciale militaire de Saint Cyr, cette motivation, individuelle, est qualifiée d'« égoïste » et est analysée comme une motivation qui peut prévaloir avant l'opération (au même titre que les motivations « carriériste », « financière », ou de « recherche de décoration », par opposition aux « motivations nobles » fondées sur l'esprit collectif et l'image du métier), mais qui n'est pas mobilisable lors de la mission. Ce faisant, ils semblent contribuer à la pérennisation de l'image paléomoderniste du militaire. Allegri (F.), Aunis (Y.), Schaus (C.), *Les aspects humains des opérations militaires internationales en Bosnie*, Paris, Ministère de la défense, 1998, pp. 37-42.

« Déjà, quand les gens vont en opération, concrètement ils ont leur armement avec leurs munitions, alors que ce n'est jamais le cas quand on fait des manœuvres. Donc concrètement, ils touchent du doigt le métier : ils utilisent leur véhicule, leur armement, vraiment concrètement. Il y a un risque, donc forcément il y a un peu... pas une excitation... mais enfin les gens sont heureux. Donc on a l'impression, et c'est même pas une impression, c'est la réalité : on touche du doigt le métier pour lequel on s'est engagé. (...) Je pense que le point le plus important c'est en fait quand on a un départ en OPEX, il y a un objectif concret, avec une montée en puissance, la préparation de tout le monde à une mission, la connaissance du pays avant de partir. Par exemple, on a fait de la sensibilisation aux mines, donc des cours techniques qui deviennent de plus en plus attractifs parce qu'on savait que ça allait déboucher sur quelque chose de concret. Alors qu'habituellement, dans les périodes où il n'y avait pas d'OPEX comme celles-ci, on avait un peu l'impression de se préparer pour quelque chose qui n'allait déboucher sur rien (...) un peu comme un comédien qui préparerait une pièce de théâtre et qui ne la présenterait jamais au public. Alors qu'avec les OPEX, on a des objectifs concrets, une préparation attractive, la motivation est beaucoup plus grande, c'est ça. », O3.

6.2 – La valorisation au sein de l'institution militaire

Sur les théâtres d'opération extérieure, l'affirmation des identités communautaires est également à l'œuvre entre les régiments français. Les « rivalités » entre compagnies s'estompent pour laisser place à un « esprit de corps » renforcé, défini ainsi :

« La caractéristique de l'esprit de corps, c'est qu'il est autosuffisant. C'est en fait la définition d'une identité commune, la conscience qu'a chacun d'œuvrer pour le bon fonctionnement minimum de cette communauté, dont l'éclat rejaillit sur chacun des membres. Pour cela, il y a d'ailleurs des trucs, des ingrédients, des ficelles... Chez nous, c'est aidé par le fait qu'il y a un chef, le drapeau, les symboles, le cérémonial, mais aussi le sport, l'attention portée à chacun des hommes qui fait qu'ils ne se sentent pas considérés comme des numéros, à l'œuvre par exemple dans le système « gigogne ». Donc, il est totalement autosuffisant. », Officier « doctrine ».

D'une part, les stratégies de différenciation à partir de la mise en pratique de savoir-faire spécifiques entre les armes sont prégnantes et s'inscrivent dans le cas du corps rencontré dans la mise en avant de l'identité combattante de l'infanterie.

« Parce qu'il faut bien voir une chose : en Bosnie, il y a une masse de soldats français comme ça, mais ceux qui sont directement au contact avec le contexte local, c'est l'infanterie ! Les autres ne sont là que pour soutenir ceux-là ! (...) Nous dans l'infanterie, il y a un grand sentiment de fierté. Quand vous voyez arriver les hélicoptères américains qui se déposent, que c'est vous qui embarquez et que les gars du train ou du matériel sont sur les talus et vous regardent, les gars, ils le savent : les guerriers, c'est nous ! (...) Même si ce n'était qu'un exercice, c'est une reconnaissance de notre esprit de corps, de notre unité », O2.

D'autre part, une des sources principales de satisfaction apparue dans la majorité des entretiens, sans distinction selon l'ancienneté, le grade, la fonction ou l'expérience, est la valorisation du régiment au sein de l'armée de terre qu'engendrerait la participation à des opérations extérieures, « tournantes » ou OMP. En effet, longtemps réservées aux « régiments d'élite », les interventions extérieures étaient à l'origine de stratégies de différenciation communautaire importantes. Ainsi, pour les militaires interrogés, la participation accrue de leur régiment à ces missions, en raison de leur augmentation et de la professionnalisation de l'armée, va permettre une reconnaissance égale de la valeur de toutes les armes.

« Ici, on a la chance d'avoir un régiment qui est en train de se spécialiser, c'est un beau challenge à relever, pour qu'on n'ait pas à rougir devant les régiments d'élite. (...) Avec la restructuration, on aura l'occasion

de partir autant qu'un régiment de troupes de marine. De toute façon, dans 10 ans, on ne verra plus la différence, la seule différence qu'on verra, c'est qu'il y en a qui sautent en parachute et d'autres qui sont sur un AMX 10. Au niveau travail, on sera aussi compétents qu'eux. Déjà maintenant, je pense qu'on n'a pas à rougir, je pense qu'on est bons.

- Jusqu'à maintenant, il y avait vraiment une rivalité ?

- Bien sûr parce que quand on est dans un régiment comme ça, on vous dit : « vous avez un béret rouge sur la tête, vous êtes parachutiste colonial, vous êtes les plus beaux, les plus forts », et c'est vrai qu'on y croit, qu'on roule des mécaniques quand on est devant un régiment qui n'a jamais tourné, mais c'est de bonne guerre ! (...) On connaîtra ça avec le 35 ! », M6.

« Au sein de l'institution, c'est un plus d'être allé en opération. Et lorsqu'on voit défiler une compagnie professionnelle, la première chose qu'on remarque, entre nous – je ne sais pas si les civils le voient parce qu'ils ont peut-être l'œil moins averti – ce qu'on regarde, c'est les plaquettes de décorations, c'est sûr ! (...) Et puis c'est vrai maintenant que nous, les compagnies professionnelles, qui sommes appelées à partir souvent en mission, et bien l'accumulation de ces missions, ça forge l'esprit. (...) Le Kosovo, il n'y a pas grand monde qui y est allé, donc il y aura une fierté d'y aller et en plus d'y aller dans les premiers. On sera le deuxième mandat. », O2.

En outre, on peut remarquer que la participation à des opérations extérieures est également valorisée par l'institution militaire qui a mis en place un système de rétributions symboliques pour ces interventions. Ainsi, il existe un statut particulier pour les « anciens des opérations de maintien de la paix » et la loi 93-7 du 4 janvier 1993, modifiant le code des pensions d'invalidité, donne lieu à l'attribution de la « carte du combattant » aux « militaires des forces armées françaises qui, en vertu des décisions des autorités françaises, ont participé au sein d'unités françaises ou alliées, ou de forces internationales, soit à des conflits armés, soit à des opérations ou missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France », et un décret du 16 septembre 1993 crée un « titre de reconnaissance de la nation » pour les militaires qui ont servi pendant au moins 90 jours dans une unité ayant participé à l'une de ces différentes opérations¹⁶⁸

6.3 – Les relations dans le groupe

¹⁶⁸ Cf. F. Trucy, *Rapport au Premier ministre. Participation de la France aux opérations de maintien de la paix*, Paris, 1994, p. 63.

6.3.1 - Mieux connaître les autres

A tous les niveaux hiérarchiques, il est apparu comme un leitmotiv que la vie en collectivité militaire restreinte permet de mieux connaître ses collègues, ses supérieurs ou ses subordonnés, selon le positionnement hiérarchique. La différence essentielle sur ce point est que la satisfaction retirée de ces relations s'inscrit dans une dimension personnelle ou dans une dimension professionnelle.

Ainsi, pour les plus anciens, mieux connaître ses collègues, ses chefs ou ses hommes, permet de mesurer la confiance que l'on est susceptible de leur accorder. L'opération apparaît comme un moment où chacun peut tester les qualités professionnelles des autres.

« Il faut avoir confiance l'un dans l'autre. Et puis, d'être liés comme ça, on connaît les gens bien à fond, et on sait à qui il faut faire confiance, et quel genre de mission on peut donner aux gens. [...] », S4.

« On découvre des gens qui sont décevants, on est déçu par certaines personnes, ça c'est d'un point de vue purement militaire. », O4.

Chez les combattants, cette façon d'appréhender les relations peut être orientée par la perspective de combat inhérente à leur fonction car la « confiance », à considérer comme source d'autorité ou de cohésion, est fondamentale chez les militaires : sur ordre de son chef, le soldat peut être sommé de tuer, de risquer sa vie et sa vie dépend de son voisin.

« Et dans les relations entre vous, les opérations changent quelque chose ? »

- Oui, parce que là on voit les vraies personnalités. Là on s'aperçoit vraiment de ceux en qui on peut avoir confiance et de ceux pas du tout.

- Et c'est important ?

- Oui, parce que si on part à la guerre avec des mecs en qui on n'a pas confiance du tout, ça... c'est pas trop le moral ! », M2.

L'opération extérieure est l'occasion de partager des expériences extra-professionnelles. La meilleure connaissance de ses collègues, subordonnés ou supérieurs, qui en découle est envisagée comme une satisfaction d'ordre personnel.

« On apprend à connaître les gens, en OPEX, on voit vraiment le caractère des gens. On est ensemble pendant 4 mois, il n'y a pas la famille, il n'y a pas le train train quotidien, donc là on ressent le vrai caractère des gens, et des fois on se fait une mauvaise opinion des gens et en OPEX on se rend compte qu'ils sont autrement. Là-bas, j'ai vraiment appris à connaître les gens. », S2.

6.3.2 - Une cohésion renforcée

La façon dont le groupe évolue d'un point de vue relationnel vers une cohésion renforcée pendant le séjour a été citée par toutes les personnes rencontrées. Nous n'avons pas trouvé une définition précise de la cohésion, tant sa signification semble aller de soi dans le milieu militaire. Mais, en regard de nos entretiens, on peut l'envisager comme le type de relation professionnelle recherchée et construite par l'institution militaire pour fonder les activités dans le groupe militaire (groupe, équipe, section voire unité)¹⁶⁹.

¹⁶⁹ Nous la qualifions de relation professionnelle car elle apparaît comme une des conditions nécessaires pour l'accomplissement et la réussite de la mission du groupe. Elle est suscitée par le commandement à travers la mise en œuvre de situations et d'activités lors desquelles les militaires sont obligés de coopérer. Par exemple un

« Ca se ressent plus, parce qu'on vit forcément entre nous pendant toute la durée de la mission, on essaie pendant les périodes de temps libre de monter des activités de cohésion, auxquelles finalement tout le monde adhère puisqu'il n'y a rien d'autre. Ici, c'est sûr que quand les gens ont terminé leur travail, ils ont envie de retourner chez eux, de retrouver leur famille. Alors que là-bas tout le monde vit ensemble et a envie qu'il y ait quelque chose d'autre que le travail pour pouvoir un peu s'évader... », O3.

« La cohésion... je ne vais pas dire qu'il faut qu'on soit tous amis dans une section, je parle de section, parce que les gens travaillent surtout en section. En fait, la cohésion, c'est s'entendre, s'entendre pour arriver à quelque chose. On n'a pas besoin d'être copain ou ami, pour avoir un esprit de cohésion. Sur un groupe ou une section, ils ne font pas des repas au restaurant tous les soirs, mais quand il y a une épreuve à faire, ils sont tous soudés. Une définition, c'est s'entendre dans le groupe. La cohésion dans le milieu militaire, c'est surtout une question d'entraide. Si on devait remplacer le mot cohésion par un autre, ce serait le mot entraide : s'entraider pour tout. Au niveau combat, la cohésion se prépare avant, et elle se prépare des fois sur des bêtises, comme se remplacer sur des gardes, etc... Et le jour où on ira au carton, je pense que cette petite entraide qui s'est faite avant se répercutera le jour où on y sera vraiment. », M6.

Il est intéressant de noter que selon le sous-officier parti en OPEX en 1995 en tant qu' « inséré », la cohésion s'est également formée, sur la base de la nationalité des militaires et non du groupe professionnel habituel.

« Comme on était en multinational, on mangeait tous au mess, et les Français par contre se retrouvaient entre Français, c'était assez particulier, et les Français, j'ai trouvé ça assez comique, tous les vendredis midi et tous les vendredis soir c'était camembert et vin rouge, assez typique, un peu la nostalgie du pays, et puis ça fait plaisir. La cohésion, ça passait par les repas, par des pots, ou dans le travail, j'ai trouvé qu'il y avait une très très bonne cohésion, j'ai été surpris, parce que dans un Etat major... je ne pensais pas. », S3.

6.4 – Les considérations financières

Les motivations relevant du type moderne de F. Battistelli, n'ont été ni fréquentes, ni diversifiées dans nos entretiens. Les militaires qui servent « outre-mer » bénéficient en plus de leur solde habituelle d'une augmentation de celle-ci, résultant d'indemnités diverses selon le théâtre d'opération¹⁷⁰. Le sujet a été abordé assez naturellement par les officiers et sous officiers du fait de son existence et de sa justification par le travail fourni, et seulement par un militaire du rang.

« Il y a l'avantage pécuniaire, il ne faut pas le refuser, il faut le dire, ça existe. Je pense que si on demandait aux gens de partir en OPEX et qu'on leur donnait un franc pour y aller, il y en a beaucoup qui diraient non. Maintenant, si on leur propose de doubler leur solde, il y en a beaucoup qui disent oui », S1.

« D'un point de vue financier aussi, ce n'est pas négligeable, peut-être qu'on n'en parle pas assez parce que c'est un peu tabou dans l'armée. Certes le métier militaire c'est une vocation, mais on est aussi là pour gagner notre vie. C'est une motivation qui n'est pas prioritaire mais qui rentre en ligne de compte. Mais il faut savoir que pendant 4 mois, on travaille 24 heures sur 24, on n'a pas de week-end, donc c'est justifié aussi. », O4.

6.5 – Le moral

militaire du rang nous a fait part de son expérience d'un stage commando en Guyane : parti avec son « binôme », ils devaient se partager durant une semaine une ration individuelle de nourriture de deux ou trois jours.

¹⁷⁰ Par exemple, au début du mandat en ex-Yougoslavie, un militaire gagnait deux fois plus que sa solde de base, facteur de multiplication qui a par la suite été ramené à 1,5.

Pour les militaires rencontrés, la difficulté majeure de l'intervention extérieure vient de l'éloignement avec leur famille durant 4 mois qui, corrélé à des conditions de vie et de travail particulières, peut influencer sur le « moral ».

6.5.1 – Les contraintes inhérentes à la mission extérieure

Pour les militaires du rang, la fatigue liée à la charge de travail supplémentaire en opération apparaît assez souvent dans les entretiens. Chez les combattants, l'alternance des missions de garde et des missions sur le terrain et parfois l'enchaînement des opérations extérieures entraînent une fatigue physique importante. Pour leur part, les personnels occupant des fonctions administratives peuvent être amenés à cumuler différents postes pour parer au manque d'effectifs.

« Mon poste c'était secrétaire, donc j'étais vers le capitaine avec un chef, quand j'avais du temps libre - au début j'avais beaucoup de travail mais après j'en avais moins -, ils m'ont mise aux cuisines, vu que normalement c'est là que j'aurais du être, donc je faisais les stocks, etc., avec encore un autre chef. Et comme des fois j'avais encore un peu de temps, ils m'ont mise aux transmissions. A la fin je me suis retrouvée à l'hôpital comme j'avais trop malmené mon corps. Donc j'ai fait ça, je travaillais trop, j'avais pas de repos par rapport aux autres, j'étais mal, mais ça s'est vite régularisé. », M3.

De plus, les conditions matérielles de vie et la promiscuité imposées par la mission sont assez bien acceptées au début du séjour, mais au fur et à mesure, cet environnement tend à s'affirmer comme une contrainte pour les militaires.

« Deuxièmement: on a beau être soldat, on est comme les autres, on vit en France en 1998, on a besoin du téléphone, très souvent...Moi, mon premier séjour on avait des problèmes de téléphone, on appelait que 5 minutes par semaine, et bien je peux vous dire que c'est très difficile, très très très difficile. Il y en a qui fume, c'est difficile de se passer de fumer, on avait des difficultés, ceux qui fument, si il n'y a pas de cigarettes, ça peut arriver, convoi bloqué, pas de cigarettes pendant 15 jours. L'autre aspect de la pression... Si vous voulez, comment dirais-je... il y a deux types de pressions : il y a la pression inhérente à la mission et la pression qui est donnée par le contexte. La pression de la mission : vous mettez 120 gars sur la moitié d'un terrain de football, pendant 4 mois, sans alcool, sans divertissements, sans femme...Si vous n'avez pas à faire à 120 prix Nobel, et vous avez compris qu'on n'a pas 120 prix Nobel dans une compagnie de combat, il y a forcément des tensions. Vous avez déjà vu un Corimec, un Corimec dans lequel on peut vivre en OPEX, je veux dire c'est grand comme ça [10m2], on est quatre. La musique de l'autre elle vous tape rapidement sur les nerfs : vous n'avez pas téléphoné chez vous, il fait 35° à l'extérieur, ou moins 10° en hiver, le gars a passé la nuit à monter la garde... on ne dit pas que ça tire, on ne dit pas qu'il y a des pressions, rien du tout, on parle juste de la mission en elle-même : il n'y a plus de coca au foyer, ou il y en avait mais le gars était fermé, ou je ne sais pas quoi... le sergent est passé : « Tes rangers sont pas propres ! », il y a des gars qui sont... bon, ça crée une fatigue nerveuse importante. », O2.

« De temps en temps on a besoin d'un peu de solitude, parce que quand est 4 mois les uns sur les autres, où on est vraiment dans un espace restreint, on n'a pas le droit de faire grand chose, tandis que quand on est en France, on peut sortir en ville, il y a des grandes surfaces, on peut sortir, on peut faire ce qu'on veut, on est citoyen, etc. Mais quand on est à l'extérieur, on ne peut pas sortir, donc on est dans le camp en permanence, même s'il y a des économats français... On ne peut aller nulle part, si on va quelque part, il faut rendre compte, on ne peut pas sortir en ville... pour quelqu'un qui a l'habitude d'être libre... (...) C'est vrai que quand on arrive, on prend un peu ça comme une manœuvre, même si ce n'est pas le boulot de manœuvre. Et ensuite on commence à se sentir un peu étouffé, on se dit : « ça on ne peut pas faire, ça on ne peut pas faire, ça on ne peut pas faire », c'est assez contraignant là-dessus et ça joue aussi sur le moral », M1.

6.5.2 – La « bascule »

La durée de la mission¹⁷¹ et les contraintes qu'elle impose influent largement sur le moral. D'après les militaires interrogés, la période la plus difficile à surmonter est celle du passage au troisième mois, appelée la « bascule », lorsque la « routine » commence à s'installer dans les missions et que la rupture avec la vie en France devient plus difficile à supporter.

« La bascule, c'est quand vous êtes à deux mois, vous avez déjà deux mois derrière, c'est long. Le premier mois, on découvre, tout est beau, tout est nouveau. Le deuxième mois, on s'installe, ça va aussi, à peu de choses près, ça devient un peu long mais ça va. Fin du deuxième mois : « ça fait deux mois que je suis là. Je regarde derrière, c'est long. Je regarde devant, j'en ai encore autant, j'en ai encore autant à être loin de chez moi », là ça commence à ne pas aller. Et puis, parce qu'on s'est installé, les activités quotidiennes deviennent plus routinières, c'est normal – c'est normal, logique et souhaitable, parce que c'est sur quelque chose d'en partie routinier, pas trop mais en partie, qu'on va avoir une efficacité – et là, c'est le moment où il y a un peu le coup de blues, la déprime. Le troisième mois est très très long. Le quatrième mois, à la fois, il est encore plus long mais à la fois c'est la fin... ! Alors la bascule, c'est très amusant, parce qu'à la fois, les cadres qui avaient un peu d'expérience me disaient : « il ne faut pas en parler, il ne faut pas qu'on la marque », etc. Mais quand a approché le moment de la bascule, ils en ont tous parlé. Ils en ont tous parlé : « c'est la bascule ! », alors qu'ils ne voulaient pas que ce soit marqué par quoi que ce soit... », O5.

« Il y a des moments déprimants presque. Il y a quelques moments déprimants... ça se ressent dans presque toute la compagnie, c'est entre le deuxième et le troisième mois. C'est-à-dire que ça fait déjà deux mois qu'on est parti, et puis on commence à trouver un tout petit peu le temps long, et surtout si le nombre de missions baisse, qu'on a moins d'occupations, donc plus de temps de réflexion, on commence à s'ennuyer, à baisser en moral. Mais à partir de la fin du troisième mois, on sait qu'il ne nous reste plus qu'un mois à faire, donc c'est en gros comme une manœuvre en France, et là le moral revient. Donc il y a une petite baisse entre le deuxième et le troisième mois, et ça, c'est général dans toute la compagnie, ça se ressent dans tout le travail, on est un peu plus mou, tout le monde réagit pareil. Bon, il y a toujours quelqu'un qui impulse un mouvement, alors ça fonctionne quand même, ça fonctionne comme il faut. », S4.

6.5.3 - Les sources de motivation

Si chaque personne réagit de façon différente, les officiers se distinguent par la référence à l'intérêt représenté par la mission en relation à leur conception du métier militaire.

« On se raccroche à l'intérêt de la mission... Bon, il y a le côté boulot qui fait que c'est intéressant et qui permet de tenir dans la durée, et en même temps on pense aux êtres qui nous sont chers. Moi, je vis assez bien l'éloignement, je ne me souviens pas de moments où ça aurait été insupportable, comme tout le monde j'avais envie de rentrer, de voir mon épouse, mes enfants, à la limite ça c'est depuis le premier jour jusqu'au dernier, mais je n'ai jamais eu le sentiment que ça atteignait un point insupportable. Bien sûr, il y a des jours où je me réveillais et je me disais : « qu'est-ce que j'aimerais être chez moi, qu'est-ce que je fais là en fait ... », après on se raccroche tout simplement à... c'est notre expérience : on a l'habitude de partir, l'habitude de vivre à l'extérieur etc., il n'y a pas de gros... chacun fait son petit truc. », O3.

« On se raccroche à sa famille. Et puis on se dit qu'on a eu la chance de partir, d'avoir cette mission-là, donc il faut remplir la mission, c'est ça qui nous maintient. Ce n'est pas un miracle, vous faites un sondage dans un régiment, tous les gens veulent partir, parce que c'est une expérience autre. », O4.

Pour tous les militaires rencontrés, la famille apparaît comme la source principale de soutien moral. Aussi, les problèmes qui interviennent au niveau familial en France, lors de l'OPEX, sont susceptibles d'avoir une influence sur la réalisation de la mission et la présence de la « cellule

¹⁷¹ A l'origine, la durée d'une OMP pour les unités organiques avait été fixée à 6 mois, avec une permission le quatrième mois. Face à la démotivation au retour de permission, elle a été ramenée à 4 mois, sans permission. Elle est toujours de 6 mois pour les militaires qui sont détachés de leur unité d'origine.

d'assistance aux famille » rassure en général les militaires. En outre, le problème soulevé par la majorité des militaires est que la vision de l'opération dans laquelle ils sont engagés, transmise par les médias, contribue généralement à inquiéter les familles, ce qui par un effet de retour a une influence sur leur propre moral¹⁷².

« Là où on était, on avait la possibilité de téléphoner, j'avais des contacts avec mon mari et ma fille une fois par semaine, des fois deux fois, donc ça permettait moralement de supporter cette absence, mais c'est sûr que 4 mois... au bout du 3^{ème} mois, ça commençait... il y a eu une période de grand flou là, pendant le 3^{ème} mois, c'était un moment de cafard et puis après on a repris le dessus, et puis voilà. », S2.

« Les épouses qui restent en arrière regardent la télé et à la moindre alerte, bien sûr, c'est sur une lettre : « Qu'est-ce qu'il se passe ? », ou un coup de téléphone, les familles veulent savoir la vérité. On ne peut pas leur dire... Même si c'est très tendu, on est obligé de leur dire que c'est calme, que tout se passe bien, parce que sinon, ce serait un souci supplémentaire pour elles, et après coup, également un souci supplémentaire pour nous, là-bas, parce que si la famille se fait du souci on s'en fait aussi. », S4.

« C'est toujours difficile, je prends mon cas personnel, je me marie au mois de juillet, donc quand je suis parti l'année dernière j'étais fiancé, c'est vrai que c'est pas évident. Maintenant, mon épouse est fille de militaire, fille d'officier, elle connaît, mais ça ne veut pas dire qu'elle est complètement blindée, c'est évident que ce n'est pas toujours facile. Mais, en général, je dirais qu'on le vit quand même relativement bien, on a un soutien familial qui est important, un soutien moral qui est important, au niveau du régiment on a des structures qui permettent de soutenir les familles qui restent sur place. Finalement, ça se passe bien. Et finalement 4 mois ça passe vite. [...] Il y a des métiers civils, les maris partent une semaine à l'étranger ou en France, pour la vie familiale, c'est difficile aussi à gérer. On n'est pas les seuls à vivre des situations parfois difficiles. », O4.

Dans la fonction militaire, le lien permanent établi entre l'individu et le groupe (la défaillance d'un seul individu peut mettre en péril la survie de tout le groupe) pose le niveau élevé du « moral » comme une condition nécessaire à la réussite de la mission à accomplir. Le groupe apparaît alors comme le lieu de ressourcement privilégié des militaires et l'expérience partagée comme le fondement du renforcement de la cohésion.

« On travaille par équipe, on appelle ça les binômes, et une personne qui pète les plombs, il faut la ramener chez elle, pour elle et pour les autres aussi. On ne peut pas se permettre d'avoir quelqu'un qui n'est pas stable psychologiquement, sur lui, il a un Famas, il a des munitions... », S3.

« Il y a beaucoup plus de cohésion, parce qu'il y a le soutien moral à faire surtout, il y a certaines personnes qui ont le moral faible, qui ne supportent pas d'être loin de chez eux et il faut les aider, même nous des fois ça nous arrive, mais moi je sais que je ne suis pas sensible à ça : si je pars, je pars, mais je sais qu'il y a des moments où il fallait que j'en parle, on est obligé d'en parler, donc est là pour ça, justement s'entraider, c'est la cohésion. Et c'est la première chose qu'on nous apprend à l'armée. », M5.

« Pour moi, les quatre mois ont passé très vite, tout était enrichissant vu que c'était la première fois. Bon, c'est sûr qu'il y a toujours des côtés qui sont moins faciles que d'autres, comme quand on est allé sur le terrain le 1^{er} janvier, c'est sûr que c'est dur, on se dit qu'on pourrait être chez nous, à la maison, avec la famille... C'est là les moments les plus durs en fait, quand on est seul. Bon, une fois qu'on a les

¹⁷² Sur ce point on peut remarquer que la cellule d'assistance au famille du 35^{ème} régiment effectue un certain nombre de recommandations. En premier lieu, le guide est élaboré pour faciliter la préparation et la durée de la mission. Il souligne que les médias « attirent souvent l'attention sur le côté sensationnel, émotionnel ou la controverse » et que l'interview éventuelle d'un membre de la famille implique un devoir de réserve : « il faut se garder de commenter la politique nationale et en particulier ce qui concerne les Affaires Etrangères ». En second lieu, le guide précise que « les reportages présentés au cours de journaux télévisés ou documentaires télévisés, sont alarmistes sans raison ».

camarades avec nous, on n'y pense pas trop... ou on essaie de pas y penser. Bon, la famille, y fait aussi : quand on téléphone, quand on reçoit du courrier, ça fait du bien, ça remonte le moral. », M2.

6.5.4 - Le rôle des cadres

L'importance du moral pour la capacité opérationnelle du groupe est aussi prise en compte par l'encadrement qui se rapproche de ses hommes et cherche à impulser une dynamique de groupe. On retrouve ici une des notions de la « confiance en son chef » mise en avant dans les études sur les facteurs psychologiques au combat. Le cadre, à côté de ses compétences techniques, doit faire preuve de son « souci de l'humain » et de sa « capacité à commander ».

D'une part, les cadres organisent des activités de cohésion afin d'occuper et de distraire les soldats, mais également de les rendre plus solidaires (cette solidarité est toujours liée à l'émulation dans la compétition)¹⁷³.

« Et puis, moi je suis parti en OPEX : ici, je suis leur chef, là-bas je suis leur père, leur confident. Je m'occupe d'eux, le moindre problème qu'ils ont, ils viennent me voir. (...) Ensuite, quand je vois que le moral est un peu bas, au niveau de mon boulot, je m'arrange pour faire une petite activité du style un pot, une petite partie de brochettes, pour recréer la cohésion et ensuite, on rattaque de bonne humeur, on oublie toutes les petites querelles de la semaine d'avant », S1.

« Et puis, il y a les soirées cohésion, internes à la compagnie, je ne veux pas dire que ce sont des beuveries, mais c'est vrai que c'est un soulagement. Disons que, ce genre de soirées, c'est une à deux fois pendant le séjour, et ça tombe bien, parce qu'il y a toujours quelqu'un qui pense à les faire à ces moments de déprime, et c'est vrai que ça aide un petit peu. », S4.

D'autre part, ils estiment avoir à assumer leur rôle de « modèle » et tentent d'arborer un moral à toute épreuve afin que celui-ci rejaillisse sur l'ensemble du groupe.

« Le médecin n'a pas le droit de flancher, de la même manière que le commandant d'unité n'a pas le droit de flancher, c'est-à-dire que s'il a des états d'âmes, ils ne doivent pas se voir. Il peut s'énerver, l'énervement est toléré, accepté, mais il ne peut pas avoir de coup de blues. (...) Le stress, la tension ou les difficultés personnelles et familiales doivent être vécus autrement, on est là pour sourire, en tout cas à mon niveau, je dois être là pour sourire. », O5.

« Quand on est chef de section, il faut gérer tous les problèmes humains que peuvent créer l'OPEX, c'est-à-dire gérer les petits problèmes de chacun, essayer d'apaiser les tensions à l'intérieur de la section, parce que quand on vit pendant 4 mois comme ça, chacun a ses petits soucis particuliers. Nous-mêmes, en tant que chefs, on est obligé de faire abstraction des siens, sinon, si les subordonnés nous voient, déjà nous, déstabilisés, forcément, ça va mal chez eux aussi. », O3.

¹⁷³ Il peut s'agir d'organiser des soirées lors desquelles tous les militaires de la compagnie se retrouvent ou de visites de la ville, dans ce cas, c'est surtout la détente qui est recherchée, mais aussi des « concours » divers, à l'image du concours de crèches mis en place par la 2^{ème} compagnie au moment des fêtes de Noël ou de participer à des épreuves sportives (où la réussite des membres du groupe est expliquée par la cohésion qui règne au sein de la compagnie).

CHAPITRE 7 – LES SATISFACTIONS ET LES DIFFICULTES INHERENTES AU MANDAT DE MAINTIEN DE LA PAIX

7.1 – Les définitions du mandat

Pour les officiers, la façon d'envisager le mandat s'établit dans la référence à la mission traditionnelle de l'armée. La prise en compte des spécificités du maintien de la paix appelle alors une adaptation de savoir-faire professionnels particuliers et la mise en avant de compétences militaires.

Si les repères qui fondent l'action militaire (ennemi, menace, guerre, recherche de la victoire) ne sont pas signifiants pour ce type de mission, le contexte d'intervention, « sortie de crise » dans le cas de la Bosnie ou « crise » pour les personnes ayant eu d'autres expériences (ex-Yougoslavie avant 1995) et le risque qui lui est inhérent imposent le caractère « opérationnel » à la mission.

« Bon, on pourrait croire que c'est la guerre, mais ce n'est pas ça la guerre, la guerre c'est la violence, c'est les mecs en train de crever. En même temps, on voit la guerre, on la voit, mais la voir en tant que spectateur et la voir... dans sa chair, c'est forcément différent. Nous, on se situe par rapport à la mission. L'important c'est de savoir si on va réussir la mission du jour, et pas de savoir qui va gagner ou qui va perdre. A savoir, on réussit la mission du jour sans avoir de pertes, le gars qui se limite à ça, il a fait son séjour. », O2.

« Certes c'est de l'humanitaire, mais il peut très bien y avoir des échanges de tirs. Nous, on se prépare à toute éventualité, donc dans cette optique-là, c'est une mission opérationnelle, pas une mission de guerre parce qu'on n'a pas d'ennemi défini en face de nous comme on pouvait en avoir auparavant, c'est plus une mission d'interposition. », O4.

Cette perception du contexte et les missions spécifiques (aide à la population, surveillance, contrôle) définies par le mandat sont alors soumises à une rationalisation qui va dans le sens d'une mise en conformité avec le métier militaire. Ce processus de normalisation s'affirme notamment par la traduction des missions en termes militaires et l'inscription de l'action dans un cadre militaire, qui entraînent un sentiment de réalisation de son métier et de son entraînement.

« Ce n'est pas une mission militaire à proprement parler. Mais je dirais que le fait de servir sous mandat de l'OTAN, on avait quand même des possibilités de riposte éventuelle, et on baignait dans le métier militaire. Moi, j'avais quand même l'impression de faire mon métier : le matin, je portais avec mes gilets pare-balles dans les véhicules blindés, avec les mitrailleuses approvisionnées en munitions réelles, donc il y avait quand même un contexte, pas de guerre, mais de crise, qui était réel. Donc moi j'ai eu l'impression de réaliser pleinement mon métier. », O4.

« Le mandat en Bosnie, c'était différent [de celui de l'ONU], puisqu'on participait à l'ERI, l'élément d'intervention au niveau de la DMNSE, on était une compagnie en mesure d'intervenir quand le général décidait de marquer son effort dans une région particulière parce qu'il y avait des tensions ou autre : il envoyait l'ERI pour intervenir, sécuriser une zone... Cette deuxième mission se rapprochait plus du métier militaire pour lequel on était formés que la première fois. », O3.

« Je crois que c'est le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, qui est mort d'ailleurs, qui a dit : « le métier de soldat humanitaire ce n'est pas un métier de soldat, mais il n'y a que les soldats qui

peuvent le faire ». C'est clair, livrer du riz ou des produits, ou quoi que ce soit, dans une zone qui est bombardée, il n'y a que les soldats qui peuvent le faire, même si en soi ce n'est pas un travail de soldat. Maintenant, il faut, au niveau de petits échelons, il faut toujours transformer la mission en mission militaire : « il y a des gars là-bas qui sont encerclés, on va forcer le dispositif ennemi – enfin, ennemi justement - on va forcer le dispositif, on va rentrer à l'intérieur, on va livrer des vivres, on va ressortir », c'est une mission. La différence, c'est qu'au lieu d'y aller de manière « sioux » comme on dit, en leur rentrant dans la gueule, on va utiliser d'autres méthodes, moins violentes, et que l'on espère tout aussi efficaces. », O2.

« La mission de 1998 consistait en l'application du volet militaire de l'accord de Dayton, soit 15 pages d'écriture juridique qui intellectuellement sont intéressantes, mais qui ne sont pas militaires. Le commandement doit interpréter et retranscrire en tâches militaires, pour se rapprocher le plus possible des missions militaires, pour être dans l'esprit. », O1.

Cette tentative de normalisation s'adresse donc également à leurs subordonnés, afin de resserrer le groupe autour d'une définition partagée de son identité professionnelle, comme s'il s'agissait de le parer contre le risque de développement de références considérées comme externes aux fondements du métier militaire.

On peut remarquer que la même tendance est à l'œuvre dans l'interprétation des principes de l'action. D'une part, la mission de maintien de la paix qui leur est assignée se justifie selon les officiers par la soumission de l'action militaire à la décision politique.

« Qu'est-ce que l'armée ? C'est un outil politique, enfin, c'est un outil utilisé par les politiques, qui peut avoir l'impression d'avoir une vie propre, mais qui dans un même temps n'est qu'un outil : nous obéissons à des décisions politiques, que nous soyons d'accord ou non avec. Nous représentons, en particulier en opération extérieure, des décisions politiques, et nous représentons quelque part la France à l'extérieur, comme d'autres [ambassades, expatriés], mais encore plus, parce que nous n'avons pas d'autonomie, pas de liberté de choix, on nous dit de faire telle chose, on le fait. », O5.

« De toute façon, en tant que militaire on n'a pas à se poser de question, savoir si notre mission est justifiée ou quoi, on est au service du pouvoir politique, donc si on n'est pas d'accord, on démissionne. A partir du moment où on accepte de prendre la mission en compte, on la prend en compte jusqu'au bout, il n'y a pas d'états d'âme à avoir. », O4.

D'autre part, ces missions sont considérées par les officiers et les personnels qui ont plus d'ancienneté comme s'inscrivant dans la continuité de la référence au service et à la défense de la Nation. Pourtant, il semble que la conception de la notion de « défense de la nation » se décline ici sur le thème de la « défense des valeurs de la nation » et conduit à les identifier l'une à l'autre. Le « déplacement » opéré contribue alors à poser l'action comme légitime du point de vue de la fonction militaire.

« Les jeunes sont formés pour servir la France, mais au lieu de servir la France à l'intérieur du territoire métropolitain, ils vont servir la France à l'extérieur. », S1.

« L'armée, depuis la seconde guerre mondiale, c'est un peu défendre les mêmes valeurs de liberté, on agit dans le même sens avec ces interventions. Je crois qu'on défend... c'est vrai qu'on est là pour défendre son pays, sa patrie en fait, une société telle qu'on la connaît aujourd'hui en France, où chacun peut vivre complètement sa vie (...) Et nous, militaires, on a le sentiment qu'on participe à ça en fait, à cette possibilité de vivre dans le monde qu'on connaît actuellement. », O3.

Ces deux dimensions de la construction du sens de l'action, du point de vue des fondements du métier militaire, sont également mises en exergue dans le discours institutionnel qui les articule dans la formulation d'un « principe supérieur », censé procurer « la légitimité et le cadre éthique nécessaires à l'état militaire ». Il s'agit pour les soldats de « servir la France et les valeurs universelles dans lesquelles elle se reconnaît »¹⁷⁴. La nation conserve sa place de référence supérieure pour donner le sens à l'action.

« L'esprit de corps trouve sa limite à partir du moment où il faut quand même donner un sens à ce que l'on va faire. Et c'est là qu'on a besoin de l'inspiration supérieure. Et c'est là que je dis qu'aujourd'hui – et je le regrette – l'inspiration reste nationale. Etre onusien ça ne veut rien dire, être otanien encore moins. On peut s'engager dans le cadre de solidarités, d'objectifs communs, mais j'ai pu mesurer, notamment à Sarajevo, l'espèce de côté éclairant qu'a donné aux gens le fait de leur dire : « vous êtes la France et vous vous engagez pour la France » », Officier « doctrine ».

Pour les plus anciens, la rationalisation de l'opération de maintien de la paix du point de vue du métier de militaire s'opère à travers une analyse qui tend à établir une symétrie entre son exécution en France et en mission. Finalement seul le contexte apparaît comme un facteur de changement tandis que les activités professionnelles perdurent.

« On fait le même métier mais pas de la même façon, mais c'est exactement le même métier : quand on va ramasser les poubelles en ville le jour où il y a la grève, c'est de l'humanitaire, ça ne nous fait pas plaisir, mais c'est de l'humanitaire aussi, les gens sont contents de nous voir.(...) Là-bas c'est la même chose, mais il ne faut pas arriver en tant que conquérant, alors ça se passe bien. », S1.

« Mais ça c'est comme en France : quand on vous dit qu'il faut mettre les barrières en ville pour le 14 juillet, on ne s'est pas engagé au service voirie de la ville de Belfort ! Mais il faut le faire. (...) Au Tchad, on a construit des écoles : on part en tournée de province, et par un accord avec une ville, on va construire une école en pleine brousse, on n'est pas maçon mais on le fait. C'est de l'humanitaire sans être humanitaire. Mais on n'enlève pas notre identité de militaire à 100% parce qu'on fait de l'humanitaire. C'est comme en France, on fait des choses qui ne sont pas totalement militaires : tondre les pelouses, etc... On n'est pas tout le temps avec un fusil dans les bras. », M6.

Chez les militaires du rang, qu'ils aient l'expérience d'une ou plusieurs missions, la définition du métier à travers l'interprétation du mandat est plus perméable et accorde une place prégnante à l'aide humanitaire et à la défense des populations locales. Cette façon d'aborder son métier dans le cadre des opérations de maintien de la paix semble provenir des motivations qui président à l'engagement¹⁷⁵, au même titre que la recherche d'aventure. Ce qui a été confirmé par l'officier médecin :

« L'humanitaire, ça apporte aux jeunes parce que ça leur permet finalement de justifier pour eux le fait qu'ils partent, et ils se sont, pour une partie d'entre eux, plus engagés pour faire de l'humanitaire que de militaire pur. », O5.

¹⁷⁴ Principe explicité comme suit : « L'action militaire sert toujours un but politique qui est celui de la France, défini par les autorités politiques légitimes auxquelles l'armée est strictement subordonnée, dans la loyauté, la franchise, la transparence et la confiance réciproque. De même l'action collective, comme les comportements individuels, s'inscrivent bien dans le respect des valeurs fondatrices de la communauté nationale exprimées dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et traduites dans la devise de la République. Dans un cadre international, le soldat, à tous les niveaux, est porteur de l'image de la France et de son honneur », EMAT, *L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes*, 1999, p. 22.

¹⁷⁵ On peut remarquer que le fait de partir en OPEX et notamment dans les opérations de maintien de la paix a été largement mis en avant dans les campagnes de recrutement de l'armée de terre ces trois dernières années.

« En fait, on va là-bas pour les aider c'est pas pour... Tout dépend du point de vue des personnes, moi c'était mon point de vue. », M1.

« Moi, je dis : « on va aller défendre ce pays parce qu'il a besoin de nous ». Même pour le Kosovo, c'est ce que je pense. Pour moi, je vais faire de l'aide humanitaire. (...) Enfin, moi, c'est ce que je ressens, on va là-bas pour aider les gens, les défendre, et puis eux, dès qu'ils nous voient, ils se sentent protégés, c'est un peu comme nous avec la gendarmerie. », M3.

« Le métier militaire, déjà ce n'est pas faire la guerre, comme on le voit partout, c'est aider, et défendre aussi, défendre des populations. Ce n'est pas en contradiction avec l'humanitaire, il y a plusieurs branches. », M4.

« L'humanitaire ça fait partie du militaire. Même ici quand il y a une manifestation ou quoi, c'est nous qui intervenons, avec les gendarmes et les pompiers. Par exemple pour une inondation, on sera là pour aider les gens, « aide à la population », c'est une partie du métier. », M5.

7.2 – Les perceptions de la légitimité de la mission

Pour les officiers, outre le sentiment de réalisation de son métier rendu possible par la référence à des savoir-faire spécifiques et la mobilisation de valeurs traditionnelles (ou paléomodernes), la satisfaction issue de la participation à une mission de maintien de la paix s'affirme aussi dans la perception de sa légitimité pour la nation, liée à l'idée du « prestige » du mandat.

« Je pense qu'il y a un aspect qui est incontestablement positif : le fait de partir dans une mission où on a l'appui de l'opinion publique... où on a envie de donner des nouvelles aux familles, on a envie que nos familles nous voient : c'est bien ce qu'on fait, c'est un combat qui nous paraît juste, en tout cas qui paraît juste à l'opinion, ça nous va déjà pas mal. (...) Le gouvernement français est un gouvernement démocratique, on n'a plus à se poser de question, on est d'accord. Là ça tombe bien, tout le monde est d'accord, on est les rois, on est les héros qui allons sauver la paix dans le monde, on est contents. (...) Là-bas, c'est valorisant, on fait des choses qui pour nous sont valorisantes. », O2.

« Même si c'est vrai que ça, ça nous touche particulièrement parce qu'on est militaire et parce qu'on a choisi ce métier-là, parce qu'on veut servir notre pays et qu'on aime la France, je pense que pour tout Français ça fait partie... c'est quelque chose qui est important, même si on se dit : « tout le monde s'en fout », je reste persuadé que - ou alors je suis un petit peu idéaliste -, mais je reste persuadé que chaque Français a l'amour de son pays, et qu'il est toujours fier, le Français est quand même relativement fier, il est content que son pays puisse participer à ce type d'opération, et par ce biais maintenir son rang au sein des différentes nations. », O4.

Comme le soulignent les études sur la capacité opérationnelle, la famille a également un rôle important dans la perception de la légitimité de la mission, à travers l'image qu'elle renvoie de lui-même au militaire et ainsi peut s'avérer être une source de satisfaction et de motivation.

« Je pense qu'ils apprécient que je fasse de l'humanitaire. En général, ils en sont fiers, sans plus. Enfin, sans plus, il n'y a pas à se vanter, mais disons que je pense qu'ils sont fiers d'avoir quelqu'un qui aide un peu dans la famille. (...) Depuis, je crois que ça a fait beaucoup de bien à mon gamin, ça lui a donné une petite leçon et une petite vocation en même temps, il aime bien... il comprend très bien ce que j'ai fait. Je pense que ça lui donne, pas l'envie du métier de militaire, mais l'envie peut-être d'aider les gens aussi. Maintenant quel métier choisir... ? », S4.

« Concernant ma famille, mes parents, c'est une fierté, ça a été une fierté pour eux que j'ai accompli ça... Mes parents sont fiers, ma famille est fière, c'est le principal, pour le reste... moi, je suis très « famille » », S2.

« Mon père, il était fier, il l'a dit à tout le monde que sa fille était en ex-Yougoslavie (...) Il n'a jamais eu l'occasion de partir pendant sa carrière, c'est pour ça que ça lui a fait plaisir quelque part (...) C'est sûr que ça me fait chaud au cœur. », M5.

Pour les militaires qui mettent l'accent sur le caractère humanitaire de la mission, une source de satisfaction importante se situe dans le sentiment d'une reconnaissance de leur action par les populations locales. La perception de la légitimité de l'action ne semble plus alors se circonscrire à la nation, mais englober également la qualité des contacts avec les civils locaux. Il faut noter qu'elle est particulièrement à l'œuvre chez les militaires qui avaient des fonctions administratives (notamment lorsque c'était leur première OPEX) et n'ont pas eu l'occasion de sortir souvent de leur camp. Ainsi, les relations étaient régulières, professionnelles (avec les personnes recrutées localement travaillant au camp), de « voisinage » (avec les villages les plus proches) ou s'établissaient lors d'actions humanitaires planifiées (CIMIC).

« La population est reconnaissante. On a le sentiment qu'on est là pour apporter une aide, un soutien moral, c'est quelque chose de positif. Une des premières missions de l'OPEX, c'est d'apporter une aide de la métropole aux personnes qui avaient tout perdu pendant cette guerre. Moi, j'ai ressenti que notre présence était bien acceptée. », S2.

« Moi, j'ai eu de bons contacts avec la population, jamais d'insultes, jamais de jets de pierre, au contraire, j'ai même été invité à manger chez des gens, chez eux ou au restaurant, des gens avec qui j'ai travaillé, je n'avais rien demandé, c'était d'eux-mêmes, c'était sympa. », S1.

« Ils sont bien avec les militaires, ça se sent... On allait au pain et en revenant on descendait les déchets et eux ils les donnaient à leurs animaux, donc à chaque fois il fallait descendre, même si on n'avait pas de poubelles à donner, et ils offraient tout le temps, tout le temps plein de trucs, avec ce qu'ils pouvaient : des chaussettes, des gâteaux... (...) On est bien ressentis, ils n'arrêtent pas, ils nous disent bonjour dans la rue, les enfants sont fous, ils courent après les petits militaires ! On est très bien vus. », M3.

Pour les militaires du rang amenés à sortir souvent sur le terrain, les contacts fréquents avec la population locale entraînent une impression différente sur la perception de la légitimité de leur mission. En effet, soumis à de l'indifférence, voire à de l'hostilité, le sens de leur présence est remis en cause et s'exprime en termes d'incompréhension : le sentiment de réalisation de leur métier (ils se sentent enfin utiles) est contredit par l'attitude des civils locaux. Ce besoin de reconnaissance, quand il n'est pas satisfait, est alors susceptible d'engendrer une démotivation.

« Les gens, sous casque bleu, quand on passait dans certains villages, ils nous faisaient tous des signes, on était bien apprécié. Maintenant, quand je vois sous l'OTAN, on a l'impression que les gens commencent à en avoir marre de voir une présence militaire étrangère. Bon, certains encore nous apprécient, mais d'autres, on sent bien une petite hostilité... C'est un peu sûr, moi je sais que si j'étais à leur place, j'en aurais un peu marre de voir une présence étrangère gérer le pays.

- Et ça pour vous c'est pas un peu... gênant ?

- Oui, bien sûr. Pour nous, là on se dit – c'est peut-être un peu méchant ce qu'on pense, mais je pense que tout le monde a du y penser – on se dit : « on y va, on va peut-être être utile, mais si ils ne veulent pas de nous, nous on rentre en France et ils se démerdent seuls ». C'est peut-être méchant ce qu'on dit, parce qu'il y a toujours des personnes qui sont dans des coins, qui sont exclus et qui ont besoin d'aide. Mais quand

on voit dans certains coins où on n'est franchement pas aimés, où ils ne veulent pas de nous, pourquoi on y va dans ce cas-là ? », M1.

« On passait dans certains quartiers, les gens ne nous regardaient même pas, ils baissaient la tête quand on passait. Autant dans la rue d'après, les gens étaient contents de nous voir, ils nous saluaient et tout.

- Et c'est important ça pour vous ?

- Oui, on sent qu'on sert à quelque chose, parce que si on est dans un pays où personne ne nous parle, c'est pas intéressant. Quand on voit que les gens sont contents de nous voir, ça motive, on sait qu'on est là pour quelque chose. Mais quand on est quelque part et qu'on se dit que les gens s'en foutent, en fait on se dit que ça ne sert à rien. », M2.

Cependant cela ne semble pas avoir induit un processus de reconstruction du sens car leurs impressions générales sur l'accueil des populations restent caractérisées par un sentiment positif

7.3 – La confrontation à des situations « non conformes »

Dès 1960, M. Janowitz construisait le modèle de « Constabulary Force »¹⁷⁶ pour caractériser l'usage des armées occidentales qui tendait à s'imposer dans les opérations extérieures de maintien de la paix et concluait que les militaires professionnels résisteraient à s'identifier à cette fonction de police internationale : « *the military tend to think of police activities as less prestigious and less honorable tasks* »¹⁷⁷.

Lors des entretiens, les « combattants » ont mis en avant un certain nombre de situations vécues qui leur semblaient être en contradiction avec leur formation professionnelle et impliquaient des attitudes différentes de celles qui leurs sont habituellement prescrites¹⁷⁸.

7.3.1 – Le maintien de l'ordre

Les situations dans lesquelles les combattants se trouvent confrontés à une tâche de maintien de l'ordre¹⁷⁹ semblent être les plus contestées. La passivité imposée et le sentiment d'être soumis à des provocations s'opposent à leur conception du métier des armes (action et honneur). Selon eux, même s'ils y sont préparés lors des camps de cohésion, cette dimension non-combattante de la mission n'est pas de leur ressort et devrait revenir aux professionnels de ce type d'activité.

« Là, la manifestation, ça fait plus penser à des CRS. On n'a rien le droit de faire, on les regarde faire. Des fois on se dit qu'on ne sert pas à grand chose: on est là et on doit se laisser faire. (...) On n'a rien le

¹⁷⁶ Qu'il définit ainsi : « the constabulary force is continuously prepared to act, committet to the minimum use of force, and seeking viable international relations rather than victory », in M. Janowitz, *The professional Soldier. A Social and Political Portrait*, 1971 (1960), p. 302.

¹⁷⁷ M. Janowitz, *Ibid.*, p. 429. On retrouve également la notion de « stress professionnel » développée par R. GAL.

¹⁷⁸ Sur ce sujet, on peut consulter l'approche ergologique des situations de travail des groupes de combat en ex-Yougoslavie de N. Fouilleul et D. Efros qui mettent en évidence la nécessité pour les militaires de réinterroger les savoirs de base pour les adapter à la situation dans laquelle ils interviennent et la complexité de cette restitution. D. Efros et N. Fouilleul, « Entre programme et contingence : l'activité du combattant dans les opérations de maintien de la paix », *Champs de mars*, deuxième semestre 1998, pp. 113-129.

¹⁷⁹ Voir dans les Annexes la photographie du check point espagnol débordé par une manifestation spontanée et les commentaires qui l'accompagnent, p. 66.

droit de faire, c'est ça le plus gros, c'est ça qui m'embête le plus : c'est pas qu'on ne sert à rien, c'est qu'on a rien le droit de faire.

- Parce que dans certains cas, vous aimeriez faire quoi ? Qu'est-ce que ça pourrait être de faire quelque chose ?

- Je pense... on est militaire, il n'y a pas que la force, mais ça existe quand même. On aurait déjà pu essayer de faire quelque chose avant que ça se passe comme ça. », M2.

« Il y a effectivement des fois où nous avons été employés comme gendarmes, ce qui a posé des problèmes – enfin, pas très graves – mais où on s'est effectivement posé la question : pourquoi on est là ? Ce n'est pas à nous d'être là. Ça nous est arrivé l'année dernière (...) nous sommes intervenus en maintien de l'ordre : c'est un des points les plus pénibles qu'on ait eu à faire, ça c'est vrai. Les gens ne comprenaient pas et moi-même je commençais à en avoir ras la casquette ! Et c'est vrai que vous vous dites qu'il y a un côté « démesure », parce qu'on était là avec du matériel militaire, qu'on ne pouvait pas employer parce qu'on a à faire face à une foule désarmée, donc de toute façon on aurait tort, et finalement on se retrouvait dans la situation de : « je sais que tu es plus armé que moi mais tu ne l'emploieras pas, donc je vais te faire chier ! ». D'ailleurs et c'est très bien, j'ai vu l'autre jour que ce sont des gendarmes qui sont intervenus, j'ai trouvé ça bien : ils étaient en premier rideau et les militaires derrière, effectivement, parce que le soldat n'est pas prêt, d'abord parce que techniquement, on ne sait pas y faire nous. Nous une foule qui nous charge dessus : on n'a pas de bouclier, on n'a pas de matraque, on n'a pas de gaz lacrymogène, qu'est-ce qu'on peut faire d'autre ? Soit on s'en va, soit on tire ! Forcément, dans les deux cas, on n'est pas dans le bon trip ! (...) Le maintien de l'ordre, on n'aime pas ça, parce que ce n'est pas une mission militaire. », O2.

7.3.2 – Les check points

Une autre situation dans laquelle la militarité se trouve mise en cause est celle de la confrontation aux check points. Les check points sont les « barrages »¹⁸⁰ mis en place par les belligérants le long des routes de l'ex-Yougoslavie jusqu'en 1995 pour contrôler les véhicules¹⁸¹. Les militaires qui ont relaté cette expérience l'ont donc vécue dans le cadre des opérations sous casque bleu.

Face à ces contrôles permanents pour les personnels sortant souvent sur le terrain, le choix entre résister et céder n'était pas toujours évident et dépendait du contexte (attitude des belligérants, leur armement, capacité de réaction...).

« Les moments de tensions finissent toujours par s'arranger, parce qu'on arrive pratiquement à faire copain-copain avec eux, on est quasiment obligé, c'est-à-dire qu'on ne peut pas... Il y a les chefs qui veulent mettre le feu aux poudres, et puis il y a aussi les combattants qui s'ennuient, c'est pour ça qu'ils boivent à mon avis, et ils ont envie de profiter un peu de l'occasion. A chaque fois on leur échangeait un paquet de cigarettes, où on leur donnait un appareil photo jetable, contre leur « gentillesse » de nous laisser passer. Ça ne nous revenait pas tellement cher, parce qu'à chaque fois ce n'était pas toujours un paquet de cigarettes : on avait pris le truc de n'avoir que trois cigarettes dans un paquet de cigarettes entamé, et puis voilà, en général ça se terminait toujours bien.

- Et ce type de négociations ça fait partie du métier militaire pour vous ?

- Non, à mon avis, on n'aurait jamais du, enfin, on ne devrait pas, mais il n'y a pas d'autres moyens. En fait, la consigne – pas donnée directement, ni écrite - c'était de ne pas chercher d'accrochages, ni quoi

¹⁸⁰ Ces postes sont plus ou moins structurés : il peut s'agir de quelques hommes peu organisés, comme de véritables milices fortement armées.

¹⁸¹ Depuis l'Accord de Dayton, des check points sont mis en place par les forces armées internationales et la vérification de la liberté de circulation une des missions de ces forces.

que ce soit, donc le seul moyen de ne pas avoir d'accrochage, c'était ça. Mais c'est vrai qu'on ne nous donnait pas les moyens de faire autrement, c'est-à-dire que j'aurais pu être dans un engin blindé, surprotégé, et là ça aurait été un peu plus impressionnant, et je n'aurais eu aucun problème. Mais, avec mon camion bâché, c'était un peu dur. », S4.

« Moi, je ne pose pas la question de savoir si je défends les intérêts de la France ou pas quand je vais là-bas, je ne me pose pas la question en ces termes. Je me pose plutôt la question en termes de mission. Alors par contre, ça n'empêche pas qu'il y ait quand même la question de l'honneur, mais c'est plus l'honneur par rapport au métier militaire. [Exemple de check point en 1994 où une quarantaine de miliciens les bloquent et veulent ouvrir ses véhicules] Deux solutions : la première, c'est d'accepter et de repartir, la deuxième c'est : « tu m'as braqué, tu veux que j'ouvre mes véhicules, c'est pas compatible avec l'honneur habituel qu'on attend de l'infanterie française »... C'est vrai que quand vous avez 500 ans d'histoire derrière vous - j'étais au X^{ème} RI à l'époque - vous lisez les bouquins, même si c'est toujours un peu romancé, vous avez cru comprendre que le X^{ème} RI, ce n'est pas le genre de la maison que d'accepter sous la menace quoi que ce soit, c'était plutôt le genre de dire : « tu me cherches, tu vas me trouver ! ». Donc, il y a déjà cet aspect-là. Deuxièmement, vous avez les gars derrière vous, qui attendent dans les véhicules : « qu'est-ce qu'il va faire le lieutenant ? Il va céder tout de suite ? », le gars il est comme vous, il est partagé entre les deux, et puis il dit : « comment, on va céder là ? », et pourtant, je vous promets que c'était ma priorité de ramener tout le monde, des p'tits gars, des appelés volontaires, mais des appelés quand même. Et bien j'ai dit : « non, on va passer, tu ne vas pas ouvrir la porte, tu ne vas pas me le demander comme ça ! ». C'est sûr que 8 heures bloqués avec des mecs qui ont des flingues braqués sur vous, dans votre tête c'est la tempête, vous vous dites : « mais je suis en train de faire le con ! Les notions de l'honneur, c'est dépassé, l'important c'est de ramener tout le monde ». C'est pas pour l'ONU qu'on fait ça, on s'en tamponne de l'ONU, je vous prie de croire ! Mais c'est rapport au corpus qu'on se fait habituellement de l'armée. (...) On n'a pas fait ça pour l'ONU, parce que l'ONU c'est tellement loin... On n'a pas fait ça pour la France, parce que la France n'a rien à voir dans cette affaire... On a fait ça disons pour une certaine conception de l'honneur militaire. Une conception que l'on ne veut pas rétrograde, on ne veut pas être là, mourir en casoar et gants blancs, on sait que c'est débile, mais enfin il y a un minimum, sinon, pour escorter, on a qu'à envoyer des convoyeurs de fond. », O2.

7.3.3 – La comparaison entre les interventions dans le cadre de l'ONU et dans le cadre de l'OTAN

Dans le récit de leur expérience des opérations extérieures à finalité pacificatrice, les militaires ont d'eux-mêmes mis en évidence les comparaisons qu'ils établissaient entre les mandats auxquels ils avaient participé (FORPRONU et SFOR).

Le service sous mandat de l'OTAN (opérations de la troisième génération) satisfait beaucoup plus les militaires qui se sentent alors « *plus combattants, plus militaires* ». Selon eux, les missions nécessitent des savoir-faire spécifiquement militaires et l'usage de la force, toujours maîtrisé mais moins prohibé, leur est rendu¹⁸². Si la spécificité militaire de l'OTAN contribue certainement à une meilleure adéquation des directives au terrain et à une direction des opérations plus adaptée, on peut remarquer que les militaires répondent en partie aux représentations données dans les médias qui semblent alors devenir un relais pour la diffusion des difficultés rencontrées lors des opérations menées dans le cadre de la FORPRONU et plus

¹⁸² Dans le même sens, les élèves officiers écrivent « l'IFOR et la SFOR, c'est le jour et la nuit par rapport à l'OTAN au plan opérationnel. Pour les hommes, c'est très net : avec l'ONU, il fallait composer et souvent tendre le dos, avec l'OTAN les atouts ont changé de main. », et concluent : « si nous ne craignons pas les raccourcis abusifs, nous dirions qu'avec l'OTAN, les entités ont trouvé leur maître, tout au moins en ce qui concerne l'utilisation de la force », Allegri (F), Aunis (Y.), Schaus (C.) (sous-lieutenants), *Les aspects humains des opérations militaires internationales en Bosnie*, 1998, p. 66.

largement lors des opérations à finalité pacificatrice (image de leur impuissance et de leur instrumentalisation¹⁸³).

« La différence, c'était la difficulté du mandat sous casque bleu, parce que la situation était un peu particulière : on était là-bas en tant que militaire pour faire une mission de paix avec beaucoup de contraintes liées au mandat de l'ONU. Pour le deuxième mandat ça a été différent parce qu'on avait moins les mains liées, bien qu'effectivement on avait des contraintes. Bien sûr on n'allait pas pour faire la guerre, mais on avait plus de possibilités d'action : on montrait notre force, ce qu'on ne devait pas faire avant. », O3.

« Sous mandat OTAN, on a l'impression d'être un peu plus militaire, sur ce plan-là, d'être un peu plus respecté en tant que militaire, parce que déjà on n'a plus ce casque bleu, visible de loin, on sort un peu plus avec l'armement lourd, et c'est vrai qu'on est à peine plus impressionnant – enfin, à peine plus impressionnant - on est plus impressionnant disons. Alors que c'est devenu notoire que l'ONU est là uniquement pour s'interposer, on a le droit de tirer qu'en cas de légitime défense, et encore, qu'en cas vraiment de mort, il faut pratiquement qu'il y ait un mort chez nous pour qu'on puisse répondre. Alors que là on se sent plus guerrier disons, plus combattant, c'est vrai qu'on est plus impressionnant, les gens cherchent moins les frictions . », S4.

« Les deux mandats en ex-Yougoslavie, ça a été vraiment totalement différent. Casque bleu et sous l'OTAN, c'est vraiment totalement différent, parce que sous casque bleu, on se sentait vraiment impuissant, c'est-à-dire qu'il y avait des check point, donc l'OTAN n'était pas encore mis en place, c'était encore les Bosniaques et les Serbes qui géraient les accès routier, et je sais qu'un bonhomme avec un caillou et un panneau stop pouvait arrêter tout un convoi. Donc on s'est retrouvé plusieurs fois bloqués à cause de ça, parce qu'ils ne voulaient pas nous laisser passer, certains Bosniaques disaient : « oui, vous allez aider les Serbes, donc on ne vous laisse pas passer », etc., et on se sentait vraiment impuissant parce que déjà, on n'avait pas le droit de tirer, au niveau armement on n'en avait pas beaucoup, donc on savait que... un peu prisonnier, comme on voyait à la télé quand il y a eu les prisonniers etc... En fait, c'est pas la faute des militaires, c'est la faute, je dirais, du commandement en haut, de très haut même, qui dit : « force de paix », mais attention, si on ne peut pas se défendre déjà nous-mêmes, comment on va intervenir ? Tandis que l'OTAN, on a vu que vraiment on avait l'autorisation si jamais on nous tirait dessus, on tirait. (...) Donc là, l'OTAN, on se sentait déjà vraiment plus militaire, parce qu'on pouvait faire usage de nos armes, parce qu'on pouvait intervenir, on avait beaucoup plus de munitions... Quand on intervenait sous casque bleu, c'était : « attention, on est là, on observe, on regarde ce que vous faites », en fait casque bleu c'est vraiment observateur, on regarde et puis on ne fait grand chose d'autre », M1.

« Vous n'avez jamais été soldat de la paix si je vous ai bien suivi ?

- Non, jamais. Partout où je suis allé, on était entre Français sous mandat français. « Soldat de la paix »... je pense qu'on l'a vu en Yougoslavie : qu'on ait un béret bleu, un casque bleu, un béret vert ou un béret rouge sur la tête, celui qui est en face, le Serbe, le Croate ou le Bosniaque, il s'en fout ! Donc « soldat de la paix » c'est peut-être égal à cible humaine, je n'en sais rien... « Soldat de la paix », c'est bien pour l'opinion publique française, mais celui d'en face, il s'en fout ! C'est toujours pareil dans un pays en guerre – bon, le chef de clan va peut-être voir le casque bleu différemment – mais celui qui est au fond de son trou, il tire, pour lui c'est une cible, c'est ni plus ni moins qu'une cible ! », M6.

¹⁸³ On peut voir le documentaire de J.L. Gunst, *Moi, Eric, mort à Sarajevo*, 1998, qui retrace l'histoire d'un militaire tué par des snippers alors qu'il effectuait une mission, dont la mort a été filmée par les journalistes qui se trouvaient sur place, puis retransmise sur toutes les chaînes de télévision françaises, accompagné des commentaires de ses collègues et de sa famille.

7.3.4 – Le rôle de l'encadrement

La confrontation à des situations qui ne relèvent pas du métier militaire, les provocations qui leur sont associées et la réglementation stricte de l'usage de la force apparaissent comme autant d'éléments susceptibles de brouiller les repères traditionnels de l'action militaire. Face à l'incompréhension, les officiers et sous-officiers doivent définir et redéfinir le sens de l'action pour rendre acceptables les compromis identitaires momentanément consentis¹⁸⁴.

« C'est assez difficile, parce que vous abordez des situations où il y a une réelle tension des fois et puis il faut essayer d'avoir réfléchi un peu avant d'arriver sur l'incident, à ce qu'on va faire si jamais ça devait dégénérer. Et puis il faut essayer de maîtriser un peu nos soldats, parce que ce ne sont pas des va-t'en-guerre mais des fois ils comprenaient mal qu'on reste sans réagir quand on se faisait... pas insulter, mais un peu provoquer par les gens qui étaient présents. Donc de temps en temps c'est assez mal vécu. Maintenant, je pense qu'on a à faire à des gens suffisamment disciplinés, c'est important, donc on arrive à maîtriser cette force, et puis les petites réactions individuelles sont canalisées en fait, et collectivement on arrive à exécuter les ordres sans problème. », O3.

« Une certaine frustration a été ressentie lors de cette mission par les hommes dont c'était la première opération car elle n'a pas été l'occasion d'un « baptême du feu », qui permet de se tester. Face à cela, les personnels qui l'ont connu expliquent que c'est mieux de ne pas connaître, et le commandement rationalise : si rien ne se passe c'est que justement la mission est remplie, qu'ils font du « bon boulot ». Il y a un équilibre fragile à gérer : l'entraînement fait que les militaires se sentent opérationnels, et dans une période de tension permanente, il faut toujours chercher à éviter que la situation ne dégénère », O1.

« On ne doit pas être un va-t'en-guerre, on n'est pas là pour faire la guerre, on est un soldat de la paix maintenant, donc à la limite, si on a connu l'épreuve du feu, c'est qu'on n'a pas réussi notre mission. Moi je n'ai pas connu beaucoup de gens qui veulent faire la guerre, surtout des militaires, on est payé pour faire la paix, si maintenant il faut faire la guerre, on la fera. (...) On est une armée moderne, on n'est pas une armée de tueurs. », S1.

7.4 – L'appréhension des missions humanitaires

Pour les militaires qui n'intègrent pas « naturellement » la dimension humanitaire de leur action au métier militaire, l'aide à la population est envisagée comme une satisfaction possible sur le plan personnel (par opposition au plan professionnel).

« Une fois que vous débarquez de votre engin, et qu'on commence la distribution proprement dite, il y a dix mille façons de le vivre : celui qui est humaniste, ou je ne sais pas quoi, il va le vivre en donnant lui-même le sac à l'enfant ; celui qui se concentre plus sur sa mission technique, il va rester dans l'engin, à consulter sa carte, à observer les alentours à la jumelle, à regarder qui est venu, qui fait quoi, etc. », O2.

« A mon avis ça fait partie intégrante du métier, mais c'est suivant la personne. Le métier militaire c'est de défendre notre pays ou de défendre les intérêts de la France, c'est sûr, mais on ne va pas se priver des petits plus lorsqu'on peut le faire. (...) C'est enrichissant du point de vue humain, parce que je me suis trouvé une âme d'aider les gens, alors que je ne pensais pas que je pouvais en être capable avant. », S4.

¹⁸⁴ « Le mot du Chef de Corps » dans le document « Rajlovac. BATFRA VI. 1998, réaffirme le but de la mission qui était impartie aux militaires : « Si la situation est restée calme dans notre zone de responsabilité alors que les sources de tension abondent, c'est bien parce que le professionnalisme et la détermination dont vous avez toujours fait preuve ont eu l'effet dissuasif attendu. Soyez-en convaincu ! », document « souvenir » avec photographies et commentaires des militaires du 35^{ème} RI sur l'OPEX..

Cette façon d'appréhender l'aide humanitaire semble également se fonder sur une expérience particulière des contacts avec la population. Ainsi, les militaires, qui par leur fonction sont amenés à aller souvent sur le terrain, ont eu l'occasion d'aider les civils locaux de leur propre initiative, ce qui a été plus valorisant d'un point de vue personnel que les missions planifiées (CIMIC).

« Quand on arrivait dans des villages, des villages serbes ou bosniaques, on pouvait être amené à distribuer quelques vêtements ou quelques boîtes de ration, ce qui n'avait pas été prévu, ça on le traitait au coup par coup, surtout qu'on connaissait bien les villages au bout de deux mois, parce qu'on circulait dans une zone relativement limitée. C'est vrai qu'il y a des liens qui se créent, ce qui n'est pas forcément écrit sur le papier. », O4.

« A chaque fois que j'en ai la possibilité, je vais aider les gens, et je trouve ça bien, surtout si ce n'est pas prévu. Les opérations planifiées [CIMIC], il en existait, où on donne rendez-vous à des gens, on va leur distribuer des rations, des vêtements, mais j'ai l'impression d'être... c'est presque du marchandage, peut-être pas du marchandage, mais les gens n'osent pas venir parce que c'est de la pitié, donc là, ce n'est pas intéressant. Je préfère les moments où ce n'est pas prévu, où on aide les gens sans que ce soit voulu au départ, ce sont des échanges plus spontanés. », S4.

Cette attitude face à l'humanitaire s'inscrit pour certains dans une représentation historique et traditionnelle du militaire français, et est notable chez les militaires du service de santé des armées.

« J'ai constaté souvent que ce qui est le plus intéressant pour les soldats, ce n'est pas l'aide humanitaire programmée, c'est l'aide humanitaire du coin de la rue. (...) Parce que les gars, c'est comme le soldat français qui donnait à manger à un gamin dans le maquis, en haute région en 1951, ça ne s'appelait pas de l'humanitaire, mais ça y ressemblait. C'est un peu la mission habituelle du soldat français, partout où il passe, il se fait bien avec la population locale. (...) Et là ce n'est pas de l'aide humanitaire programmée : « tu es le bosniaque qui meurt de faim, tiens je te donne quelque chose à manger », « tu passes par là, je vois que tu es en difficulté, tiens, je te file un truc »... », O2.

« On dit souvent que les militaires français sont mieux acceptés que d'autres nationalités, nous sommes considérés comme étant généralement bien intégrés, par exemple on va manger local – ça les Américains ne le font jamais, c'est sûr – et parce qu'effectivement les médecins français ont tendance à faire de l'aide médicale, c'est une tradition ancienne dirais-je. Oui, on a toujours fait ça. Avant qu'il y ait « Médecins Sans Frontières » et « Médecins du monde », il y avait déjà des médecins militaires qui faisaient de l'aide aux populations... La tradition remonte au siècle dernier. Je ne dis pas que c'est notre raison d'être, mais c'est ce qui rend le boulot intéressant », O5.

Cependant les cadres, qui considèrent avoir une vision claire de la différence entre les aspects personnels et professionnels des missions, semblent douter de la capacité des jeunes engagés à distinguer la dimension humanitaire de l'opération de ce qui fonde leur engagement. Ils tendent à limiter les contacts avec la population locale pour éviter toute corruption du sens, décision qu'ils justifient par l'impératif de neutralité.

« Maintenant, dans les jeunes, quand on les interroge sur leurs motivations à l'entrée, lors des incorporations, ils peuvent citer l'humanitaire... ils répondent beaucoup à la pub. Mais il faut être militaire avant. », O5.

« Ce qu'il y a c'est que ça va tout modifié. Les gens ne vont plus penser qu'ils font partie du ministère de la défense, qu'ils défendent les valeurs de la France. Ils vont penser qu'ils font de l'humanitaire, ou qu'ils partent là-bas uniquement pour sortir un petit peu, pour changer de pays ou bien gagner leur vie. Alors que fondamentalement, on était là pour défendre les gens, pour défendre les Français, point. », S4.

« Le commandement cherche à freiner, voire à refuser cette démarche humanitaire. D'une part, en raison du risque de sentimentalisme, et de l'incompréhension qui en découlerait si jamais il y a avait un problème. D'autre part cette attitude creuse le fossé entre militaires français et allemands ou américains. Enfin, cet investissement des militaires français est parfois reproché sous le prétexte qu'ils adoptent un comportement de colons, alors qu'il s'agit d'une attitude typiquement française à l'étranger qui consiste à s'investir, à ne pas rester sans rien faire. Aujourd'hui les militaires français sont les seuls qui sont salués à Sarajevo. », O1.

« Il ne fallait pas faire paraître qu'on favorisait l'un ou l'autre, c'est là où c'est un peu la difficulté de la mission, savoir ne pas trop tomber dans le sentimentalisme, parce que là on fait dévier, et après ce n'est pas bon, donc il faut toujours garder un minimum de recul face à la situation. », O4.

« Les gens, quand il y a eu les affaires à Sarajevo - le pont où ils ont été pris en otage - c'était par des gars qu'ils voyaient tous les jours. Donc c'est pour ça que je préfère mettre un bémol [aux contacts avec populations], moi je reste sur mes gardes. A partir du moment où c'est la guerre ou bien ça l'a été, nous on ne peut pas être à leur place. (...) Eux, ils sont impliqués dans ce conflit, nous on ne l'est pas. Je crois qu'il faut rester à l'écart, qu'il ne faut pas s'impliquer, de toute façon si on s'implique, on déborde notre de la mission. », O2.

7.5 – Le cadre multinational de l'opération

Pour les militaires du rang et les sous-officiers, notamment lorsque c'était leur première opération extérieure, la rencontre avec des militaires de diverses nationalités a été très appréciée. Cette satisfaction est personnelle ou professionnelle selon la nature des relations (partage du lieu de vie ou coopération). Pour les militaires qui ont été amenés à collaborer avec des unités étrangères, l'apprentissage d'autres façons de travailler est valorisé.

« On a appris à connaître les Américains, les Anglais, les Allemands, les Norvégiens... », M5.

« Les points positifs : rencontrer les armées étrangères et connaître d'autres armes au sein de l'armée française... », S2.

Au niveau militaire, on a travaillé avec beaucoup d'armées étrangères : on a travaillé avec les Américains, les Ukrainiens, il y avait des Anglais, des Suisses, des Allemands... des Argentins, il y avait beaucoup d'armées en fait. (...) Quand on avait sympathisé, on pouvait aller chez eux, ils nous montraient leur matériel, tout. Donc c'est autant civil que militaire », M2.

« C'est intéressant du fait qu'on a beaucoup côtoyé les armées étrangères, qu'on a beaucoup travaillé avec eux », M1.

En outre, le cadre multinational dans lequel s'inscrivent les opérations de maintien de la paix est une occasion de se différencier pour les militaires français. Pour les combattants, la satisfaction provient de la mise en œuvre d'une distinction fondée sur la valorisation de qualités martiales plus affirmées (la discipline, la rigueur) et de savoir-faire particuliers (conception extensive de la mission, contact avec les populations) qui semblent faire défaut aux autres armées.

« Je crois qu'en France on est plus rigide sur tout ce qui est tenue, discipline, je pense que ça fait aussi notre force. Et nos soldats nous faisaient régulièrement remarquer que dans les autres unités, notamment les Espagnols, pour qui le rasage ce n'est pas forcément... Alors que chez nous tout le monde doit être rasé le matin. C'est vrai que quand on voyait les soldats au PX, on reconnaissait les soldats français, la tenue, etc., le comportement était plus militaire entre guillemets, plus rigoureux, disons. », O3.

« Différentes tâches à accomplir sont soumises à une marge d'interprétation importante sur la manière de procéder : c'est l'occasion de différenciation avec les continents étrangers, de mise en avant de savoir-faire français. Par exemple pour la mission de vérification de la liberté de circulation, il s'agissait pour les Français de circuler un maximum et de s'arrêter pour discuter avec les locaux, même si tout l'itinéraire ne pouvait être balisé dans la journée, cela permettait d'être réellement au courant de ce qu'il se passait. Tandis que les Allemands ou les Américains se contentaient de la mission formelle: ouvrir les routes le matin, ce qui ne servait à rien. », O1.

« Il y a un aspect de renseignement d'ambiance qui à mon avis est fondamental, et je crois que le soldat français est plus fort que d'autres pour comprendre ce système-là. Je sais que les Américains sont souvent moins habiles, parce qu'ils saisissent moins le petit détail de la vie quotidienne. Après, c'est toujours sympa d'aller chez les gens, moi j'aime bien manger ce qu'ils mangent, etc. », O2.

Pour la compagnie rattachée à l'ERI, un exercice réalisé avec les personnels américains reste un souvenir marquant de l'opération en Bosnie¹⁸⁵. Les militaires ont envisagé cet entraînement comme une opportunité permettant de prouver les compétences professionnelles de l'armée de terre française.

Par ailleurs, les militaires plus anciens, qui ont servi pendant la période de la guerre froide, la rencontre avec des armées provenant de pays de l'ancien bloc soviétique a été l'occasion d'évaluer leur réelle capacité technique.

« Pour les OPEX qu'on a faites, ce qui était très intéressant, c'était de travailler avec des gens qui étaient avant nos ennemis, donc de découvrir réellement leur matériel, de voir qui était l'armée qui a fait trembler le monde – qui devait nous faire trembler – et en fait on s'aperçoit que ce sont des hommes comme nous et que le matériel n'est pas au top, ils sont au même niveau que nous disons. Et là, on découvre qui ils sont, et ça, j'ai bien apprécié. », S4.

Ces stratégies de différenciation sont également à l'œuvre chez les militaires occupant d'autres fonctions et s'appuient sur la perception de l'attitude des populations locales envers certaines armées.

« Par contre, ils n'aiment pas les Allemands, pourquoi, je ne sais pas, peut-être parce qu'ils sont plus froids... Mais les Français, là-bas, ils sont vénérés, c'est les « dieux » comme ils les appellent ! », M5.

« La présence des militaires... ça dépend des militaires, ça dépend de la nationalité de ces militaires : les Français sont en général bien vus, les Américains étaient bien vus, mais pas tout le temps, les Allemands ça dépend dans quel secteur, ils sont bien vus par les Serbes peut-être mais ils sont mal vus par les Bosniaques... Je pense que ça dépend de l'histoire du pays... Les Français sont bien vus, eux c'est sûr, mais pas toutes les nationalités. », 1.

7. 6 – La valorisation de l'armée et des militaires dans l'opinion publique

L'engagement dans des opérations extérieures à finalité pacificatrice est apparue pour certains des militaires interrogés comme une source de valorisation de l'image de l'armée au sein de l'opinion publique¹⁸⁶.

¹⁸⁵ Cette exercice a été cité par tous les militaires interviewés dans cette compagnie. Un article de la *Gazette* (créée lors de l'opération) de la compagnie relate l'exercice et un article (affiché dans la salle des EVAT de la compagnie) qui insiste sur la coopération interarmées lui est consacré dans la revue *Terre Magazine*..

¹⁸⁶ Ce sentiment d'une meilleure opinion des Français sur les armées françaises et notamment en ce qui concerne l'armée de terre (augmentation des « opinions positives sur l'armée de terre »entre 1988 (65%) et 1998 (76%))

D'une part, à travers la visibilité accrue de son action c'est l'existence même de l'armée, de toutes ses armes et de ses professionnels, qui se trouve justifiée par rapport au contexte de ces cinquante dernières années où, moins présente et moins combattante, elle semblait remise en cause.

« Je pense que ce type de mission ça peut faire évoluer l'opinion sur l'armée dans le bon sens. Parce que souvent on entend dire : « une armée en temps de paix ça sert à quoi ? », et puis les Français ont la mémoire courte, finalement la 2^{ème} GM n'est pas si loin que ça, c'est une génération. C'est vrai que, légitimement, les gens peuvent se demander pourquoi continuer à avoir une armée de nos jours, sachant qu'il n'y a plus de danger, qu'il n'y a plus de menace directe à l'Est, la paix est quasiment partout imposée, mais il faut savoir qu'il n'y a jamais eu autant de conflits dans le monde depuis la chute du mur de Berlin, ce sont des conflits localisés, de type guérilla, et justement maintenir une armée en France, de surcroît professionnelle, c'est plus que jamais d'actualité, et le fait de montrer ces différents conflits, spécialement le Kosovo, ça permet de montrer que ça repart. Et peut-être qu'à Paris, à l'Assemblée Nationale, le budget de la Défense il faut le défendre, parce que d'un point de vue international, la France a son rôle à jouer en tant que grande nation, on est quand même membre du Conseil de sécurité, on a un rôle à jouer. Par exemple au Kosovo, on est le deuxième pays après les Etats-Unis à avoir participé en pourcentage aux frappes aériennes, et ça, les gens le voient à la télévision, ils ne sont pas dupes, quelque part ils sont fiers. », O4.

« Je pense que ces OPEX contribuent à changer l'avis de la population française sur les militaires parce qu'on en parle à la télé, donc forcément, déjà les gens en entendent parler... Elle est peut-être faussée, la vision des gens, ils nous voient peut-être faire plus de choses qu'on en fait réellement, ou alors inversement. Mais, j'ai le sentiment que l'opinion est différente avec ces missions-là. Moi j'ai connu une période où dans les régiments d'infanterie on n'avait pratiquement pas de sorties à l'extérieur, parce que c'était réservé aux régiments dits professionnalisés depuis longtemps, et effectivement on pouvait avoir un peu un sentiment de moins servir que les autres. Alors que maintenant, finalement tous les régiments sont sur un pied d'égalité, puisque tout le monde tourne. Donc évidemment les gens à l'extérieur ont une autre opinion de ce qu'on peut faire. », O3.

D'autre part, selon les militaires, les OMP tendent à tracer les contours d'une nouvelle image de la militarité, moins guerrière, pour l'opinion publique et plus conforme aux valeurs prédominantes dans la société. L'aide humanitaire, la défense des populations, le rétablissement et le maintien de la paix, l'affirmation des droits de l'homme, sont autant de caractéristiques de ces nouvelles missions susceptibles de modifier les représentations civiles sur les militaires.

est confirmée dans les enquêtes récentes du SIRPA. Cf. SIRPA, *Baromètre 1998. Les Français et la Défense*, Ministère de la défense, IOD, juin 1998, 159 p.

Cependant, il faut noter que si l'approbation de l'engagement des forces françaises dans des opérations extérieures à finalité pacificatrice est importante, elle est soumise à des fluctuations non négligeables. Comme le soulignent N. La Balme, S. Cohen et P. Brunnetaux, elle dépend du traitement médiatique des opérations. Ainsi, la participation de la France à l'engagement militaire en Bosnie dans le cadre de l'ONU recueille au moment où les thèmes de « l'épuration ethnique » et du « génocide » se répandent, des taux de soutien variant de 61% en août 1992 à 67% en décembre, culminant à 70% en juillet 1993 lors de l'action de soutien du général Morillon à la population de Srebrenica assiégée. Ce soutien s'effrite à partir de 1994, et en 1995, seuls 52% des Français interrogés affirment approuver cette engagement, notamment en raison de la « crise des otages » qui semble remettre en cause la légitimité de cette opération, qui prive le militaire de ces moyens traditionnels et semble ne pas être souhaitée par parties locales. Voir S. Cohen, N. La Balme, et P. Brunnetaux, « Ni bellicistes, ni pacifistes : les Français et l'intervention humanitaire », in S. Cohen (dir.), *L'opinion, l'humanitaire et la guerre*, 1998, pp. 13-45. et L. Mandeville, P. Combelles et D. Rich, « French Public Opinion and the New Missions of the Armed Forces », in P. Manigart (dir.), *Future Roles, Missions and Structures of Armed Forces in the New World Order : The Public View*, 1996, pp. 54-61. Ces deux études présentent en outre une analyse détaillée des opinions en regard de la catégorie socioprofessionnelle, du sexe, de l'âge et de l'appartenance politique des personnes interrogées.

« Ils vont peut-être nous trouver plus humains. A mon avis, ça va faire remonter la cote de popularité de l'armée de terre, enfin, de l'armée de terre, de l'Armée ! Parce qu'effectivement, ce côté humanitaire, ça plaît bien, je pense que nos chefs en sont bien conscients, pour nous faire faire un peu d'humanitaire, c'est que ça doit bien plaire à tout le monde, et puis, ça fait un peu de pub, surtout qu'on en a besoin pour engager des gens. », S4.

« Bon, je n'ai jamais dit que j'étais applaudi quand je rentre, mais j'ai discuté avec des gens qui étaient contents. Je pense qu'on est... point de vue armée-nation, on est relativement bien perçu. Moi, j'ai des copains qui n'ont pas la fibre militaire, et ils me disent que c'est bien ces missions comme la Yougoslavie », S5.

Le sentiment général est que de grands progrès restent à faire dans le domaine de la connaissance de l'action des armées à l'étranger. Pour les militaires du rang rencontrés, le manque d'informations objectives sur leurs activités contribuerait à pérenniser une image combattante des militaires, qui ne se reconnaissent pas forcément dans cette seule représentation d'eux-mêmes.

« Beaucoup de gens se trompent là-dessus, même des fois les militaires. On dit qu'on les haï, mais le problème c'est qu'ils ne voient pas comment ça se passe, pour eux, ils voient les bêtes de guerre, les hommes sans peur sans reproche sans rien, mais non ce n'est pas vrai, parce que même en Yougoslavie, même en temps de paix, quand on y est allé, on avait peur quand même qu'il se passe quelque chose, c'est normal. C'est comme là, quand ça a éclaté au Kosovo, tout le monde a paniqué : « ouais, il faut y aller, il faut y aller ! ». C'est vrai qu'on a toujours peur, on est quand même des êtres humains, même si les gens nous voient comme des bêtes. », M5.

« Pour moi, l'opinion publique n'est pas assez au courant de ce qu'on fait. Il y a les médias qui disent un peu ce qu'ils veulent. Le SIRPA Terre qui se bat pour nous faire connaître. Mais on n'est pas assez connus, on ne sait pas ce qu'on fait là-bas. (...) Pour moi, les gens ne sont pas assez au courant de ce qu'on fait. Pour eux, le Zaïre, la Somalie, la Yougoslavie, on est là-bas, on fait la guerre. Mais en fait non, on ne fait pas toujours la guerre. Ils voient les militaires comme des combattants, alors que des fois on est là-bas et ça se passe bien. », M6.

Et pour les hommes et femmes du rang ce sentiment de valorisation est peut-être encore plus nécessaire tant leur identité de militaire semble soumise à des dépréciations dans leur vie quotidienne. Le plus souvent leurs concitoyens semblent leur renvoyer une image d'improductivité qu'il trouve injuste car elle est en contradiction avec la façon dont ils se représentent leur investissement dans leur métier.

« Au niveau des missions je pense que ça va, mais c'est la vie en France où ça ne va pas, on est vraiment pris pour de la merde. Il y a juste à voir à Belfort, je ne vais pas dire que personne ne nous aime, mais on est vraiment mal vu, c'est ça le problème, les gens... je ne sais pas... ils ont peur... Je ne sais, je n'arrive pas à expliquer... on est mal vu, pas par tout le monde bien sûr, mais par la majorité. », M4.

« Moi je trouve que mon métier c'est un métier passionnant, très passionnant, mais à la fois très dur et je pense que par rapport aux autres, on n'est pas considérés. Si on prend la considération de notre métier, c'est que vis-à-vis de l'extérieur, beaucoup de personnes ne savent pas comment ça se déroule, n'ont jamais vécu certaines choses : par exemple vivre avec les mêmes personnes pendant quatre mois, manger avec elles, dormir avec elles... physiquement aussi ils ne savent pas. Déjà je pense que notre métier n'est pas connu à l'extérieur, on n'est pas considérés, parce que généralement quand on est en France, c'est : « regardez ces bidasses, ils vont foutre le bordel, etc. », c'est vrai qu'on est très mal considérés, mais en même temps on a un métier passionnant, un métier qui bouge, très passionnant, mais à la fois très dur physiquement et moralement. », M1.

« Un rôle de l'armée c'est aussi l'aide humanitaire, ici, même en France, lors des inondations, lors des manifestations, là on se sent utile. Les gens voient à quoi on sert exactement. Justement, c'est à nous de prouver qu'on fait quelque chose. Faire ses preuves par rapport aux civils, c'est très dur. Là, ils voient par rapport au Kosovo de quoi on est capable, parce que quand même la paix est revenue, je ne dis pas que c'est seulement grâce à nous, mais quelque part c'est un peu grâce à nous. On est là pour la protection, on leur montre, on essaie de leur montrer qu'on est capables de quelque chose, parce que c'est vrai que pour eux on est des fonctionnaires, comme ils appellent ça, c'est-à-dire qu'on est là pour ne rien foutre alors que... pourtant... je suis sûre qu'on fait plus que certains civils, même largement je pense. Parce que... qui va se sucrer ses week-end, qui va partir 4 mois, comme ça, en laissant sa famille ici ? Et ça, ils ne comprennent pas. Il faut leur montrer que c'est un beau métier quand même. Parce que les gens se posent souvent des questions : « mais qu'est-ce qu'ils font dans leur caserne, à part aller crapahuter, qu'est-ce qu'ils font d'autre ? », ils ne connaissent rien. », M5.

Le besoin de reconnaissance du métier militaire et de ses exigences par l'extérieur est beaucoup moins présent dans le discours des officiers et des sous-officiers. Cette attitude différenciée nous semble liée à une intériorisation plus ancrée de l'image de la vocation, et des valeurs qui lui sont attachées, comme propres aux militaires et incompréhensibles pour les civils.

Enfin, il est intéressant de remarquer que selon les officiers et les militaires plus anciens, le sentiment d'une meilleure perception et d'un soutien plus fort de l'armée par l'opinion publique, en raison de la participation des militaires français aux opérations extérieures à finalité pacificatrice, est lié au fait qu'elles ne sont pas meurtrières pour les hommes et femmes qui sont déployés. Dans les entretiens, cette interprétation, qui était en relation avec les événements récents au Kosovo, insiste sur le rejet de la mort dans la société civile, éventuellement susceptible de remettre en cause la légitimité de la mission (alors que celle-ci est inhérente au métier militaire). En outre, elle rejoint l'analyse personnelle des officiers qui ont toujours précisé que leur satisfaction était essentiellement due à l'absence d'accident graves ou de pertes humaines dans leurs rangs.

« Finalement, on l'a vu pendant la crise du Kosovo, c'est presque l'opinion publique qui a le plus soutenu les armées, au moment où on a senti que les politiques hésitaient un petit peu sur la conduite à tenir, qu'ils parlaient d'enlèvement etc., jamais l'opinion publique n'a tergiversé. C'est vrai que, maintenant, si on envisageait un conflit plus meurtrier, avec des morts etc., peut-être que là il y aurait un changement. Enfin maintenant qu'il y a une armée professionnelle, en même temps les gens se disent : « de toute façon on a des professionnels, c'est un peu rassurant, c'est pas nos enfants qui vont partir faire la guerre », O4.

« Bon, si on prend l'exemple du Kosovo, quand on a pu voir à la télé les colonnes de réfugiés, les femmes en pleurs, etc., l'intervention qu'il peut y avoir ensuite, forcément ça redonne une bonne image des militaires, et ça ne peut être que bénéfique pour nous. Si on avait fait une intervention terrestre et s'il y avait eu des morts, l'image ne serait peut-être pas la même. », O3.

« Comparé à l'Algérie... Après il y a eu l'Afrique, il y a eu le Liban, où le commun des Français s'intéresse, enfin ne s'intéresse pas mais qui en gros suit les journaux. J'ai des copains qui m'appellent, depuis le début du Kosovo, et qui me disent : « mais qu'est-ce que vous foutez en France, allez là-bas ! ». Enfin, on n'y va pas comme ça, c'est politique, il faut voir les implications que ça a. On aurait envoyé des gens il y a 5-6 mois, on aurait peut-être eu 400 ou 500 morts, allez dire aux familles... Quand le mec revient avec des médailles, tout heureux, la famille est contente, mais quand ce sont les gendarmes qui viennent prévenir la famille, on va dire : « mais qu'est-ce qu'il foutait là-bas ! », Sylvain.

CONCLUSION

La participation à des opérations extérieures à finalité pacificatrice entraîne des satisfactions différentes selon le grade, l'ancienneté, les motivations à l'engagement, l'expérience et la fonction, qui permettent de mettre en évidence les directions prises par la construction du sens de ces nouveaux engagements dans les entretiens réalisés.

Pour les officiers « combattants » rencontrés, qu'il aient ou non, l'expérience de plusieurs missions, la définition du mandat s'inscrit dans la référence aux valeurs traditionnelles de leur engagement et semble procéder d'un processus de normalisation. La satisfaction est issue du sentiment de réalisation de leur vocation dans l'exercice du commandement et le service de la nation, de sa défense et de son « rayonnement » dans le contexte international. L'accent, mis sur le caractère opérationnel de la tâche assignée, leur permet de continuer à se référer à leurs savoir-faire habituels et s'articule dans une traduction en termes militaires de la situation et des missions à accomplir. La mise en avant de la présence de qualités martiales et compétences professionnelles propres à l'armée de terre française contribue à affirmer cette définition du mandat. La dimension humanitaire de l'intervention est envisagée comme une satisfaction d'ordre personnel, et n'entre pas dans la définition des activités professionnelles. Au contraire, elle tend à s'intégrer dans une représentation historique du militaire français, aux qualités humaines particulières, qui se distingue par la générosité et la solidarité dont il fait preuve à l'égard des populations locales¹⁸⁷. Il semble que ces divers aspects de la définition du mandat puisent largement dans les valeurs paléomodernes qui fondent le métier des armes et les constructions identitaires qui en découlent.

Chez les militaires combattants interviewés, les points positifs mis en exergue sont le plus souvent liés à la perception des apports d'une telle mission dans la perspective de combat à l'origine de leur fonction. Ainsi, la participation à une opération de maintien de la paix est l'occasion de mesurer la capacité opérationnelle de l'unité (capacités technique, tactique, logistique et surtout psychosociologique). La définition proposée par le commandement semble intériorisée par les militaires du rang.

Cependant, la façon d'aborder la dimension humanitaire de la mission est une source de différenciation. Ainsi, pour les militaires du rang, même combattants, elle est une partie intégrante de leur métier, en France comme en opération extérieure. Aussi, leur définition du mandat se réfère à des valeurs postmodernes qui se déclinent sur le thème de l'aide et de la défense des populations locales. Les différents signes de la perception de leur utilité par les civils locaux (accueil, attitudes différentes selon les armées, manifestations de reconnaissance ...) sont alors très valorisés. Inversement, la perception qu'ils ont de leur image auprès de leurs concitoyens, fondée sur l'aspect guerrier de la profession ou au contraire sur une représentation du fonctionnaire improductif, est vécue sur le mode de la dépréciation identitaire, tant elle entre en contradiction avec les traits définitoires mobilisés dans la construction de leur identité militaire (dévouement, humanité, disponibilité, désintéressement, passion, etc.).

L'expérience des militaires qui en raison de leur fonction sortent peu sur le terrain lors de l'opération, et particulièrement lorsqu'il s'agit de leur première intervention extérieure, semble donner lieu à une définition de la mission conforme à la représentation qu'ils en avaient avant de partir, également établie en regard de leur caractérisation du métier militaire. La participation à l'opération extérieure est donc considérée comme enrichissante du point de vue professionnel.

¹⁸⁷ Attitude que F. Trucy n'hésite pas à qualifier de « valeur humanitaire ajoutée » des militaires français, in Trucy, *Rapport au Premier ministre, La participation de la France aux opérations de maintien de la paix*, p. 155.

En outre, pour les femmes militaires du rang et sous-officier, le renforcement du caractère personnel plutôt que professionnel des relations dans le groupe est apparu comme une satisfaction très importante.

Enfin, les stratégies de différenciation dans la construction de l'identité militaire sont très prégnantes dans les propos recueillis et s'affirment dans l'expression de la valorisation du régiment à l'intérieur de l'armée de terre grâce à la participation aux opérations extérieures, et de l'armée française dans le cadre multinational.

Afin de mettre en évidence les valeurs de référence de l'identité militaire et leur évolution, nous proposons un récapitulatif des satisfactions des militaires rencontrés au 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort lors de leur participation à des opérations extérieures à finalité pacificatrice construit à partir de la typologie de F. Battistelli.

Encadré n°4 : Typologie des éléments de satisfaction des militaires rencontrés lors de leur participation à des opérations en faveur de la paix à partir de la caractérisation des types « paléomodernisme », « moderne » et « postmoderne » de F. Battistelli

Paléomodernisme

- Le renforcement de l'image du pays au niveau international (officiers).
- La valorisation du régiment et de l'arme au sein de l'institution militaire par la démonstration opérationnelle d'une identité combattante (tendance commune).
- La réalisation de son « être militaire » : la réalisation de son engagement (tendance commune) et la concrétisation de son entraînement (combattants).
- Le renforcement de la cohésion dans le groupe (tendance commune).
- L'évaluation de la capacité opérationnelle de ses hommes, collègues ou supérieurs (combattants et personnels les plus anciens).
- Le service et la défense des valeurs de la nation (officiers et sous-officiers).
- La valorisation de l'armée de terre au sein de l'opinion publique à travers la démonstration de son utilité (officiers).
- La valorisation de l'armée française au sein du contexte multinational à travers ses qualités martiales et humaines (tendance commune).

Moderne

- Les considérations financières (officiers et sous-officiers).

Postmoderne

- La satisfaction de son désir d'aventure (tendance commune mais particulièrement mise en avant chez les militaires du rang).
- La reconnaissance des populations locales (militaires du rang).
- Le renforcement du lien armée-nation grâce à la présentation de la capacité des militaires de l'armée de terre à remplir des missions autres que le combat (militaires du rang et personnels plus anciens).
- L'établissement de meilleures relations extra-professionnelles avec ses

collègues (femmes).
- La rencontre avec des armées étrangères (militaires du rang)

Les insatisfactions habituelles d'une opération extérieure sont présentes dans les nouvelles missions. Ainsi les militaires, pour maintenir un moral mis à l'épreuve en raison de la durée de l'éloignement avec sa famille, de la rupture avec la vie en France (liberté de mouvement), des conditions de vie (notamment la promiscuité permanente), trouvent les sources de motivations traditionnelles que sont le groupe où l'expérience est partagée et le soutien de l'arrière, la famille et parfois le régiment¹⁸⁸.

En ce qui concerne le mandat de maintien de la paix, la définition des officiers s'inscrit dans la constance de la conception du métier militaire : subordonnée au politique, l'armée s'acquitte des tâches qui lui sont confiées et affirme sa vocation à servir et défendre la nation et ses valeurs (déplacement permettant la continuité). Pour les militaires plus anciens, la permanence se fonde sur la mise en évidence d'une symétrie de leur travail aux quartiers et en opération : il n'y a donc pas de rupture du point de vue de leur métier ni de leur identité professionnelle. Tandis que chez les hommes et femmes du rang récemment engagés, il semble que la construction de leur identité militaire se joue à la fois dans les motivations à l'engagement et les expériences de la vie professionnelle en France et en intervention extérieure. Leur cadre d'interprétation, moins défini et définitif, se lit dans leur tendance à intégrer certaines valeurs, comme l'aide humanitaire, dans la dimension professionnelle et une propension à chercher des motivations en dehors des cercles militaires et familiaux, comme le montre l'intérêt qu'ils portent à la reconnaissance de la légitimité de leur action par les autochtones.

Face aux difficultés inhérentes au mandat de maintien de la paix, les officiers mettent en œuvre un discours sur leur rôle où l'on discerne un travail permanent de construction du sens de la mission en regard du métier militaire et de l'identité qu'il implique. Cette tâche est complexe car ils sont confrontés à la fois à leurs propres doutes et aux incompréhensions de leurs soldats, à leurs propres attentes et à celles de leurs hommes, qui ne correspondent pas toujours.

Dans un premier temps, en regard des exigences techniques et tactiques du mandat, il s'agit pour eux de transcrire les différentes missions dans des termes militaires, puis de légitimer certains aspects contradictoires avec la fonction militaire, comme l'usage restreint de la force, en les intégrant à la définition de la réussite de la mission.

La dimension humanitaire de la mission est appréhendée comme compatible avec l'identité militaire si elle est envisagée sur le versant d'une réalisation personnelle. Mais valorisée et recherchée par les jeunes engagés, elle semble dangereuse pour assurer la continuité du modèle combattant comme référence. Les cadres ont alors tendance à limiter le plus possible les contacts avec les populations locales (également en regard de l'exigence de neutralité et d'impartialité) ou à les inscrire dans une initiative personnelle, qui se réfère à une représentation traditionnelle des qualités humaines (et non martiales) du militaire français.

Les provocations subies lors des check point ou des missions de maintien de l'ordre, mal vécues par tous les militaires sur le plan identitaire (atteinte à l'honneur), ne mettent cependant pas la définition axiologique du groupe en péril : le rejet du maintien de l'ordre à partir de l'affirmation de sa dimension non-combattante et l'assignation de la posture de négociation aux consignes onusiennes, permettent d'incomber l'incapacité de la mobilisation des ressources militaires habituelles et ses implications sur l'identité militaire à une entité extérieure.

¹⁸⁸ Cf. A. Thiéblemont, sur la permanence de la situation de combat : « dans cet espace, celui du groupe ou de la section de combat, avec son horizon immédiat, la compagnie (ce terme est lourd de sens) et celui plus lointain du régiment, les combattants tirent leurs ressources morales et affectives du moindre lien qui les rattache à leur autre vie (l'importance du courrier et des colis), mais aussi des solidarités qui se nouent dans la petite communauté combattante », « Le fait culturel militaire : premiers repérages », in A. Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires*, 1999, p. 34.

En regard de ces conclusions il apparaît que pour les officiers et les personnels plus anciens, les satisfactions de la participation à ces « nouvelles missions » comme leur définition permettent, grâce à des processus de normalisation, la référence aux valeurs traditionnelles constitutives de l'identité militaire combattante, qu'ils tentent d'imposer au groupe pour la faire perdurer.

Pour les militaires du rang et les personnels dont c'était la première opération extérieure, la construction identitaire s'enracine à la fois dans le modèle traditionnel combattant et dans l'expérience de la mission à finalité pacificatrice. Leurs interprétations de l'opération extérieure en faveur de la paix semblent entraîner une recomposition de l'identité militaire à travers la mobilisation plus fréquente de valeurs postmodernes pour expliquer leur satisfaction, définir leur métier ou trouver des sources de motivation.

CONCLUSION GENERALE

En regard de l'hypothèse de recomposition de l'identité militaire en situation opérationnelle de maintien de la paix, nous avons cherché à saisir les directions prises par la construction du sens de ces missions. Dans cette démarche exploratoire, nous avons réalisé des entretiens avec des militaires du rang, des sous-officiers et des officiers, ayant l'expérience d'une ou plusieurs opérations à finalité pacificatrice, au sein du 35^{ème} régiment d'Infanterie de Belfort, en raison de sa fonction combattante.

Dans un premier temps, il s'agissait d'essayer de cerner les traits dominants de cette identité professionnelle, à travers les valeurs mises en exergue dans les présentations et représentations de soi des militaires rencontrés et de l'institution, qui s'est affirmée dans des stratégies de différenciation à l'égard de la société civile et à l'intérieur des armées et particulièrement l'identité communautaire du régiment qui s'est caractérisée par la référence au modèle de l'officier combattant, articulant les *ethos* de la vocation et du guerrier.

Puis nous avons tenté de mettre en évidence le sens de ces nouvelles missions pour les militaires rencontrés selon les valeurs mobilisées dans leurs satisfactions, difficultés et sources de motivation lors de leur participation à ces opérations et leurs définitions de celles-ci. Une interprétation en fonction de leur appartenance aux types paléomodern, moderne et postmoderne, proposés par F. Battistelli, nous a permis de constater que la continuité de la référence aux valeurs constitutives de l'identité combattante s'impose largement tandis que l'hypothèse de recomposition n'a été que partiellement confirmée.

D'une part, les processus de normalisation et d'imposition du sens mis en œuvre par les cadres sont apparus comme prégnants dans la tentative de remédier, pour soi et pour autrui, aux exigences de ces missions qui apparaissent comme contradictoires avec les fondements du métier militaire.

D'autre part, chez les militaires du rang récemment engagés et les personnels pour lesquels il s'agissait d'une première opération, ces missions donnent lieu à une recomposition de l'identité militaire à travers la place accordée à l'instauration d'une « militarité positive », plus proche des valeurs civiles (tendance plus ou moins prononcée selon la fonction occupée : de combat ou de soutien) mais sans pour autant cesser de s'inscrire dans la référence au modèle identitaire communautaire.

Enfin, la participation à des opérations extérieures à finalité pacificatrice apparaît comme une occasion pour les militaires de ce régiment d'infanterie de valoriser leur identité militaire au sein l'opinion publique (même si l'image donnée ou perçue, centrée sur la dimension humanitaire ou martiale de leur action, n'est pas maîtrisée) et d'affirmer leur identité combattante au sein de l'institution militaire à travers la démonstration de leur capacité opérationnelle.

Toutefois il nous faut relativiser les conclusions de cette étude exploratoire qui ne supposent aucune généralisation. En premier lieu, elles résultent d'un travail de mémoire qui procède inévitablement à des reconstructions de l'expérience vécue qui, s'il permet de mettre en évidence des processus de normalisation et une recomposition partielle de l'identité militaire, ne rend pas compte de toutes leurs dimensions. Pour cela, il semble nécessaire de pouvoir appréhender les différentes phases des opérations extérieures à finalité pacificatrice : la période précédant le départ (pour mettre en évidence les attentes face à la mission, sa préparation et sa perception, la définition du métier et les motivations à l'engagement), le déroulement du séjour (la découverte du théâtre d'opération, l'installation de la routine et la « bascule », puis le dernier mois, qui sont apparus comme les périodes susceptibles d'engendrer une « effervescence » dans les

processus de construction du sens), et le retour à la vie aux quartiers (pour cerner les effets différés (individuel, familiaux et régimentaires, mis en évidence dans les travaux du CRH) de la participation à ces opérations et les processus de reconstruction alors mis en œuvre).

En second lieu, l'enquête s'est limitée à un régiment d'infanterie, lieu de formation d'une identité militaire communautaire particulière, où la participation à des opérations en faveur de la paix permet de réaffirmer sa nature combattante. Il s'agit donc de la prolonger dans les régiments les plus anciennement professionnalisés pour lesquels la participation à des opérations extérieures est fréquente et dans les armes d'appui (à l'instar des régiments de génie ou d'artillerie) ou de soutien comme le commissariat de l'armée de terre, afin de comparer les définitions et les processus de construction identitaire à l'œuvre lors des mandats de maintien de la paix.

En troisième lieu, la participation des militaires rencontrés à des interventions extérieures en faveur de la paix qui n'ont jamais entraîné de pertes ou d'accidents graves et leur expérience récente d'une opération de la « troisième génération » sous l'égide de l'OTAN, quelques années après la guerre, semblent avoir favorisé la possibilité de se référer aux valeurs constitutives de leur identité et l'appréhension de ces missions en termes de satisfaction plutôt que d'insatisfaction (d'ailleurs, dans la majorité des entretiens, la projection dans l'opération programmée, au Kosovo, a révélé une anticipation des difficultés qu'ils se préparaient à devoir surmonter dans ce contexte différent). C'est pourquoi, si le théâtre d'opération de l'ex-Yougoslavie est particulièrement intéressant pour l'objet de recherche puisqu'il a été le lieu de mise en pratique de diverses modalités de l'opération de maintien de la paix (du rétablissement à la consolidation de la paix), et d'autant plus qu'il imprègne les représentations de plusieurs générations de militaires, il faut néanmoins comparer les expériences de l'exécution de ces mandats dans d'autres cadres d'intervention et leurs implications pour les identités militaires.

En dernier lieu, un approfondissement des représentations données par les médias, l'opinion publique et le monde politique de ces missions et des hommes et femmes qui les accomplissent, mais aussi de celles de leur famille et des populations autochtones concernées, et de leurs perceptions par les militaires s'impose pour mieux saisir, dans une approche dialectique, les processus de construction identitaire.

A N N E X E S

- 1) La professionnalisation du 35^{ème} RI dans la région Franche Comté
- 2) « Carnet de Route » de l'enquête au 35^{ème} RI
- 3) Chronologie du conflit en ex-Yougoslavie en 1994 et 1995
- 4) Mise en place de la SFOR en ex-Yougoslavie
- 5) Liste des sigles et abréviations

1. LA PROFESIONNALISATION DU 35^{ème} RI DANS LA REGION FRANCHE COMTE

1. LA PROFESIONNALISATION EN CHIFFRES

Suite à la déclaration du Président de la République sur la professionnalisation des armées, la loi de programmation militaire a été adoptée par le parlement et promulguée le 2 juillet 1996. Elle fixe les orientations de la politique de défense et les moyens qui lui sont consacrés au cours de la période 1997-2002. Ainsi, le budget auparavant affecté à la conscription sera redéployé pour rémunérer les professionnels supplémentaires.

Concernant les effectifs civils et militaires de la défense, la loi de programmation militaire 1997-2002 prévoit la suppression des appelés et une augmentation importante du nombre des professionnels : de 371583 en 1997 à 440206 en 2002. L'armée de terre, quant à elle, verra ses effectifs diminuer de 268000 à 172000, ainsi, « plus compacte, elle sera plus adaptée à ses missions de projection »¹⁸⁹. Pour sa part, la Franche Comté, en 6 ans, comptera une augmentation des professionnels de 52% (de 5910 personnels en 1997 à 8994 personnels en 2002). La présence de la défense dans le territoire de Belfort, rassemblant le 35^{ème} régiment d'infanterie, le 1^{er} régiment d'artillerie, le Détachement de la 15^{ème} BSMAT et un escadron de gendarmerie, progressera de 963 professionnels en 1997 à 2437 en 2002.

Actuellement, le régiment compte 389 EVAT, au terme de la professionnalisation il y en aura environ 800, sur un total de 1300 à 1400 personnes, ce qui représente plus des deux tiers du régiment (chiffres transmis par le Président des EVAT)

La deuxième compagnie est la seule à être déjà entièrement professionnalisée, tandis que les autres compagnies sont en cours de professionnalisation.

Les femmes représentent 4% de l'effectif des professionnels, et sont présentes dans toutes les catégories hiérarchiques.

Malgré nos demandes au régiment, nous n'avons pas eu accès à des chiffres plus précis.

2. OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE ET ADAPTATION DES FORCES ARMEES

La programmation militaire établit deux objectifs principaux d'ici à 2002. D'une part, il s'agit d'achever la professionnalisation et le changement du format des forces armées. D'autre part, l'accent est mis sur la poursuite de la modernisation de l'équipement.

Ces deux objectifs nécessitent une adaptation de l'organisation des forces, de leur soutien et de leur structure territoriale. Etalée sur 6 ans, entre 1997 et 2002, cette adaptation se décompose en deux phases : en premier lieu la réorganisation des forces, qui consiste en l'affectation prioritaire du personnel militaire dans les postes de combattant et du personnel civil dans les organismes non projectables, et a constitué l'essentiel de la première période de l'évolution entre 1997 et 1999 ; en second lieu, l'adaptation des soutiens et de l'environnement des forces, qui s'effectuera durant la seconde période, entre 2000 et 2002.

¹⁸⁹ Dossier d'information du SIRPA, *Restructurations de la défense : 2000 – 2001 – 2002*, 1999.

2. « CARNET DE ROUTE » DE L'ENQUETE AU 35EME RI

▪ Jeudi 1^{er} juillet 1999

11 heures : rendez-vous avec le Chef de corps au courant des objectifs de l'enquête par la lettre de demande d'autorisation que nous lui avons adressée, afin de fixer les modalités de réalisation des entretiens, qui nous remet un exemplaire du document édité par le régiment sur la mission en Bosnie de 1998 (voir annexes, 2^{ème} partie). Occasion d'un premier entretien avec un officier, dans son bureau, qui n'était pas prévu.

▪ Mardi 6 juillet 1999

14 heures : rendez-vous avec le Chef de corps pour visiter la nouvelle caserne: ateliers mécanisés, salles d'instruction, lieux d'entraînement au tir, infrastructures sportives...

15 heures 30 : 1^{er} entretien avec un officier, d'une compagnie de combat, présenté par le Chef de corps. Puis visite des lieux, et notamment de la salle des EVAT où de nombreux souvenirs témoignent des opérations extérieures auxquelles a participé la compagnie.

▪ Mercredi 7 juillet

7 heures 30 : rendez-vous avec le commandant d'unité de la compagnie visitée la veille et présentation, autour d'un café, à la salle des cadres (salle de détente des cadres, officiers et sous officiers, de la compagnie), des deux militaires du rang et de l'officier qu'il a désignés pour les entretiens. Ensuite, lors du rapport quotidien, il présente brièvement le but de notre présence aux personnels de la compagnie et leur demande de se montrer coopératifs en répondant, sans crainte, à nos questions éventuelles. Il désigne également les personnes qui ont été choisies par lui pour participer à notre travail. Mise à disposition de la salle d'instruction de la compagnie pour la journée afin de réaliser les entretiens.

Ensuite, nous présentons personnellement la recherche aux deux militaires du rang, pendant qu'ils nous font visiter la caserne (à notre demande) afin de les encourager à nous parler de leurs activités quotidiennes dans ces lieux. C'est aussi l'occasion de rencontrer un officier de la cellule d'assistance aux familles, qui se montre disponible pour nous recevoir, et nous en expliquer le fonctionnement.

De retour à la compagnie, nous prenons un café à la salle des EVAT (salle de détente des militaires du rang engagés de la compagnie), afin de « détendre » l'atmosphère.

9 heures : 1^{er} entretien avec un militaire du rang.

11 heures : 2^{ème} entretien avec un militaire du rang.

11 heures 45 : rendez-vous à la salle des EVAT avec les personnes interrogées, l'officier dont l'entretien est fixé pour l'après-midi et le commandant d'unité.

12 heures 15 : déjeuner à l'ordinaire (lieu de repas des militaires du rang) en compagnie des quatre hommes, où c'est surtout le commandant d'unité qui s'exprime. On peut noter que c'est une situation un peu inhabituelle, puisqu'ils déjeunent rarement ensemble : les officiers se rendant au Mess ou à leur domicile et les militaires du rang à l'ordinaire ou à leur domicile (c'est notre présence qui provoque ce repas partagé).

13 heures : retour à la salle des EVAT pour prendre un café, avec les deux militaires du rang et l'officier qui, pas encore interviewé, pose quelques questions sur le milieu universitaire (test du terrain !). Conversations sur la famille, le logement...

13 heures 30 : 3^{ème} entretien avec un officier.

15 heures 15 : 4^{ème} entretien avec un officier appartenant à la compagnie de combat blindée mécanisée, envoyé par le Chef de corps.

17 heures: « bilan » avec le commandant d'unité sur les conditions d'exécution des entretiens.

17 heures 15 : « bilan » de la même nature chez le Chef de corps et programmation des entretiens du lendemain : trois entretiens sont planifiés dans une compagnie de combat, située dans la caserne amenée à disparaître (dont la future affectation n'est pas encore définie). Cette première journée, plutôt chargée, est encourageante, car les entretiens se sont bien déroulés et le contact s'est établi assez facilement. En revanche, nous devons refuser l'invitation du commandant d'unité à participer au « jogging matinal » de la compagnie en raison des rendez-vous programmés.

▪ **Jeudi 8 juillet 1999**

7 heures 30 : arrivée au quartier, mais le commandant d'unité n'est pas là. Un militaire nous dirige vers la salle des cadres et propose un café pour patienter. Au bout d'une dizaine de minutes, après une présentation à certaines personnes, un chef de section (?) nous fait passer dans son bureau pour une explication de l'étude et nous fait clairement comprendre les réticences qu'il a vis-à-vis des journalistes : « les propos sont manipulés ». Notre démarche n'est pas la même. Puis c'est l'heure du rapport, suivi depuis la fenêtre du bureau. Retour du militaire, qui commence à nous expliquer très précisément le rôle et l'organisation de la compagnie. Mais interruption, le commandant d'unité est prêt à nous recevoir.

8 heures 15 : rencontre avec le commandant d'unité, à la salle des cadres, café (évidemment !), qui nous pose des questions sur notre travail. Puis il fait appeler les militaires du rang, deux filles et un garçon, qu'il a désignés pour les entretiens et nous laisse en leur compagnie. Nous leur demandons de nous faire visiter ce quartier encore inconnu afin d'établir un premier échange. Une des filles doit nous quitter car elle a rendez-vous chez le dentiste pour préparer l'OPEX au Kosovo.

9 heures : 3^{ème} entretien avec un militaire du rang, dans la salle des EVAT, en cours d'aménagement, de la compagnie

10 heures 30 : 4^{ème} entretien avec un militaire du rang, dans la même salle.

11 heures 45 : discussion informelle avec le commandant d'unité sur les traditions, qui nous montre le fanion de la compagnie (sujet abordé dans l'entretien précédent) et la copie qu'il en a reçu de ses hommes après la mission en Bosnie (en signe de remerciement et d'approbation de son commandement). A notre demande, il nous procure une photocopie du chant de la compagnie.

12 heures 30 : déjeuner à l'ordinaire avec les militaires du rang rencontrés le matin et leurs collègues, puis café au foyer.

14 heures : 5^{ème} entretien avec un militaire du rang, dans la même salle que le matin.

16 heures : remerciements au commandant d'unité, et coup de téléphone au Chef de corps qui nous a fixé un rendez-vous le lundi à la compagnie de logistique (4 entretiens avec des sous-officiers sont prévus).

▪ **Lundi 12 juillet 1999**

7 heures 30 : arrivée à la compagnie de logistique, rencontre expresse avec le capitaine, qui avait oublié notre venue et nous « confie » à un sous-officier avec lequel nous procédons à un premier entretien dans son bureau, et qui se charge de recruter d'autres sous-officiers pour notre travail. Puis café chez les personnels chargés de la « cantine » (vêtements).

9 heures 45 : 2^{ème} entretien avec un sous-officier, dans son bureau au PC.

11 heures : 3^{ème} entretien avec un sous-officier, dans la salle des cadres de la compagnie.

11 heures 45 : rendez-vous avec le 1^{er} sous-officier pour aller déjeuner au Mess, en compagnie du 3^{ème} sous-officier interviewé et d'une des personnes rencontrées à la salle des vêtements. Apéritif, déjeuner, café au Mess.

13 heures 45 : retour à la caserne Maud'huy, avec le 3^{ème} sous-officier, qui nous conduit à l'atelier pour nous présenter le 4^{ème} sous-officier désigné pour un entretien. Café avec les personnes qui travaillent à l'atelier.

14 heures : 4^{ème} entretien avec un sous-officier, dans le bureau de la section.

15 heures 45 : « Tour » en char AMX 10, proposé par les sous-officiers rencontrés, que nous acceptons avec enthousiasme.

16 heures 45 : Entrevue avec le Chef de corps, « bilan » de la journée. Rencontre avec l'officier de communication qui nous prête *L'historique du RI* et nous remet une photocopie du chant du 35^{ème} (à notre demande). Premier contact avec le 5^{ème} officier, dont l'entretien est programmé pour le lendemain, auquel nous présentons notre démarche.

▪ **Mardi 13 juillet 1999**

8 heures 15 : arrivée à l'infirmerie, 5^{ème} entretien avec un officier, dans son bureau.

11 heures 15 : discussion au secrétariat, rencontre avec un sous-officier que le l'officier précédemment interrogé convainc de nous accorder un entretien l'après-midi.

11 heures 45 : Entretien, non planifié, avec l'officier de la cellule d'assistance aux familles, rencontré la semaine précédente, qui nous en explique le fonctionnement et nous fournit les documents y afférent.

12 heures 45 : Café au cercle des sous-officiers. Rencontre avec les personnels de l'ordinaire, qui nous invitent à déjeuner avec eux.

14 heures 30 : 5^{ème} entretien avec un sous-officier, dans le bureau de l'officier interviewé le matin.

16 heures : Retour au PC, fin de l'enquête telle qu'elle a été programmée. Rencontre et discussion avec le commandant responsable de la gestion des ressources humaines. Remerciements au Chef de corps pour son accueil, sa disponibilité et sa collaboration.

19 heures: Nous assistons aux cérémonies du 14 juillet.

▪ **Mardi 27 juillet**

10 heures 30 : Invitation à la passation de commandement du commandant d'unité de la compagnie de logistique, qui a lieu dans l'enceinte du régiment. Occasion d'assister à une cérémonie militaire. Ce qui nous permet de revoir certaines personnes interviewées, et par leur intermédiaire, de prendre contact avec d'autres.

18 heures : Invitation à la passation de commandement du Chef de corps dans la ville, , puis « pot d'honneur » à la salle des fêtes, où le maire de la ville le remercie pour son service, ce qui est l'occasion de rencontrer plusieurs personnes et de prendre rendez-vous avec un militaire du rang pour un entretien.

▪ **Mardi 3 août**

9 heures : 6^{ème} entretien avec un militaire du rang, dans son bureau.

▪ **Mercredi 4 août**

14 heures : 7^{ème} entretien (statut complémentaire) avec un militaire du rang, contacté par le 6^{ème} militaire du rang interviewé, qui nous prête son bureau.

3. CHRONOLOGIE DU CONFLIT EN 1994 ET 1995 ET DES INTERVENTIONS DE L'ONU ET DE L'OTAN

Source : J. Cot, *Dernière guerre balkanique*, 1996, pp. 145-147

□ Année 1994

- **5 février 1994** : le tir d'un obus de mortier sur le marché de Sarajevo fait 68 morts et 120 blessés.
- **6 février 1994** : Boutros Boutros-Ghali demande que l'OTAN entreprenne des actions militaires contre les Serbes de Bosnie.
- **9 février 1994** : l'Alliance atlantique lance un ultimatum aux Serbes de Bosnie, exigeant le retrait de leurs armes lourdes de la capitale bosniaque.
- **17 février 1994** : les Serbes de Bosnie amorcent un retrait de leur armement lourd.
- **23 février 1994** : Croates et Musulmans signent un cessez-le-feu.
- **1^{er} mars 1994** : création de la fédération croato-musulmane de Bosnie.
- **20 mars 1994** : Radovan Karadzic exige le partage de la Bosnie-Herzégovine et la reconnaissance de la république serbe comme conditions préalables à toute négociation future.
- **1^{er}-22 avril 1994** : offensive des forces serbes contre la population civile de la « zone de sécurité » de Gorazde.
- **25 avril 1994** : création du Groupe de contact.
- **26 mai 1994** : premier plan de paix du Groupe de contact.
- **8 juin 1994** : Serbes, Musulmans et Croates signent l'accord d'un cessez-le-feu d'un mois.
- **6 juillet 1994** : deuxième plan de paix du Groupe de contact.
- **16-18 juillet 1994** : Croates et Musulmans signent le plan de paix.
- **23 juillet 1994** : l'administration de Mostar est prise en charge par l'Union européenne.
- **27-28 août 1994** : plus de 90% des Serbes de Bosnie se prononcent par référendum contre le plan de paix du Groupe de contact.
- **12 novembre 1994** : les Etats-Unis annoncent leur intention de lever unilatéralement l'embargo sur les armes.
- **21-23 novembre 1994** : à la suite d'une offensive serbe sur l'enclave de Bihac, frappes aériennes de l'OTAN sur l'aéroport d'Ubdina.

□ Année 1995

- **1^{er} janvier 1995** : entrée en vigueur d'un cessez-le-feu de quatre mois.
- **31 mars 1995** : la FORPRONU est scindée en trois forces distinctes.
- **1^{er} mai 1995** : la Croatie s'empare de la Slavonie occidentale.
- **26 mai 1995** : à la suite d'une frappe aérienne de l'OTAN sur Pale, les Serbes de Bosnie prennent 400 Casques en otage.
- **3 juin 1995** : réunis à Paris, les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN décident de la mise en place d'une force de réaction rapide (FRR).
- **11 juillet 1995** : chute de la « zone de sécurité » de Srebrenica.

- **25 juillet 1995** : chute de la « zone de sécurité » de Zepa.
- **4-8 août 1995** : la Croatie rétablit son autorité sur la région de la Krajina à la suite des combats dans le cadre de « l'opération tempête ».
- **28 août 1995** : le tir d'un obus sur le marché de Markale à Sarajevo, fait 35 morts et 89 blessés.
- **3-18 septembre 1995** : l'OTAN et la FRR lancent des raids aériens contre les installations militaires serbes autour de Sarajevo.
- **26 septembre 1995** : l'accord de New York permet l'acceptation du plan de paix du Groupe de contact.
- **29 septembre 1995** : le Conseil de l'Alliance atlantique décide l'envoi en Bosnie d'une force multinationale de 50000 hommes.
- **21 novembre 1995** : « l'accord global de paix » pour l'ex-Yougoslavie est paraphé par les présidents Izetbegovic, Milosevic et Tudjman après trois semaines de négociation à Dayton (Etats-Unis).
- **14 décembre 1995** : signature, à Paris, de l'accord de paix sur l'ex-Yougoslavie.

4. MISE EN PLACE DE LA SFOR EN EX-YOUGOSLAVIE

1. RAPPEL SUR LES EVENEMENTS EN EX-YOUGOSLAVIE ENTRE 1991 ET 1995

Débutant le 27 juin 1991 en Slovénie, la guerre yougoslave s'étend immédiatement à la Croatie puis embrase la Bosnie-Herzégovine le 4 avril 1992. C'est alors le commencement d'une guerre féroce entre les factions ethniques et religieuses de l'ex-Yougoslavie, guerre qui fait de nombreux morts dans la population civile et lance des foules de réfugiés sur les routes de l'exode. Les puissances occidentales prennent des mesures politiques et envoient sur place des missions militaires afin de mettre fin aux tueries et aux persécutions, d'abord par l'intermédiaire des Nations Unies et avec le soutien de résolutions du conseil de sécurité. Ainsi, en mai et juin 1992, on assiste au déploiement de la FORPRONU en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, et notamment autour de l'aéroport de Sarajevo. Le durcissement du conflit et l'enlisement diplomatique entraînent les membres de l'OTAN à approuver le principe de frappes aériennes en Bosnie-Herzégovine dès le 9 août 1993, qui ne sera appliqué qu'à partir de novembre 1994. Progressivement, la guerre s'éteint¹⁹⁰ : en mars 1994, par l'alliance reconstituée entre Croates et Musulmans de Bosnie-Herzégovine, en août 1995, par la reconquête croate des Krajinas sur les sécessionnistes serbes de Croatie et enfin, le 12 octobre 1995, par le cessez-le-feu entre l'armée et la République Serbe autoproclamée et celles de la Fédération croato-musulmane.

2. L'ACCORD DE DAYTON

L'accord de paix obtenu à Dayton le 21 novembre 1995, et signé à Paris le 14 décembre suivant, confie l'application de son volet civil au HCR, à l'OSCE et à la FPI tandis que le volet militaire revient à l'OTAN. Aussi, la force d'intervention de l'OTAN (IFOR), mandatée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, et pour laquelle il s'agissait de créer un climat de sécurité militaire dans le cadre du chapitre VII de la charte des Nations Unies, prend officiellement le relais de la FORPRONU le 20 décembre 1995, jour origine de la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'accord.

A la fin du mandat, d'une durée d'un an, les 65000 hommes de l'IFOR sont remplacés par 30000 hommes de la SFOR, prévue initialement pour une période de 18 mois. Mais, bien que la paix s'avère intacte à l'issue de ce premier mandat, des obstacles majeurs semblent persister : « les partisans de la ligne dure, dont certains accusés de crimes de guerre, font obstruction aux progrès, les institutions bosniaques ne parviennent pas à s'accorder sur des questions aussi fondamentales que les drapeaux et la monnaie, et des réfugiés et des personnes déplacées ne rentrent pas dans leur foyer »¹⁹¹. Ce constat conduit à la conclusion du nécessaire maintien de la SFOR en Bosnie, et ce jusqu'aux élections de l'automne 1998, afin de poursuivre une mission analogue, c'est-à-dire « prévenir par la dissuasion une reprise des hostilités et contribuer à l'instauration d'un environnement sûr, favorable aux activités de mise en œuvre des aspects civils de l'Accord de paix, et aider par là même à stabiliser et consolider la paix »¹⁹².

3. LE MANDAT BATFRA 6 DE SEPTEMBRE 1998 A JANVIER 1999

¹⁹⁰ Voir annexe « Chronologie du conflit en 1994 et 1995. Interventions de l'ONU et de l'OTAN », pages suivantes

¹⁹¹ G. Schulte, « Le maintien de la SFOR », *Revue de l'OTAN*, été 1998, p. 29

¹⁹² G. Schulte, *Ibid.*, p. 27

L'application du volet militaire de l'accord de Dayton confié à l'OTAN consiste en une opération de consolidation de la paix, et « exige d'une part, impartialité, diplomatie et un usage minimum de la force, et d'autre part, dissuasion, vigueur, ainsi que l'autorité et la capacité d'imposer la soumission, dans le cadre de l'accord, si cela est nécessaire »¹⁹³. C'est dans ce cadre qu'en septembre 1999, le 35^{ème} régiment d'infanterie de Belfort est envoyé en ex-Yougoslavie, pour effectuer un mandat de quatre mois en Bosnie
Forces de l'OTAN opérant sous le chapitre VII de la charte des Nations Unies (articles 39-51 : action with respect to threats to peace, breaches of the peace and acts of aggression).

¹⁹³ in D. Zandee, « Civil-military interaction in peace operations », *NATO Review*, spring 1999, p. 11, traduit par nos soins.

5. LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- **AMG** : Aide médicale Gratuite
- **BATINF** : Bataillon d'Infanterie
- **CIMIC** : *Civil-military Cooperation*, coopération civilo-militaire
- **DMNSE** : Division Multinationale Sud Est (Bosnie)
- **(C)EMA** : (Chef d') Etat-Major des Armées
- **(C)EMAT** : (Chef d') Etat-Major de l'Armée de Terre
- **ERI** : Elément de Réaction Immédiat
- **EVAT** : Engagé Volontaire de l'Armée de Terre
- **EVU** : Engagé Volontaire Ulérieur
- **EVI** : Engagé volontaire Initial
- **FORPRONU** : Force de projection des Nation Unies
- **IPTF ou GIP**: *International Police Task Force*, Groupe de Police International
- **(UN)HCR** : Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies
- **IFOR** : *Implementation Force*, force d'application
- **OMP** : Opération de Maintien de la Paix
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **OPEX** : Opération Extérieure
- **OSCE** : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
- **OTAN** : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- **RI** : Régiment d'Infanterie
- **SFOR** : *Stabilization Force*, force de stabilisation
- **UEO** : Union de l'Europe Occidentale
- **VSL** : Volontaire Service Long

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES GENERAUX DE SOCIOLOGIE

BERGER (P.), LUCKMANN (T.), *LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA REALITE*, PARIS, MERIDIENS KLINCKSIECK, 1986.

BLANCHET (A.), *DIRE ET FAIRE DIRE : L'ENTRETIEN*, PARIS, A. COLIN, 1991, 169 p.

BLANCHET (A.), GOTMAN (A.), *L'ENQUETE ET SES METHODES*, PARIS, NATHAN, 1992, 125 p.

BOURDIEU (P.), « COMPRENDRE », IN BOURDIEU (P.), *LA MISERE DU MONDE*, PARIS, SEUIL, PP. 903-939.

BRAUD (P.), *L'EMOTION EN POLITIQUE*, PARIS, FNSP, 1995, CH. « LA BRECHE DU SYMBOLIQUE », PP. 73-119.

DUBAR (C.), *LA SOCIALIZATION. CONSTRUCTION DES IDENTITES SOCIALES ET PROFESSIONNELLES*, PARIS, A. COLIN, 1991, 276 p.

DUBAR (C.), « TRAJECTOIRES SOCIALES ET FORMES IDENTITAIRES : CLASSIFICATIONS CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES », *SOCIETE CONTEMPORAINES*, N°29, 1998, PP. 73-85.

DUBAR (C.), TRIPIER (P.), *SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS*, PARIS, A. COLIN, 1998, 256 p.

ELIAS (N.), *ENGAGEMENT ET DISTANCIATION*, PARIS, FAYARD, 1996 (1983), 251 p.

GOFFMAN (E.), *ASILES. ETUDE SUR LA CONDITION SOCIALE DES MALADES MENTAUX*, PARIS, EDITIONS DE MINUIT, 1998 (1968), 447 p.

MERTON (R.K.), *ELEMENTS DE THEORIE ET DE METHODE SOCIOLOGIQUE*, PARIS, PLON, 1965 (1950), CH. « CONTRIBUTIONS A LA THEORIE DU GROUPE DE REFERENCE », PP. 202-236.

QUIVY (R.), VAN CAMPENHOUDT (L.), *MANUEL DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES*, PARIS, DUNOD, 1988, 287 p.

WEBER, (M.), *ECONOMIE ET SOCIETE*, PARIS, PLON, 1971 (1920).

OUVRAGES ET ARTICLES DE SOCIOLOGIE MILITAIRE

BARROIS (C.), *PSYCHANALYSE DU GUERRIER*, PARIS, HACHETTE, 1993, 322 p.

BATTISTELLI (F.), « PEACEKEEPING AND THE POSTMODERN SOLDIER », *ARMED FORCES AND SOCIETY*, 1997, VOL. 23, N°3, PP. 467-484.

BENOIT-GUILBOT (O), PFIRSCH (J.-V.), LA DECISION D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES MILITAIRES DU RANG : L'ARMEE DE TERRE, PARIS, C2SD, 1998, 141 p.

Boëne (B.) (Sous la direction), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Colin, 1991, 284 p.

Boëne (B.), Dandeker (C.) (Sous la direction), *Les armées en Europe*, Paris, La découverte, 1998, 331 p.

Boniface (P.), *L'Armée. Enquête sur 300000 soldats méconnus*, Editions n°1, Paris, 1991, 320 p.

Cohen (Samy) (Sous la direction de), *L'opinion, l'humanitaire et la guerre. Une perspective comparative*, Paris, Fondation pour les Etudes de Défense, 1998, 111 p.

Dabezies (P.), « La spécificité militaire : esquisse d'une approche globale de l'armée », *Arès*, 1980, pp. 77-105.

Efros (S.), Fouilleul (N.), « Entre programme et contingence : l'activité du combattant dans les opérations de maintien de la paix », *Les champs de Mars*, 2^{ème} semestre 1998, pp. 113-129.

JANOWITZ (M.), *THE PROFESSIONAL SOLDIER. A SOCIAL AND POLITICAL PORTRAIT*, 1971 (1960), NEW YORK, FREE PRESS, 464 p.

Johansson (E.), « The Role of Peacekeepers in the 1990s: Swedish Experience in UNPROFOR », *Armed Forces and Society*, 1997, vol. 23, n°3, pp. 451-466.

Léon (M.-H.), « Uniformes et formations : les modes de socialisation dans un poste de commandement régimentaire », *Les Champs de Mars*, 2^{ème} semestre 1998, pp. 75-93.

Manigart (P.) (Edited by), *Future Roles, Missions and structures of Armed Forces in the New World Order : the Public View*, New York, Nova Science Publishers, 1996, 239 p.

Miller (L.L.), « Do Soldiers Hate Peacekeeping ? The Case of Preventive Diplomacy Operations in Macedonia », *Armed Forces and Society*, 1997, vol. 23, n°3, pp.415-450.

Miller (L.L.), Moskos (C.), « Humanitarian or Warriors ? Race, Gender and Combat Status in Operation Restore Hope », *Armed Forces and Society*, 1995, vol. 21, n°4, pp. 615-637.

Moskos (C.), *Peace Soldiers : The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago, The University Press of Chicago, 1976, 171 p.

Paveau (M.A.), « Paroles de militaires : les libres réflexions sur la défense dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986-1996 », *Mots* – « Les langages du politique », n° 51, juin 1997, pp. 58-74.

Paveau (M.A.), « Le langage des militaires. Les militaires et l'ordre du discours : doctrine, lexique et représentations », *Les Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 5-11.

Paveau (M. A.), « L'anti-Achille : formulations actuelles de l'exploit militaire dans la revue *Terre Magazine* », *Les champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 47-65.

Périers (G.), « Rôles d'institution et sens du mot *doctrine* dans le discours militaire », *Les Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 13-31.

Segal (D.R.), **Wechsler Segal** (M.), *Peacekeepers and their Wives*, Westport, Greenwood Press, 1993.

Segal (D.R.), **Tiggle** (R.B.), « Attitudes of Citizen-Soldier Toward Military Missions in the Post-Cold War World », *Armed Forces and Society*, 1997, vol. 23, n°3, pp. 373-390.

Simonin (H.), « Construction identitaire et esprit de défense », *Les Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 133-146.

Thiéblemont (A.) (Sous la direction), *Culture et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999, 339 p.

Thomas (H.J.-P.) (Sous la direction), *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, 374 p.

Thouvenin (J.), *Passé scolaire et filières d'engagement dans l'armée de terre : contribution à la connaissance de la ressource en personnel non officier*, Thèse de doctorat de l'EHESS, Paris, Centre de sociologie de la défense nationale, 1980, 266 p.

Vennesson (P.), *Structures et changement social dans la société militaire*, Paris, OFCE – Louis Dirn, 1993, 158 p.

OUVRAGES ET ARTICLES SUR LA PROFESSIONNALISATION

Bachelet (J.-R.) (GENERAL), « L'ARMÉE NOUVELLE : LES ENJEUX D'UNE MUTATION HISTORIQUE », *DEFENSE NATIONALE*, OCTOBRE 1997, N°10, PP. 98-104.

Cailleteau (F.), **Thomas** (H.J.-P.) (Sous la direction), *Retour à l'armée de métier*, Paris, Economica, 1998, 260 p.

Gresle (F.), « L'adieu aux armes. Réflexion sur la genèse de la « nation armée » comme forme citoyenne constitutive de l'identité française », in Birnbaum (P.) (Sous la direction), *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, 1997, pp. 343-368.

Gresle (F.), *Le service national*, Paris, PUF, 1997, 127 p.

Thomas (H. J.-P.), *L'armée professionnelle. Essai de diagnostic sociologique*, Paris, FED, 1996, 84 p.

OUVRAGES ET ARTICLES GENERAUX SUR LA DEFENSE

EMAT, *L'EXERCICE DU METIER DES ARMES DANS L'ARMÉE DE TERRE. FONDEMENTS ET PRINCIPES*, PARIS, 1999, 26 P.

LIVRE BLANC SUR LA DEFENSE NATIONALE, IMPRIMERIE DU CEDOCAR, PARIS, 1972.

LIVRE BLANC SUR LE DEFENSE, PARIS, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 1994, 212 P.

Raimond (J.-B.), *LA POLITIQUE D'INTERVENTION DANS LES CONFLITS: ELEMENTS DE DOCTRINE POUR LA FRANCE*, ASSEMBLEE NATIONALE, COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, RAPPORT D'INFORMATION N°1950, 1995, 136 p.

Poirier (L.), « LA CRISE DES FONDEMENTS », *STRATEGIQUE*, FEDN, 1^{ER} TRIMESTRE 1992, N°53, PP. 117-152.

Trucy (F.), *RAPPORT AU PREMIER MINISTRE, PARTICIPATION DE LA FRANCE AUX OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX*, PARIS, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 1994, 197 P.

OUVRAGES ET ARTICLES SUR LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Allegri (F.), Aunis (Y.), Schaus (C.) (sous-lieutenants), *LES ASPECTS HUMAINS DES OPERATIONS MILITAIRES INTERNATIONALES EN BOSNIE*, PARIS, MINISTERE DE LA DEFENSE, 1998, MEMOIRE PRESENTE A L'ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR, 110 P.

Bachelet (J.-R.) (général), « LES « PRINCIPES DE LA GUERRE » A L'EPREUVE DES « OPERATIONS EN FAVEUR DE LA PAIX » », *CAHIERS DE LA FONDATION POUR LES ETUDES DE DEFENSE*, 1997, N°6, PP. 13-22.

Boutros Ghali (B.), *L'AGENDA POUR LA PAIX*, RAPPORT S/23043, DECEMBRE 1992.

Boutros Ghali (B.), « L'ONU ET LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX A LA CROISEE DES CHEMINS », *RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES*, N°11, AUTOMNE 1993, PP. 7-16.

Burk (J.), « Why Peacekeeping ? », *Armed Forces and Society*, 1997, vol. 23, n° 3, pp. 323-326.

COMITE CONSULTATIF DE SANTE DES ARMEES, *RAPPORT TECHNIQUE: LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES FORCES ENGAGEES DANS LES MISSIONS EXTERIEURES*, PARIS, MINISTERE DE LA DEFENSE, 15 NOVEMBRE 1995, 53 P.

Cot (J.) (Général d'armée) (cr) (Sous la direction), *OPERATIONS DES NATIONS UNIES, LEÇONS DE TERRAIN*, PARIS, FONDATION POUR LES ETUDES DE DEFENSE, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 1995, 390 P.

Forcade (O.), « LES MISSIONS HUMANITAIRES ET D'INTERPOSITION DEVANT L'HISTOIRE », *LA REVUE TOCQUEVILLE*, VOL. XVII, N°1, 1996, PP. 39-52.

Le Borgne (C.) (général) (cr), « QUE METTRA-T-ON, SOLDAT, SUR TA TOMBE ? », *CULTURES ET CONFLITS, « INTERVENTIONS ARMEES ET CAUSES HUMANITAIRES »*, L'HARMATTAN, N°11, AUTOMNE 1993, PP. 27-38.

Paulmier (T.), « LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX : L'INCERTITUDE SUR LES NOUVELLES MISSIONS DE L'ARMEE FRANÇAISE », *LES CHAMPS DE MARS*, 1^{ER} SEMESTRE 1998, PP. 90-106.

Paulmier (T.), *L'ARMÉE FRANÇAISE ET LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX*, PARIS, LGDG, 1997, 149 p.

Richoufftz (Emmanuel de) (colonel), *POUR QUI MEURT-ON ?*, PARIS, ADDIM, 1999, 236 p.

Saint Germain (de) (P.Y.), « LE MAINTIEN DE LA PAIX : DES OPERATIONS D'UN TYPE NOUVEAU », *DEFENSE NATIONALE*, JANVIER 1997, PP. 25-36.

Smouts (M.C.) (SOUS LA DIRECTION), *L'ONU ET LA GUERRE. LA DIPLOMATIE EN KAKI*, PARIS, COMPLEXE, 1994, 159 p.

Smouts (M.C.), Morillon (P.), Daudet (Y.) Stern (B.) (Sous la direction), *LA VISION FRANÇAISE DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX*, PARIS, MONTCHRESTIEN, 1997, 196 p.

Sorel (J.-M.), « L'ONU et le règlement des crises », *Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, 8 avril 1994, n°725, 63 p.

Tardy (T.), « L'opération de maintien de la paix : un concept éclaté », *Les Champs de Mars*, 1^{er} semestre 1998, pp. 69-89.

Torreli (M.), « Les missions humanitaires de l'armée française », *Défense nationale*, Mars 1993, pp. 65-78.

OUVRAGES ET ARTICLES SUR L'EX-YOUGOSLAVIE

ACTU SANTE – ACTUALITES DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES, « EX-YOUGOSLAVIE : TEMOIGNAGES », MAI-JUIN 1993, N°11, PP. 1-8.

Commandant Franchet, *CASQUE BLEU POUR RIEN : CE QUE J'AI VRAIMENT VU EN BOSNIE*, PARIS, LATTES, 1995, 138 p.

Cot (J.) (général d'armée (cr)) (Sous le direction), *DERNIERE GUERRE BALKANIQUE ? EX-YOUGOSLAVIE : TEMOIGNAGES, ANALYSES, PERSPECTIVES*, FONDATION POUR LES ETUDES DE DEFENSE, L'HARMATTAN, PARIS, 1996, 254 p.

ETUDES DU CENTRE DE RELATIONS HUMAINES DE L'ARMEE DE TERRE

Egouy (R.) (stagiaire), Genin (A.) (Colonel), *LES FACTEURS DE MOTIVATION ET DE DEMOTIVATION DES MILITAIRES FRANÇAIS PRESENTS EN EX-YOUGOSLAVIE*, PARIS, EMAT, CRH, 5 DECEMBRE 1995, 35 p.

Emond (P.) (lieutenant colonel), Martin (J.-L.), *LE MORAL DU CONTINGENT FRANÇAIS ET L'EXERCICE DU COMMANDEMENT DANS LE CADRE DE L'IFOR EN 1996*, PARIS, EMAT, CRH, 36 p.

Emond (P.) (LIEUTENANT COLONEL), ROBERT (LIEUTENANT COLONEL), BAUD (SERGENT), CULTURE D'INTERVENTION DANS UN CADRE MULTINATIONAL, PARIS, EMAT, CRH, JUIN 1994, 11 P.

Genin (A.) (colonel), MORAL DES PERSONNELS DU CONTINGENT FRANÇAIS EN EX-YOUGOSLAVIE, AVRIL-MAI 1995, PARIS, EMAT, CRH, N°1194, 6 OCTOBRE 1995.

Genin (A.) (colonel), « LE CENTRE DE RELATIONS HUMAINES, AIDE A LA DECISION DU COMMANDEMENT », DEFENSE NATIONALE, 1997, PP. 55-69.

Genin (A.) (colonel), COLLOQUE OTAN SUR LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX, PARIS, EMAT, CRH, OCTOBRE 1995, 10 P.

Genin (A.) (colonel) (Sous la direction), LES EFFETS DIFFERES DES INTERVENTIONS EXTERIEURES, PARIS, EMAT, CRH, AVRIL 1995, 167 P.

Genin (A.) (colonel), Emond (lieutenant colonel), LE MORAL ET LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DE COMBAT, EMAT, CRH, OCTOBRE 1996, 11 P.

Martin (J.-L.), ROLE ET DEVENIR DE LA NOTION D'ARMES, Paris, EMAT, CRH, 1997, 20 p.

Mourey (J.-M.), Mabileau, Ferlazzo (A.) (société IDEA), LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES PERSONNELS DE L'ARMEE DE TERRE DANS L'EX-YOUGOSLAVIE (DEUXIEME MANDAT), PARIS, EMAT, CRH, 12 AOUT 1993, 70 P.

Urvoy (médecin chef), Emond (Lieutenant colonel), Pellier (Sergent), LE MORAL DU CONTINGENT FRANÇAIS AU LIBAN, PARIS, EMAT, CRH, 18 AOUT 1995, 17 P.

Delaporte, ETUDE SUR LES RAPPORTS ENTRE ONG ET FORCES ARMEES EN INTERVENTIONS HUMANITAIRES, PARIS, EMAT, CRH, 21 SEPTEMBRE 1994, 40 P.

RAPPORT DU CRH, LES FACTEURS PSYCHOSOCIOLOGIQUES AU COMBAT, PARIS, EMAT, CRH, 4 AVRIL 1986, 20 P.

RAPPORT DE LA GRANDE COMMISSION, LES FACTEURS PSYCHOSOCIOLOGIQUES AU COMBAT, PARIS, ECOLE SUPERIEURE DE GUERRE, 1982, 28 P.

ACTES DU COLLOQUE DE JUIN 1994: METAMORPHOSE DES MISSIONS ? LE SOLDAT ET LES ARMEES DANS LES NOUVEAUX CONTEXTES D'INTERVENTION

Boëne (B.), LA VIOLENCE RETENUE, CONCEPTS ET PRATIQUES, PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 18 P.

Dandeker (C.), LA NECESSAIRE FLEXIBILITE DES FORCES DANS L'APRES GUERRE FROIDE : LE DEFI DES RESSOURCES HUMAINES VU DU ROYAUME UNI, PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 18 P.

Forcade (O.), *PERSPECTIVE HISTORIQUE, LES MISSIONS SONT-ELLES AUSSI NOUVELLES QU'ON LE DIT ?* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 21 P.

Gal (R.), *PEACE SOLDIER'S STRESS, IS THERE SUCH A THING ?* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 11 P.

Hoffmann (G.) (contrôleur général des armées), *DROIT ET DIPLOMATIE, RESSOURCES ET CONTRAINTES. ANALYSE DU PROCESSUS DECISIONNEL A L'ONU ET A L'EMA,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 23 P.

Maillet (L.), *LA METAMORPHOSE DES MISSIONS, LE ROLE DU CADRE DE CONTACT,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 22 P.

Martin (J.-L.) (chef de bataillon), *OFFICIER ET SOCIOLOGUE, ENQUETES EN SOMALIE ET EN BOSNIE,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 27 P.

Mourey (J.-M.) (colonel), *MORAL ET INTEGRATION DES MILITAIRES DANS DES INTERVENTIONS EXTERIEURES RECENTES, UN AUTRE REGARD,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 17 P.

Pormente (G.) (général), *LE STYLE NATIONAL DANS LES INTERVENTIONS A BUT HUMANITAIRE,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 10 P.

Rufin (J.-C.), *L'EVOLUTION DES CONFLITS A BASSE INTENSITE,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 12 P.

Segal (D. R.), *THE MEANING OF « NEW MISSIONS » TO SOLDIERS,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 18 P.

Thouvenin (J.), *QUELLES RESSOURCES POUR QUELLES MISSIONS ? LE CAS FRANÇAIS,* PARIS, CENTRE DE SOCIOLOGIE DE LA DEFENSE NATIONALE, JUIN 1994, 24 P.